

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

ARCHIVES HISTORIQUES

DE LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS

I

1876-1879



SAINTES

M^{me} Z. MORTREUIL, LIBRAIRE

RUE ESCHASSERIAUX, 42

PARIS

J. BAUR, LIBRAIRE

RUE DES SAINTS-PÈRES, 11

PARIS

H. CHAMPION, LIBRAIRE

QUAI MALAQUAIS, 15

1879

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ARCHIVES HISTORIQUES

DE LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS

Indépendamment de la publication de son volume annuel de documents inédits, la Société des Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis crée un *Bulletin* pour servir de lien non seulement entre ses membres, mais encore entre tous ceux qui, dans les deux Charentes, s'intéressent aux choses intellectuelles, et mettre en communication les hommes qui ont le goût de l'histoire, de la science, de la littérature, auteurs et éditeurs, imprimeurs et sociétés savantes, libraires et journalistes, amateurs et écrivains. Car, qui ne l'a pas constaté vingt fois? un livre édité à La Rochelle ne parvient pas toujours jusqu'à Saintes, et l'article historique qui paraît dans le *Journal de Marennnes* ou l'*Indicateur de Barbezieux* restera ignoré à Jonzac et à Saint-Jean-d'Angély, où peut-être quelques personnes auraient intérêt à le connaître. Les recueils de nos Académies locales, qui mériteraient pourtant d'être répandus, ne sont lus que par les seuls membres de ces Sociétés. Que dire des ouvrages publiés dans le reste de la France ou à l'étranger? Souvent dans les mémoires d'une société du Havre ou de Marseille, dans des livres qui, par leur titre,

semblaient n'intéresser en rien la Charente-Inférieure, nous avons trouvé des pages importantes pour notre histoire, des comptes-rendus d'auteurs saintongeais ou aunisiens.

Il a manqué jusqu'ici une voix qui fit connaître, signalât, vulgarisât tout cela. Les journaux, absorbés par la tâche politique de chaque jour, ne peuvent qu'accidentellement s'occuper de quelques ouvrages. Seule une vaste association qui s'étend sur tous les points de notre circonscription historique, qui a de ses membres à Paris, dans les principales villes de France, tous ayant ou l'habitude ou le goût de l'étude et l'amour du développement intellectuel de notre province, pouvait exécuter ce programme, vaste et difficile pour un particulier, simple et facile pour une Société.

Il faut de plus inspirer le goût des recherches, indiquer aussi la manière de travailler, et partant mettre au jour ce que les archives privées ou publiques, les presbytères et les mairies, les greffes et les minutes des notaires cachent encore.

Ce *Bulletin* contiendra, outre les procès-verbaux de la Société des Archives, dont il sera l'organe, l'annonce au moins de tout ouvrage intéressant la circonscription historique, soit qu'il ait été édité, publié ou imprimé dans la région, ou bien qu'il soit d'un auteur né ou habitant dans le pays, et le compte-rendu de ceux dont il serait adressé deux exemplaires à la Société ; l'indication des comptes-rendus de ces mêmes ouvrages faits par la presse de Paris ou des départements ; le sommaire des articles littéraires ou historiques des feuilles locales, l'analyse des travaux des Sociétés, etc. Ce sera la partie habituelle ; puis viendront les documents de moindre importance qui

n'auraient pu trouver place dans le volume des *Archives*, et qui cependant seraient dignes d'être conservés : actes d'état civil, actes notariés, etc.; puis les réimpressions de pièces rarissimes que nos statuts n'admettent pas dans le volume, puisqu'elles ont déjà été imprimées; une bibliographie des journaux locaux, enfin diverses communications laissées à l'initiative de chaque membre.

On voit, par ce simple programme, toute l'importance du *Bulletin*. Il sera indispensable à tous ceux qui s'occupent de ce qu'on appelle le livre : auteurs, imprimeurs, éditeurs, libraires, publicistes, savants, écrivains en tous genres, instituteurs, bibliothécaires, lettrés, amateurs. Il servira d'intermédiaire entre les abonnés qui auront des demandes à faire, des questions à résoudre, et qui, souvent embarrassés, ne sachant à qui s'adresser, trouveront là des gens compétents pour leur fournir les renseignements désirés. Tout le monde peut collaborer, car chacun peut avoir une pièce à communiquer, une nouvelle littéraire ou archéologique à annoncer, un récit à faire, une indication à donner, une trouvaille à signaler. Nous recommandons principalement les archives des greffes et des mairies, les registres paroissiaux, les minutes de notaire, tous moyens d'études et objets de recherches qui sont sous la main. Ainsi nous parviendrons à connaître notre histoire locale, et à exciter le goût de l'étude dans notre contrée.

Le *Bulletin* de la Société des Archives, dont le Secrétaire est spécialement chargé, paraît tous les trois mois. Il sera envoyé gratis à tous les membres de la Société. Le prix de l'abonnement pour les non-souscripteurs est de 3 francs par an.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance générale du 28 mai 1874. (1)

La Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis s'est réunie à Saintes, pour la première fois, dans une des salles de l'Hôtel de ville, le 28 mai 1874.

M. le comte de Clervaux, adjoint au maire de la ville de Saintes, a pris provisoirement la présidence de l'assemblée, ayant pour assesseurs M. Louis Audiat et M. de Tilly, qui a rempli les fonctions de secrétaire.

M. Audiat expose que, depuis plusieurs années, il avait conçu l'idée de fonder à Saintes une Société pour publier les documents inédits relatifs à l'histoire des provinces d'Aunis et de Saintonge et des pays qui ont fait partie ou des anciens diocèses de La Rochelle et de Saintes ou de la généralité de La Rochelle. Préserver de la destruction, en les imprimant, les pièces des archives publiques ou privées qui ont échappé à des désastres trop répétés, tel que l'incendie si déplorable de la bibliothèque de Saintes; rendre lisibles pour tout le monde des textes souvent indéchiffrables aux personnes peu versées dans la science paléographique; mettre à la portée de tous des volumes importants pour l'histoire locale; ranimer par là le goût de l'étude et mieux faire connaître le passé d'une région encore imparfaitement connue, tel est le but qu'il s'est proposé. Pour arriver à ce résultat l'association était le seul moyen pratique. Le concours que lui promit un archiviste-paléographe distingué, M. Adolphe Bouyer, l'un de nos compatriotes, l'adhésion spontanée de MM. les conseillers généraux et de M. le préfet, lui permirent de réaliser son projet. M. Audiat ajoute qu'encouragé par ces premiers succès, il a songé à convoquer tous les adhérents, pour constituer définitivement la Société. Mais avant d'obtenir de M. le préfet l'autorisation nécessaire, il lui paraît indispensable d'arrêter préalablement les statuts de la nouvelle association.

(1) Nous donnons dans le 1^{er} numéro du *Bulletin* un résumé très succinct des premières réunions de la Société.

Après un échange d'observations, l'assemblée procède à la nomination des membres du Bureau, par scrutin de liste. M. Dufaure, membre de l'Académie française, qui a bien voulu figurer parmi les premiers adhérents, est acclamé comme Président d'honneur. Ont ensuite été élus : *Président*, M. Louis Audiat ; *Vice-président*, M. le comte Th. de Bremond d'Ars ; *Secrétaire*, M. H. de Tilly ; *Secrétaire-adjoint*, M. A. de Bonsonge ; *Trésorier*, M. Taillasson.

L'assemblée a en outre nommé pour faire partie du Comité de publication : MM. Babinet de Rencogne et L. de Richemond, archivistes départementaux ; MM. de Beaucorps, Adolphe Bouyer, et Georges Musset, archivistes-paléographe.

M. Audiat donne ensuite lecture du projet de règlement de la Société, dont tous les articles sont successivement discutés, et adoptés à l'unanimité.

L'assemblée avant de se séparer, pour reconnaître ce que M. Audiat a fait dans l'intérêt de la Société, lui décerne le titre de fondateur, et lui vote un exemplaire spécial des publications de la compagnie portant cette mention.

Séance générale du 24 mai 1875.

M. Audiat, président, adresse à l'assemblée quelques paroles, pour rendre compte de l'état de la Société et stimuler le zèle de chacun de ses membres. Il constate les progrès rapides qu'a faits la nouvelle entreprise et les sérieuses garanties de durée qu'elle offre dès son début. Mais pour continuer une œuvre difficile, il faut le concours de tous. Les uns par leur travail, les autres par leurs recherches, tous par la propagande, doivent s'efforcer de contribuer efficacement à l'extension de la Société.

M. le Président rend ensuite hommage au dévouement de MM. de Rencogne, de Richemond, Adolphe Bouyer et Musset. Grâce à leurs laborieuses investigations, il y a déjà assez de documents rassemblés, pour composer un second et un troisième volume. MM. de Bremond, de Tilly et de Bonsonge doivent aussi être signalés, pour leur utile et fructueuse collaboration.

Après avoir appelé l'attention de l'assemblée sur les savants travaux de MM. Lacurie, Delayant, de Richemond et Luguet, M. le Président fait remarquer qu'il reste encore un vaste champ à explorer. N'avons-nous pas d'ailleurs à combler les vides que la mort a laissés parmi nous ? A ce propos il a payé un légitime tribut d'éloges et de regrets à MM. Chollet, Rainguet, Jourdan et Grasilier, dont la mémoire sera pieusement conservée parmi les amis de la science.

M. de Tilly, secrétaire, lit son rapport sur l'état général de la société.

M. Jouan fait connaître le résultat de ses recherches dans le canton de Cozes. On y a remarqué de curieux détails sur l'état de cette contrée aux XVI^e et XVII^e siècles. (1)

M. de Bremond d'Ars donne communication d'une importante biographie d'Ogier de Gombaud, l'un de nos poètes saintongeais, par M. René Kerviler, membre de la Société (2), ingénieur des ponts-et-chaussées à Saint-Nazaire. (3)

M. Paul Normand a envoyé soixante-huit pièces sur la baronnie de Matha. Quelques unes, qui datent du XIII^e siècle, offrent des types remarquables au point de vue de la rédaction. Elles présentent aussi un aperçu fort intéressant des lois et coutumes, qui régissaient notre pays, à une époque qu'on considère à tort comme barbare. (4)

Sur la proposition de M. Henri Savary, l'Assemblée vote des remerciements au Bureau et au Comité de publication.

Séance du 23 décembre 1876, à Cognac.

Discours par M. Louis Audiat, président ; — Notice sur la paroisse de Saint-Martin de Cognac, par M. Barraud ; — Une association de charité à Talmont-sur-Gironde, par

(1) La note de M. Eutrope Jouan, *Comment on trouve*, a paru dans la *Chronique Charentaise*, de Saint-Jean-d'Angély ; n^o du 8 juillet 1875 ; t. II, p. 68.

(2) Désormais le signe (*) remplacera ces mots *Membre de la Société*, quand il y aura besoin de cette indication.

(3) Cette étude a paru dans la *Revue d'Aquitaine*, de Poitiers ; n^o des 15 octobre 1875-14 mars 1876, et a été publiée à part.

(4) Le travail de M. Paul Normand a été publié par la *Chronique Charentaise* des 1^{er} et 8 août 1875 ; t. II, p. 98 et 107.

M. E. Jouan; — Découverte du testament d'Aufrédy, par M. L. M. de Richemond; — La loi des bouilleurs de cru en 1723, par M. Ch. Dangibeaud; — Les anciennes bibliothèques de Cognac, par M. Jules Pellisson; — Remerciements à la Société et Notice sur les Récollets de Cognac, par M. Paul Mercier.

Voir le *Courrier des deux Charentes*, de Saintes, des 28 et 31 décembre; — *L'Indicateur*, de Cognac, du 28; — *Le Progrès de la Charente-Inférieure*, de Saintes, du 29; — *L'Indépendant de la Charente-Inférieure*, de Saintes, et *l'Ère nouvelle*, de Cognac, du 30; — *La Chronique Charentaise*, de Saint-Jean-d'Angély, et la *Charente-Inférieure*, de La Rochelle, du 4 janvier 1877.

Dans la séance du 7 janvier 1877, ont été admis comme membres de la Société :

MM.

Eugène BELLARD, au Charbon-Blanc, par Mirambeau.

P.-A. BERNARD, docteur en droit, juge d'instruction à Saintes.

Louis CURAUDEAU, à Cozes.

Henry DUPUY, pharmacien, à Cognac.

HÉRAUD, négociant à Cognac.

HOSPITAL DE LHOMANDIE, secrétaire de la Commission départementale, à Bordeaux.

Gabriel DE LA CHATEIGNERAYE, négociant à Cognac.

LOYCHON et RIBÉRAUD, imprimeurs à Saintes.

Paul MERCIER, juge au tribunal civil de Cognac.

L'abbé MONGIS, curé d'Angoulins.

Sylvestre MOULON, négociant à Cognac, ancien président du tribunal de commerce.

L'abbé RENAUD, curé de Chenac.

Alexandre ROBIN, négociant à Cognac.

Lodoïs DE ROUMFORT, propriétaire au château de Vervant.

Robert TOYON, à Rochefort.

La commune de VARAIZE, Maire M. Himbourg.

AVIS ET NOUVELLES

Le tome III des *Archives*, 1 vol. in-8° de 480 pages, est en distribution. MM. les Sociétaires peuvent faire prendre leur exemplaire chez les correspondants indiqués par les circulaires des 18 septembre et 15 décembre 1876.

Aux termes de l'art. II du Règlement, la cotisation de 1877 est due à partir du 1^{er} janvier. Nous prions les membres de la Société de vouloir bien verser sans délai la somme de 12 francs pour la 4^e annuité. Quelques personnes sont encore en retard pour l'année 1876 (3^e annuité, représentée par le t. III des *Archives*.)

Il reste encore quelques photographies du plan de Saint-Jean-d'Angély, à joindre au *Journal* du siège, (1^{er} volume des *Archives*.) Le prix est de 1 fr.

Les exemplaires du volume *Etudes, documents et extraits relatifs à la ville de Saintes* (in-8°, 554 pages, prix : 10 fr.), dont la Société a eu la disposition, ont été remis aux souscripteurs qui, conformément à la circulaire du 12 juin, ont envoyé 2 fr. 50 et leur cotisation de 1876. Depuis plusieurs mois, l'ouvrage est épuisé, et le Trésorier ne peut plus répondre aux demandes tardives qui lui parviennent.

Cette année, la réunion des délégués des sociétés savantes à la Sorbonne aura lieu les 4, 5 et 6 avril prochain. Les membres de la Société qui auraient des lectures à faire, voudront bien envoyer au Bureau leur manuscrit avant le 5 mars. Il est accordé une réduction de demi-place en chemin de fer, pour les membres — le nombre est limité — que la Société délèguera.

Le 10 février 1877, à Paris, hôtel Drouot, vente d'autographes, parmi lesquels : de Sybille-Emilie d'Amalby, comtesse de Comminges ; de Julie d'Angennes, duchesse de Montausier ; de Marie-Charlotte-Hippolyte de Campet de Saujon, comtesse de Boufflers ;

de Jeanne-Françoise de Montluc, princesse de Chalais; de Marie du Cambout, 2^e femme de Bernard de la Valette d'Epéron, (Plassac, 29 mars 1642); de Henriette et Marie de la Tour d'Auvergne, duchesses de la Trémoille; d'Emilie de Hesse, duchesse de la Trémoille; de Françoise d'Aubigné, duchesse de Maintenon; de Catherine d'Angennes, femme de Louis de la Trémoille; de Catherine de Parthenay, duchesse de Rohan; d'Anne Poussart du Vigan, duchesse de Richelieu; de M.-A. de la Trémoille, princesse des Ursins.

—

En 1876, découvertes de souterrains-refuges à Saint-Palais-de-Négrignac, par M. l'abbé Codéran; — à Saint-Palais-sur-Mer, par M. Laurent, professeur au collège de Saintes, — aux Chailloux, commune de Tanzac, par M. Louis Audiat; — à Brie-sous-Archiac, par M. l'abbé Mongis; — de sépultures à Angoulins, par le même; — au village du Maine, commune de Tesson, par M. l'abbé Richard. Voir pour ce dernier fait: *Progrès de la Charente-Inférieure*, de Saintes, (13 septembre) où des amphores sont dites urnes funéraires; *Revue littéraire* du journal *l'Univers*, 25 octobre (1^{re} année, n^o 2, p. 35), où la trouvaille est dite intéresser les études *préhistoriques*. — « Un puits cylindrique vertical d'environ 1 m. 10 de diamètre sur 1 m. 30 de profondeur, dit M. Laurent du souterrain de Saint-Palais dans une note qu'il nous adresse, donne accès à un étroit corridor suivant une ligne en retour d'équerre, et conduisant à une vaste chambre elliptique dont le plafond peut mesurer au milieu près de 2 m. de hauteur. Dans le corridor, des rainures verticales, des sortes de trous à verrous auprès de ces rainures; d'étroites ouvertures circulaires permettant d'observer de l'intérieur d'un détour dans le détour qui précède, et semblant avoir servi pour le guet ou la défense; deux puits latéraux creusés aux angles des détours: tout témoigne de l'importance de cette habitation, dont une partie seulement a été mise à jour. En effet, une autre chambre d'assez grandes proportions, à moitié comblée, se trouve à la suite de la première, avec laquelle elle communique par un étroit corridor. Au fond du puits d'accès, j'ai trouvé un fragment de lame de lance et des anneaux que la rouille n'a pas entièrement consumés. Peut-être y aurait-il là matière à d'intéressantes recherches archéologiques. »

—————

NÉCROLOGIE.

I. — Charles-Paul-Emile Albert, né à Cognac, le 14 germinal an III, mort dans cette ville dans la nuit du 26 au 27 septembre 1876, avocat à Cognac depuis 1817, trente-trois fois bâtonnier de l'ordre, juge suppléant au tribunal civil pendant vingt-six ans, président du bureau d'assistance judiciaire; premier adjoint au maire de Cognac de 1830 à 1838; membre du conseil municipal jusqu'en 1865, secrétaire du même conseil; nommé chevalier de la Légion-d'Honneur par décret du 11 janvier 1876; a publié deux traductions en vers : les *Lusiades* (1859, Paris, Cosse et Marchal, 1 vol. in-12), et la *Jérusalem délivrée* (1868 mêmes éditeurs, 2 vol. in-8°); il laisse une traduction manuscrite de *Roland furieux*, également en vers; a légué à la ville de Cognac sa bibliothèque, composée de 7,258 volumes imprimés et manuscrits. Le 16 novembre 1876, le conseil municipal de Cognac a décidé qu'un buste de marbre lui sera érigé et placé dans la bibliothèque de la ville qui prendra le nom de *Bibliothèque Albert*. Un article nécrologique lui a été consacré dans l'*Indicateur*, de Cognac, du 1^{er} octobre 1876, et reproduit par le *Charrentais*, d'Angoulême, le 20 octobre. J. P.

II. — Jacques-Michel-Théodore, marquis de Grailly s'est éteint à 88 ans, dans son château de Panloy, commune du Port-d'Envaux, près de Saintes, le 23 juin 1876. Il était le doyen d'âge de nos sociétaires. Né le 28 décembre 1788, de l'illustre famille de Foix-Grailly, il était fils d'Henri, comte de Grailly, marquis de Touverac, seigneur de Lavagnac, Sainte-Terre et Castegens, et de Marie-Anne Michel de Saint-Dizant, dame des baronnies du Château et de La Chaume, du bailliage de Nancras, de Panloy et de La Tour. Destiné à la carrière des armes, il fut incorporé parmi les gardes d'honneur de l'Empereur, et à la première restauration il entra dans la compagnie des gendarmes de la maison militaire du roi. Après les Cent-Jours ce corps fut licencié, et M. de Grailly prit du service dans le régiment des chasseurs de Marie-Thérèse. Mais exempt d'ambition personnelle et de tout désir d'avancement, il n'aspirait qu'à revenir au milieu de sa famille, où l'attendait une vie simple et retirée dans sa chère solitude de Panloy. Il avait épousé, le 21 février 1820, Jeanne-Henriette-Armande de Guerre. Dès lors il ne quitta plus son château de Panloy, et

en fit une délicieuse résidence. Il accepta les modestes fonctions de maire de la commune du Port-d'Envaux, fonctions qu'il exerça pendant plusieurs années avec un louable dévouement. Sa vie tout entière fut consacrée à des œuvres de bienfaisance, pour les quelles il trouvait dans Mme de Grailly l'auxiliaire la plus empressée. Son opulente demeure était accessible à toutes les misères et à toutes les souffrances. Aux précieuses qualités du cœur, il alliait un caractère plein de droiture, de sérénité et de bienveillance que le sentiment religieux rehaussait de son éclat le plus pur. Sous un extérieur froid en apparence, se cachaient les formes gracieuses de la plus exquise urbanité ; et la distinction d'un vrai gentilhomme. Il s'intéressait à tout ce qui intéressait le pays. Aussi avait-il applaudi à nos projets, et encouragé notre œuvre en s'inscrivant l'un des premiers parmi nos souscripteurs.

H. DE T.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Archives des missions scientifiques et littéraires, tome III, seconde livraison. 1876 : — *Troisième rapport* de M. le comte H. de La Ferrière, *sur les recherches faites au British muséum et au Record office, concernant les documents relatifs à l'Histoire de France au XVI^e siècle*; contient, p. 676 et suivantes diverses lettres : du « ministre Languillier, » des maire et échevins, des habitants de La Rochelle, à la reine d'Angleterre, Elisabeth, où l'on trouve, p. 676 : « Vostre Majesté ne peult, ny ne doit tenir la ligue de ceux qui veullent exterminer vostre peuple de Guienne, qui de toute éternité vous appartient et vous est subject, de quoy vostre dicte Majesté luy faict encore cest honneur d'em porter les armes. » — Languillier était un gentilhomme poitevin. La phrase citée est des « habitants », c'est-à-dire quelques réfugiés.

Bulletin de la société archéologique du Finistère. Le tome IV — (avril-juillet 1876) contient un article de M. le comte Anatole de Bremond d'Ars sur le célèbre capitaine Romegoux.

L'Ere nouvelle, de Cognac, n^{os} des 12, 15 octobre, 12 novembre, 24 décembre 1876, publie : *Chronique d'entre Seugne et Charente. Archiac* ; par P. L. (Paul Lacroix.)

L'Indicateur, de Cognac, n^o du 7 décembre 1876, publie : *Une exécution capitale à Cognac en 1822* (réimpression par M. Jules Pellisson.)

Journal officiel, 9, 10, 20 et 22 décembre 1876 : — *Un enlèvement au XVIII^e siècle. Mademoiselle de Moras et le comte de la Roche-Courbon* (Charles-Angélique, comte de Courbon-Blénac), par M. Jules Claretie. Voir le *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV* de E.-J.-F. Barbier, publié par la société de l'Histoire de France. L'éditeur, M. A. de La Villegille, fait t. II, p. 177, célébrer le mariage à « Contré près Villefagnan, dans le département de la Charente, le 1 novembre 1737, » au lieu de « Contré dans la Charente-Inférieure, près d'Aulnay, et le 8 novembre, ainsi qu'il résulte de l'acte de mariage qu'a publié la *Chronique Gharentaise* du 4 novembre 1876, sans se douter qu'il y avait là tout un drame. M. Claretie place à tort La Roche-Courbon (commune de Saint-Porchaire) dans la paroisse de Contré.

Revue politique et littéraire, du 23 décembre 1876 : *Etudes nouvelles sur l'ancienne France*. M. L. AUDIAT (à propos de *Nicolas Pasquier*), article par M. Georges de Nouvion.

La *Revue des documents historiques*, août 1876, contient : *Jean d'Orléans, comte d'Angoulême*.

Revue des Sociétés savantes des départements, (6^e série, tome III, mars-avril 1876), cite parmi les lecteurs des réunions de la Sorbonne : M. L. Audiat, président de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis : *Les origines de l'imprimerie en Aunis*; M. H. Luguet, membre de la Société archéologique de Saintes : *La philosophie de Leibnitz et la philosophie de J.-B. Duhamel*; page 326, M. Gustave de Ren-cogne, président de la Société archéologique et historique de la Charente : *Note sur deux mosaïques découvertes dans une villa gallo-romaine au bourg de Fouqueure, canton d'Aigre* (Charente); page 358, M. Lecoq de Boisbaudran, de Cognac, communication sur sa découverte du gallium.

Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Bulletin, 2^e série, tome XIV (Le Mans, 1874), contient, pages 941-956 : *Description d'un refuge découvert en 1864 dans le département de la Charente-Inférieure* (Chez-les-Moines, commune de Saint-Bonnet, près Mirambeau), par M. David.

Univers, du 2 septembre 1876; article de M. l'abbé E. Boyer, sur les *Tableaux évangéliques et topographiques des Lieux Saints*, de M. l'abbé Letard, curé du Petit-Niort-Mirambeau.

QUESTIONS ET RÉPONSES

1^o D. — M. l'abbé Ianze, curé de Saint-Mandé, près Aulnay, nous apprend qu'il existe dans son église un tableau représentant *Sainte Madeleine en extase*, et portant par derrière la mention suivante : « A Xaintes par Bragny 1657. » Il demande si l'on connaît quelque chose de cet artiste saintongeais, et si l'on a quelques détails sur lui.

R. — On remarque dans l'église de Varzay, près Saintes, un tableau représentant le crucifiement de Notre-Seigneur, la sainte Vierge et sainte Madeleine au pied de la croix, avec un pèlerin tenant son bourdon à la main. Derrière cette toile est l'inscription : « A Xaintes par Bragny. »

2^o D. — Dans le *Catalogue des livres et manuscrits de M. Luzarche*, (Paris, 1869, 2 vol. in-8^o), t. II, p. 177, on lit : « N^o 5011. Paraphrasis ad consuetudinem Santangeliacam, auctore Jac. Vigneo, in suprema curia Burdigalensi et foro Santonum præsidialium causerum patrono. *Santonis*, J. Bichon, 1638, in-4^o, v. marbr. (*aux armes de Turgot*). — Cette coutume de Saint-Jean-d'Angély est en *français*; le commentaire seul est en latin. Exemplaire du poète saintongeais GOMBAULD, avec sa signature *autographe* et sa devise sur le titre. » Peut-on savoir quel est le propriétaire actuel de ce volume ?

3^o D. — Quelle est l'origine étymologique de ce dicton populaire : « Je m'en moque comme de l'an quarante ? ».

4^o D. — Connait-on la raison historique du nom : « Blanc-l'œil » porté par une rue de la ville de Saintes ?

VARIÉTÉS

1384, 6 mai. — Délibération du corps de ville de Saint-Jean-d'Angély autorisant la levée d'une taille de 20 livres sur les habitants de la ville, pour rembourser l'emprunt destiné à payer la rançon d'Olivier du Guesclin, frère du connétable.

Mezée tenue par monseigneur le maire, le vendredi VI jour de may l'an mil CCC IIIIX et quatre ; et sont présens à la

dite mezée sire Ambrois de Mastaz, sire Jehan de Saumur, sire Bernart Tronquiere, sire André Coutelier, sire Bernart de Marteaux le jeune, Hugues Bidaut, Robert, le maire, Jehan Garin, Guillaume Giraut, Guillaume Colombea, Giraut Border, Jehan Rousseau, Pierre Ferragu, Guillaume Audoin, Pierre de Mavineau, Geoffroy Gaïart, Jehan Gillebert, Jehan Chauvea, Guillaume Suiraut Barber, Jehan Bernart, Bertram Giraut, Pierre Recommadeur, Bernart la Roque, Jehan Blanc, Jehan Savater, Guillaume Bouteville, Mathelin Broussait. Les queulx sont d'assent que l'on facet la tailhée sur tous les habitans de la somme de vingt livres qui ont esté empruntées de l'argent du souchet pour paier l'aide que l'on fait à monseigneur Olivier du Glesquin (Il avait été fait prisonnier au siège de Cherbourg en 1378, et avait été mis à rançon de 40,000 francs. FROISSART, l. II, c. 37, édit. Buchon, t. II, p. 41) pour paier sa rençon et accomplir le test de feu monseigneur le connestable, son frère.

Extrait du registre ayant pour titre : « C'est le papier de la mairie sire Guillaume Roilhe et fut receu le... jour d'avrilh l'an de grace 1384 ». Archives de la ville de Saint-Jean-d'Angély ; série B. B. Communiqué par M. L. C. Saudau, chargé du classement.

—

1657 30 août. — Bénédiction du cimetière et des cloches de Pisany. — *Archives de Pisany. Communiqué par M. H. de T.*

Le troisième jour du moy d'aoust mil six cent cinquante sept l'église de Pisany et ses cymetières ont été besnits, et la cloche baptisée et nommée Marie par François Chauvet, sieur de la Chassagne, et honorable femme Marie Perruchon, femme de sieur Jan Seuillet, ses pareins et marines, par messire Michel Peys, chanoine en l'église cathédrale de Saint-Pierre de Xaintes, grand archidiacre de Xainctonge, qui a fait toutes les cérémonies solamnellement dedans et dehors la dicté église, qui a pour patron saint Léonard.

—

1736. — Réparations à l'église de Saint-Maigrin, canton d'Archiac, « bâtie il y a peut-être cent ans », dit P.-D. Rainguet, *Études sur l'arrondissement de Jonzac* (1869), page 59.

Le dixneufiesme jour du mois de juin mil sept cent trante six avant midy, les fondemants de la fassade de l'église parroissiale de Saint-Mégrin ont estés fondés et commencé à construire par

Jean Piget, de Sainte-Radégonde, et par le nommé Balanger, maître-garçon de Jean Routier, maître-tailleur de pierre du feaux-bourg Saint-Eutrope-lès-Saintes, auquel l'adjudication de la réparation de la dite église a estée livrée par M. Compagnon, subdélégué à Saintes (2), pour la somme de 5,020 livres pour le santuaire et cœur pour 2,695 livres et la nef pour 2,325 livres, et la chapelle de Mgr le comte faisant pour luy m'a estée livrée à 400 livres. La première pierre de l'ar boutant de l'aille gauche de la ditte église a estée posée par Marie Bouchaud, fille de mon frère ; la seconde par M. Berthe, receveur au Chau (1), la troisième et pierre du second arbouttant de laditte fassade joignant l'allée a estée posée par Jacque Bouchaud, mon fils cadet ; il y avoit plusieurs habitants présants : M. Pierre Ranson et Jean Ranson, mon filleul ; Pierre Gardrat, maître Guillaume de la Fenestre, pratitien, et autre de La Fenestre, chirurgien, son oncle. Le révérand père Fillon, carme déservant la paroisse, y estoit aussy ; ce que je certiffe véritable et en foy de quoy jay signé.

BOUCHAUD.

Note écrite sur la feuille de garde d'un exemplaire de l'USANCE DE SAINTES, et communiquée par M. Jules Pellisson, avocat à Cognac.

BIBLIOGRAPHIE

Académie de La Rochelle. Séance publique. — La Rochelle, imp. Siret, in-8°.

Actes et mémoires de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. II, n° 6, 209-331 pages. — Saintes, imp. Hus, in-8°.

Almanach rural. L'Appel au peuple. — La Rochelle, imp. Dubois, in-32.

(1) Château, sans doute.

(2) Jacques Compagnon, seigneur de Feusses, Thaims et Thézac, conseiller du roi et son avocat au présidial de Saintes. Voir *Etudes et documents sur la ville de Saintes*, p. 60.

Annales de la Société des sciences naturelles de l'académie de La Rochelle. — La Rochelle, imp. Siret, in-8°.

Annales de l'archiconfrérie du Saint-Viatique. Août 1876. XII^e et dernier bulletin trimestriel, publié par la direction de l'archiconfrérie : MM. l'abbé Bonnet, archiprêtre de Saint-Pierre de Saintes, directeur; l'abbé E. Portier, vicaire de Saint-Pierre de Saintes, sous-directeur; l'abbé E. Vallée, secrétaire. — Saintes, imp. Hus, in-8°, 32 pages.

Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, 2^e vol., 1875, grand in-8°; Paris, Champion; Saintes, Mortreuil; 488 pages. — Compte-rendu dans la *Charente-Inférieure*, du 26 octobre 1876; — la *Chronique charentaise*, — le *Bulletin religieux*, de La Rochelle, du 4 novembre 1876; — le *Journal de Marennes*, 19 et 26 novembre 1876; — le *Courrier des deux Charentes*, du 7 décembre 1876; — le *Bulletin monumental*, 5^e série, t. IV, n° 8, p. 881.

AUDIAT (LOUIS). — *Un fils d'Estienne Pasquier. Nicolas Pasquier, seigneur de Mainx et de Balanzac, lieutenant général à Cognac.* Étude sur sa vie et ses écrits. 2^e édition. — Paris, Didier, 1876, in-8°, grav. 299 p. — Compte-rendu dans la *Revue des sociétés savantes* (6^e série, t. III, p. 41; janvier-février 1876), par M. le comte de Luçay; — la *Charente-Inférieure*, 9 avril 1876, par M. R. (de Richemond); — le *Journal de Paris*, 15 avril, par M. E. de Barthélemy; — l'*Indicateur*, de Cognac, 21 mai, par M. Jules Pellisson; — le *Poitou*, de Niort, 3 septembre, par M. de Rochave; — l'*Ère nouvelle*, de Cognac, du 18 janvier 1874.

A l'appendice l'ouvrage contient : Jugement de l'élection de Blois (1660) et arrêt du Conseil d'Etat (1668), qui maintiennent P. Pasquier dans sa noblesse; — Testament de Louis Pasquier, lieutenant du roi à Saint-Martin de Ré (1712); — Inventaire après décès de Louis Pasquier; — Contrat de mariage de Jacques Favereau et de Marguerite Pasquier (1617); — Raymond de Montaigne, correspondant de Nicolas Pasquier, etc.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ARCHIVES HISTORIQUES

DE LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance générale du 28 septembre 1876

M. de Tilly, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 24 mai 1875 qui est adopté, et de son rapport sur la Société. L'Assemblée adresse ses félicitations à M. le secrétaire.

M. Taillason, trésorier, fait ensuite connaître la position financière de la Société.

M. le Président ajoute que le nombre de 270 souscripteurs sur lequel on peut compter définitivement, assure une recette annuelle de 3,300 francs environ. Cette somme, indépendamment des subventions de l'Etat et du département, suffit pour faire face aux dépenses que doivent entraîner les publications de la Société.

M. le Président donne ensuite lecture d'une lettre de M. Léopold Delisle, adressant ses félicitations sur le second volume des Archives. L'approbation d'un homme aussi compétent, est un puissant encouragement pour la Société.

M. le Président propose la création d'un bulletin périodique, dont il expose le programme. La publication de ce fascicule offrirait plusieurs avantages. Il servirait de lien entre les sociétaires, en les tenant au courant du mouvement intellectuel de la province. Il estime que son impression coûterait 350 francs, si on la faisait paraître six fois chaque année.

M. Musset préférerait la publication d'un deuxième volume à celle du Bulletin.

M. le Président fait remarquer le temps considérable qu'exige la préparation des matières destinées à entrer dans un volume, et par suite la difficulté d'en publier deux dans une année. Après cette discussion, l'Assemblée adopte la création d'un Bulletin trimestriel, qui sera envoyé gratuitement à chacun des sociétaires, et, moyennant un abonnement de 3 francs par an, à toute personne en dehors de la Société. Le Secrétaire en demeure particulièrement chargé.

M. le Président appelle l'attention de l'Assemblée sur le projet de tirage à part des travaux des auteurs. Il leur serait accordé, s'ils le demandent, 25 exemplaires des pièces fournies, à condition qu'elles remplissent deux feuilles d'impression.

Il y aurait lieu aussi de modifier les articles VII et IX du Règlement, d'après lesquels la réimpression des pièces insérées dans le volume est interdite aux auteurs.

Ces deux propositions sont adoptées. (1)

Il est ensuite procédé au renouvellement des membres du Bureau et du Comité de publication, conformément à l'article IV du Règlement. Ont été élus, *Président* : M. Audiat; *Vice-Président* : M. le comte Th. de Bremond d'Ars; *Secrétaire* : M. H. de Tilly; *Secrétaire-adjoint* : M. Ch. Dangibeaud; *Trésorier* : M. A. Taillasson

MM. le vicomte de Beaucorps, le baron de la Morinerie, Musset, de Rencogne et de Richemond, ont été désignés, après un nouveau scrutin, pour faire partie du Comité de publication.

MM. Musset et Jouan présentent ensuite des travaux que l'heure avancée ne permet pas de lire. Leur communication est ajournée à une prochaine réunion.

A la fin de la séance, M. Audiat exprime ses remerciements à l'Assemblée de lui avoir de nouveau déferé la présidence de la Société. Il l'assure qu'il continuera, dans la mesure de ses forces, à contribuer au développement de la Société.

(1) Pour ces articles VII et IX modifiés, voir le Règlement, en tête du 3^e volume.

Séance du 7 janvier 1877.

Conformément au vœu émis par l'Assemblée générale, le Bureau décide que le 1^{er} numéro du *Bulletin*, tiré à 500 exemplaires, sera publié le plus tôt possible, et en confie l'impression à MM. Ribéraud et Loychón, membres de la Société. — M. de Tilly, secrétaire, est chargé de la rédaction. — Admission de plusieurs membres. — M. de Bremond insiste sur la nécessité de faire rentrer les cotisations en retard. — Vote de remerciements à ceux de MM. les Sociétaires qui ont organisé la séance publique de Cognac et en particulier à M. Jules Pellisson.

Séance du 3 février.

Le Bureau s'occupe de la publication du 4^e volume. Il résulte de la situation de la caisse fournie par M. le Trésorier, dans la séance générale du 28 septembre 1876, qu'il reste encore à recouvrer 159 souscriptions sur l'annuité de 1876 et plusieurs sur les annuités antérieures. Le Bureau invite en conséquence M. le Trésorier à faire payer les souscripteurs en retard. En présence du surcroît d'occupations occasionné par le nombre plus considérable des Sociétaires, l'Assemblée nomme, en vertu de l'article IV du règlement, un Trésorier qui exercera ses fonctions jusqu'à l'époque de la réunion générale. M. Taillasson, qui était chargé de ces attributions, continuera toutefois à faire partie du Bureau. — Examen du mémoire de l'impression du 3^e volume, dont le prix s'élève à 2,312 francs, en y comprenant les tirages à part.

Séance du 7 mars.

L'Assemblée délibère sur la composition du 4^e volume. L'ordre des matières qui doivent y être insérées est réglé. — M. Musset lit un mémoire intitulé : *Un Parlement au petit pied. Le présidial de La Rochelle*, qu'il destine aux réunions des Sociétés savantes à la Sorbonne. Ce travail sera envoyé à M. le Ministre de l'Instruction publique, avec l'approbation de la Société. — Le Bureau délègue MM. Audiat et Musset, pour la représenter à la réunion des Sociétés savantes, qui aura lieu à Paris, les 3, 4 et 5 avril prochain.

COMPTE-RENDU de la situation financière de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, par le Trésorier, à la séance générale du 28 septembre 1876 :

		DOIT		AVOIR		RESTE en caisse	
		fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
VOLUME 1874							
Recettes							
292 souscriptions à 12 fr.....				3494	»		
Souscription du Conseil général, 300 fr.....				300	»		
TOTAL des recettes pour le volume 1874...				3794	»		
Dépenses							
Impressions de circulaires pour la constitution de la Société.....	290	70					
Impression du volume 1874.....	2001	90					
Gravures.....	289	25					
Frais de correspondances, envois d'imprimés, transports.....	466	95					
TOTAL des dépenses pour le volume 1874..	3039	80					
Reste en caisse pour le volume 1874, sept cent cinquante-quatre francs vingt centimes.....						754	20
VOLUME 1875							
Recettes							
269 souscriptions à 12 fr.....				3238	»		
Souscription du Conseil général.....				300	»		
TOTAL des recettes pour le volume 1875...				3528	»		
Dépenses							
Presses à copier, cartonnage.....	30	80					
Impression de circulaires.....	50	»					
Gravures.....	30	»					
Impression du volume.....	2183	90					
Frais de correspondances, envois d'imprimés, transports.....	431	10					
TOTAL des dépenses pour le volume 1875..	2726	60					
Reste en caisse pour le volume 1875, huit cent un francs quatre-vingt-dix centimes.....						801	90
RÉCAPITULATION							
Somme restant en caisse pour le volume 1874....						754	20
Somme restant en caisse pour le volume 1875....						801	90
TOTAL.....						1556	10
A laquelle somme il convient d'ajouter pour encaissement de 57 souscriptions pour le volume de 1876.....						64	»
Reste en caisse à ce jour, sauf erreur ou omission.....						2240	10

Le Trésorier de la Société, A. TAILLASSON.

Dans la séance du mois de février 1877, ont été admis
— comme membres de la Société :

MM. BAZIN-DUVAL, propriétaire à Cognac.

BISSEUIL, avoué à La Rochelle, membre du Conseil
général pour Saint-Pierre d'Oleron.

BOLLON, licencié en droit, notaire à Tonnay-Boutonne.

BOUGNAUD (la commune de). Maire, M.

GAILLARD, notaire à Saint-Pierre d'Oleron.

GUILLET, Théodore, négociant d'eaux-de-vie à Saintes.

SAINT-MARTIN (de), Théodore, propriétaire à Cognac.

SAINT-PORCHAIRE (la commune de). Maire, M. Sicot.

SENÛSSAC (la commune de), Maire. M. Thomas.

AVIS ET NOUVELLES

Ont annoncé le *Bulletin* : l'*Écho saintongeais*, de Saint-Jean-d'Angély, du 18 janvier ; l'*Annonce*, de La Rochelle ; le *Bulletin religieux*, de La Rochelle, et l'*Avenir*, de Surgères, du 20 janvier ; la *Seudre*, de Marennes, du 21 ; la *Chronique charentaise*, de Saint-Jean, du 25 janvier ; le *Journal de Marennes*, du 28 ; la *Volonté nationale*, de Saint-Jean-d'Angély, du 7 février ; le *Polybiblion*, de février 1877.

La *Revue des questions historiques* (janvier 1876 p. 311), signale les travaux de la Société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* ; — et aussi la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 janvier 1877, article de M. Charles Louandre.

Les membres de la Société qui n'ont pas encore retiré le volume de 1876 sont priés de le faire le plus tôt possible, en acquittant la cotisation de 1877 qui doit être payée dans les deux premiers mois de l'année.

Le nombre croissant des Sociétaires ne permettant plus à M. Taillasson de s'occuper avec autant de zèle qu'il le voudrait de l'administration de la Société, le Bureau, en vertu de l'art IV du règlement, a nommé, pour remplir les fonctions de trésorier jusqu'à la prochaine Assemblée générale, M. Richer, directeur

de l'école communale de Saintes. En conséquence, c'est à M. Richer, à l'ancien palais de justice, à Saintes, qu'il faudra s'adresser pour réclamer les publications de la Société ou verser les cotisations.

La *Biographie de la Charente-Inférieure*, par MM. Henri Feuilleret et Louis de Richemond, qui est sur le point d'être terminée, formera deux volumes format charpentier, tirés à cent exemplaires. La souscription à *six francs* est ouverte dans les bureaux de la *Charente-Inférieure*, 20, rue de l'Escale, à La Rochelle.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Actes et mémoires de la commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et société d'archéologie de Saintes. Le tome II, n° 6 (Saintes, imp. Hus, 1876, in-8°, 122 p.), contient : les procès-verbaux des séances, du 14 novembre 1872 au 10 mai 1875 ; — Le *Registre* de François Tabourin, prêtre et prévôt des choristes en l'église Saint-Pierre de Saintes sous le règne d'Henri IV et pendant la minorité de Louis XIII (analyse par l'abbé Cholet). Ce sont des notes personnelles, des indications que l'auteur avait prises pour lui-même avec renvoi au manuscrit et qu'on a reproduites photographiquement avec ses abréviations et ses réflexions. Quelques exemples : p. 263 : « (17) Guillebaud les vendredis l'office de la croix. (18) id. les samedis, marais à Luzat appelés les marais de la doyenne. (19) id. le dimanche après l'élévation ; » p. 264 : « les plus proches parents dem^t à la R. et le plus proche parent qui en aiy, c'est un Berne ; » p. 245 : « v° — 1542. — Ferme f^{te} par M^{rs} du chapitre du ceau (sceau) de la Court c^d mine[?] de M. de X ; » p. 244 : « f° 2 — 1545, 16 Janv. — Chapniers. Jehan fedix village des essarts ; » page 274 : « (ces derniers mots sont d'une écriture plus jaunace que le reste), » laquelle écriture plus *jaunace* est, page 275 : « (d'une encre un plus (sic) jaune) ; » p. 280 : « f° 235 v° 236 — Crucifixum, Crucifixum... il y a là de la conscience, Messieurs... » ; puis les noms mutilés : « M. de Senonches » pour *Senouches* ; « Jehan de Guinauson » pour *Guinanson* ; « Charles de Coussis » pour *Coucîs* ; « Bonnot » pour *Bouvot* ; « Jehan Nanyeres » et « Jehan Manieres » pour *Navières* ; « Louis Maulhien » pour *Mauchen* ; p. 267 : « les rentes q. tient f^{bis} Chesull »

pour *que tient François Chesnel*, ou bien, p. 258 : « à St-Assaire (Au Seure); » Saint-Assaire est Saint-Césaire et non Le Seurre. Les abréviations et le système orthographique rendent presque le texte inintelligible pour ceux qui ne connaissent pas l'original. Ainsi : « chap^{ie} f^e, gr^a vic., les innoc^{ts}, deux q^{rs} de prés, sebⁿ, vigile de la mad. f^e 275 v^o, siège de la R, St-Jean dy, les murs de la V. de X., la seign^{ie} de M. de X. » Cela signifie : chapellenie fondée, grand vicaire, les innocents, deux quartiers de pré, Sébastien, vigile de la Madeleine, siège de La Rochelle, Saint-Jeand'Angély, la ville de Saintes, la seigneurie de M. de Saintes, ou bien encore : « d^t la pres^{on}, feu G^m Vzain, Gaulthier g^d Viv^t prêtre, la V. M^{ie} » pour : dont la présentation, feu Guillaume Uzain, Gaultier quand vivait prêtre, la vierge Marie ; enfin ces phrases p. 261 : « proc^r au siège presid. M^{on} assise dev^t les Cordeliers ; » pour procureur au siège présidial ; maison assise devant ; p. 258 : « M^r et M^e de Xaintes et le chapitre pour raison de ce qu'ils av^t compris les dits Sieurs et dame, » pour l'évêque de Saintes et l'abbesse de Saintes ; p. 273 : « M^t de M^r Joachim Raval frère de de X. » pour : Mort de M. Joachim Raoul, frère de M. (l'évêque) de Saintes ; et p. 264 : « M^r Vincent Chanistre et M^e Escole de l'église de X, » pour : M. Vincent, chantre et maître-école de l'église de Saintes. On pourrait multiplier les exemples ; — 3^e « Confrontation de la sirrie de Pons 19 mai 1622 ». C'est l'aveu et dénombrement de Henri d'Albret. L'auteur de cette publication et l'origine de cette pièce ne sont pas indiqués ; — 4^e « Mémoires. Fonds anciens. *Tamnum et le dolmen de Meschers*, par M. le ch^{er} de Vaudreuil. Extrait du Registre des délibérations de la Société d'Archéologie de Saintes. Séance du 2 Mai 1839 ; » 4 pages qui se terminent ainsi : « Le château que possédait l'ancien seigneur de cette commune est dénommé le *château Bardon*. Ces deux dernières syllabes sont évidemment celtiques et signifient la Montagne et la Forteresse des Bardes ; » — 5^e « *Note* adressée à la Société d'Archéologie de Saintes sur les recherches faites dans l'île d'Oleron par M. H. Luguët » ; et « 6^e *Rapport* sur les monuments celtiques de l'île d'Oleron », par le même ; 14 pages avec une lithographie ; — 7^e par M. l'abbé Valteau, *lettre* au président, résumé des articles qui ont paru dans le *Bulletin religieux*, (n^{os} des 24 janvier, 7 février, 23 mai, 5 et 12 septembre, 31 octobre et 8 novembre 1874), sur Saint-Jean-d'Angle, Saint-Fort-sur-Brouage, Saint-Symphorien, Broue, Champagne et Pont-l'Abbé (4 pages) ; — 8^e Souterrain-refuge et sépulture de Brives (3 pages), par M. Luguët, avec une lithographie publiée dans le *Bulletin*

monumental de 1875 (t. 3 de la 5^e série page 83); — 9^o Compte rendu, par M. de Richemond, d'une « Etude historique sur Fonfroide, abbaye de l'ordre de Cîteaux, située dans le diocèse et la vicomté de Narbonne, de 1093 à 1790, par M. E. Cauvet, membre de la commission archéologique de Narbonne, Montpellier et Paris. — 1875, XVI. — 608 p. in-8^o. »

La *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. XXXVII, 1876, contient p. 244-252, de notre collaborateur M. Paul Marchegay, *Charte en vers de l'an 1121*, tirée du cartulaire du Ronceray d'Angers. Il a été fait un tirage à part; 8 pages.

Bulletin de la société archéologique et historique de la Charente (quatrième série, tome X, année 1875) contient les pièces relatives à notre région, dont la nomenclature suit : — *Note sur un registre de l'état civil de la paroisse de Houlettes*, par M. Babinet de Rencogne; — *Note sur la grotte-refuge de Chez-les-Longs*, commune de Saint-André des Combes, par M. Paul Mercier; — *Le château de Bouteville*; — *Les gouverneurs de l'Angoumois*; — *Les gouverneurs de Cognac*; — *Bernard de Javerzac*, par M. Paul Lacroix; — *Les assemblées des protestants au désert* dans l'élection de Cognac, après la révocation de l'édit de Nantes, d'après les archives de la Charente-Inférieure, par M. Louis de Richemond. Les trois mémoires de M. Lacroix et celui de M. de Rencogne ont été tirés à part.

Bulletin religieux du diocèse de La Rochelle et Saintes : XIII^e année, numéro 3 (22 juillet 1876), p. 28 : *L'abbé Belnet, chanoine de La Rochelle* (nécrologie); — 6 et 7 (12 et 17 août 1876), p. 71 et 83 : *Le comte Aymar de Dampierre* (nécrologie); — n^{os} 8, 10, 11 et 18, (26 août, 9 et 16 septembre, 4 novembre 1876), p. 85, 105, 117, 203 : *L'abbé Dières-Monplaisir, curé de Saint-Martin-de-Ré* (par M. l'abbé Joly, curé de Bussac-lès-Saintes), (fragment d'une biographie publiée depuis); — n^o 9 (2 septembre 1876), p. 100 : *L'abbé Alexandre Gellé* (nécrologie); — n^o 11, (16 septembre) p. 120 : *Une page d'Eugène Fromentin*; — n^o 13 (30 septembre) p. 143 : *Un épisode de la vie de M. Dières*, par M. l'abbé C. Bonnaud; — n^o 16 (21 octobre) p. 179 : *Les maisons de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu dans les diocèses de La Rochelle et de Saintes, avant la Révolution de 93*, où l'auteur a confondu l'hôpital de Saint-Pierre-ès-liens de la Charité à Saintes, dont l'église a été démolie en 1872, avec l'hôpital Saint-Louis ou hôpital général qui existe encore. Avant la Révolution, il y avait à Saintes trois hôpitaux;

— nos 16, 17, 18 (21 et 28 octobre, 4 novembre) p. 185, 195, 289 : *Un Mac-Mahon à Chenac en 1725 et 1727*, par M. le curé de Chenac ; réponse (par M. Louis Audiat) ; autre note de M. l'abbé Renaud ; — n° 20 (18 novembre) p. 225 : *Une relique insigne de Saint-Eutrope* (extrait du 2^e volume des *Archives*) ; — *Fondation du culte divin à l'aumônerie d'Aufrédi, en 1216* (extrait de la *Chronique charentaise*, du 21 octobre 1876) ; — nos 21, 22 et 23 : *Notes sur l'histoire religieuse de Marennnes*, par M. l'abbé Valteau ; — n° 25 (23 décembre) p. 285 : *L'abbaye du grand Saint-Bibien*, près Vouhé, ordre de Fontevrault, où l'auteur confond un prieuré avec une abbaye.

Chronique de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Rémy, publiée pour la Société de l'Histoire de France par François Morand (Paris, Renouard, 1876), p. 72, chapitre XXXIV : « Comment la ville de Soubize en Guyenne fut prinse et desmolie par le duc de Bourbon, et conte de La Marche sur les Anglais (1412). »

L'Ere nouvelle des Charentes, de Cognac : *L'eau-de-vie*, 21 décembre 1876 et janvier 1877, 7, 14 et 25 ; — 1^{er} février : *Discours* de M. Moullon * à l'installation de M. Hennessy, comme président du tribunal de commerce à Cognac ; — 8 février : *Notice sur la marquise de Verdelin* (Marie-Magdeleine de Bremond d'Ars), à propos de la rue qui porte son nom à Cognac.

Journal officiel, du 20 janvier 1877 : *Notice sur M. Garsonnet*, par M. Ernest Bersot *, de l'Institut ; — 22, 24, 25 et 26 janvier, (reproduit par *La Seudre*, de Marennnes, 11 février) : *Rapport* de M. G. Bouchon-Brandely, secrétaire du collège de France, relatif à l'ostréiculture dans les îles de Ré, d'Oleron, à Marennnes, à La Tremblade, au Verdon.

Dans la *Nouvelle géographie universelle* ; t. II, p. 514-523 ; (Hachette, 1876), *Charente-Inférieure*, M. Elisée Reclus parle du « capitole » de Saintes qui n'a jamais existé ; et de « l'illustre inventeur angevin Bernard Palissy. » Il cite M. Letelié *. La description du cours de la Charente commence page 433. Il y a deux vues de la Charente-Inférieure, d'après les eaux fortes de M. Lancelot : *Ars en Ré* et *La Rochelle*.

Le *Phare littéraire, écho de Royan*, (imprimeur et rédacteur en chef, M. Victor Billaud,) contient : 1^{re} année, n° 1, 28 janvier 1877 : *La lanterne des morts à Fenieux* ; — n° 2, 4 février, *Le fanal d'Ebéon* ; — n° 3, 11 février, *Grille en fer à Burie* ; *le siège de Mornac* ; — n° 6, 4, 11, 18 mars et suivants ; *La presse périodique à Royan, son histoire*, par M. P. Jgnain.

Le Protée, journal illustré de Cognac, imprimé à Pons, chez M. Noël Texier (21 et 28 janvier, et 4 et 11 février) : *Les Carrières de Saint-Même*, par M. Lacroix, reproduit par *l'Ère nouvelle*, du 22 et 29 mars; — 21 janvier, *Marguerite de Valois*, par M. Gubeta; — 4 février, *Guez de Balzac*. Le dernier n° a paru le 4 mars.

Revue de Champagne et de Brie, juillet, août, septembre, 1876; *La Champagne à l'Académie française*, par M. Kerviler.*

Revue des Deux-Mondes, du 15 janvier 1877 : *La question du phylloxera en 1876. L'extension du fléau et les moyens de le combattre*, par M. J.-E. Planchon. — *Le Correspondant*, des 25 janvier et 10 février : *Le phylloxera et le budget*, par M. A. Certes. Il cite les expériences à Chérac de M. Delaage de Saluces.*

QUESTIONS ET RÉPONSES

RÉPONSES. — N° 1. *Le peintre Bragny*, p. 13. — En février 1664, est marraine à Saint-Vivien de Saintes, Angélique Bragny qui signe avec Françoise Bragny et P. Bragny. — A Nieul-lès-Saintes, dans l'église, est un tableau représentant Saint-Martin qui partage son manteau avec un mendiant. On lit : *Ce tableau a été donné à l'église de Nieul par monsieur Marion, lieutenant des chirurgiens de Xaintonge. Fait à Xaintes par Bragny 1656.*

L. A..

N° 3. *Je m'en moque comme de l'an quarante*. — On lit dans Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, t. 13, verbo *l'an quarante* : « L'an mil huit cent quarante, qui devait, d'après une croyance populaire, être marquée par la fin du monde. »

P. B.

Au commencement de chaque année, le peuple gaulois, accompagnant ses druides et ses magistrats, se rendait processionnellement dans la forêt en criant : « Au Gui-l'an-neuf. » Dans l'idée du peuple, l'an neuf était un terme fixe, un *non plus ultra*. Ainsi l'an 40 ne devant jamais arriver, on pouvait s'en moquer impunément. Il y a un demi-siècle passé, lorsque les bons villageois de Chaniers ou de La Chapelle se paraient encore du *cucullus*, ils se servaient de cette expression pour dire qu'une chose sera de longue durée ou n'aura jamais de fin : « O durerat autant que la Guille d'enneu. »

P.-G. B.

On a voulu trouver l'origine de ce dicton dans les appréhensions non justifiées qu'avaient fait naître, à l'approche de l'an mil, ces paroles de l'Evangile : « mille ans et plus. » (1) Mais comme il n'y avait dans ce passage du Nouveau Testament rien de spécial à l'an 40, cette interprétation a été rejetée. En voici une autre, qui aura sans doute plus de succès. Elle n'est pas due à la cuisinière de Molière, mais à un cordon bleu de notre cru saintongeais, Marie-Anne Perrineau, « née native » du faubourg Saint-Palais de la ville de Saintes. Cette fille prononçait le dicton en question : « Je m'en moque comme de l'ancoran. » Ce fut un trait de lumière. On sait en effet que dans le patois Saintongeais, *l'alcoran* se prononce *l'ancoran*. *L'an quarante* était évidemment une corruption de *l'ancoran*, et le dicton ainsi prononcé était une protestation traditionnelle et religieuse de nos pères contre la doctrine et le régime de *l'alcoran*, dont ils avaient été menacés par suite de l'invasion des Sarrazins. ROCHAVE.

Dans mon enfance, à Saintes, j'entendais parfois de vieux serviteurs se servir de ce dicton et aussi mes parents ; seulement ils ne le formulaient pas tous de la même manière. Un jour, voulant redresser les fautes de langage de notre gouvernante qui ne cessait de répéter qu'elle se souciait de telle chose comme de *l'ancoran*, je la repris avec toute l'assurance de mon petit savoir, lui faisant observer qu'il fallait dire : *de l'an quarante*. Mon père survint, qui trancha la question et déclara qu'en devait dire : *Je m'en soucie comme de l'Alcoran*. Il est certain que ce dicton se justifie s'il a dû son origine, comme je le suppose, au mépris qu'avaient les croisés pour *l'Alcoran*. A. DE B.

N° 4. *Rue Blanc-l'Œil*. — Il existe plusieurs familles portant le nom de *Blanleuil*, à Angoulême notamment. Ne serait-ce pas cette famille qui aurait donné son nom à la rue qui nous occupe ? P. B.

La rue Blanleuil fut habitée par un médecin qui lui a laissé son nom. Il existe à Baignes-Sainte-Radégonde un notaire de ce nom, qu'on croit être un des descendants de ce médecin. P.-G. B.

QUESTIONS. N° 5. — Quels étaient les noms patronymiques et prénoms de d'Argence, à qui le prince de Condé venait de rendre son gantelet, au moment où il fut massacré par Montesquieu à la bataille de Jarnac, 13 mars 1569 ?

(1) Les terreurs de l'an mil auraient été inventées par M. Michelet. Voir *Revue des questions historiques*, livraison du 1^{er} janvier 1873, p. 145. Note du secrétaire.

N° 6. — D. Quelle est l'étymologie du nom de la *Bertonnière*, ou *Bretonnière*, porté par un quartier du faubourg de la ville de Saintes.

N° 7. — D. Quelle est l'origine, dans le patois saintongeais, du verbe neutre *bronzer*, pour *déborder*? du nom de *mogette*, pour haricot? du mot *talbot*, pour exprimer une sorte d'entraves suspendues au cou des animaux? R.

N° 8. — Existe-t-il sur l'histoire de la botanique dans la Charente-Inférieure, la préface de la *Flore de l'Ouest* par James Lloyd exceptée, un autre ouvrage que celui de L. Faye: *Note sur les progrès de l'étude de la botanique dans le département de la Charente-Inférieure*; Poitiers, autographie Pichot, 1846? P. B.

N° 9. -- 1753. 25 mars. Baptême en l'église des dames religieuses de Cognac, *l'église paroissiale de Saint-Léger de Cognac étant fermée depuis peu de jours et ne s'y faisant aucune fonction, à cause des excès et scandales qui s'y sont commis*, de Jean-Jacques Philippe, né le 23, fils de Jean Fé de Ségeville, président civil et criminel de Cognac, et de Marie-Louise-Ursule Moucheteau. A-t-on des renseignements sur la nature des faits scandaleux commis dans l'église Saint-Léger? J. P.

N° 10. — A l'entrée du bourg d'Archiac, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Jonzac, on lit sur des écriteaux de bois : *La mendicité et le séjour des Bohémiens sont interdits dans la commune d'Archiac*. De quelle époque est cette inscription ?

VARIÉTÉS

1761. UN BÉNÉDICTIN DE BAINES, PEINTRE DE PORTRAITS.

Dans l'*Extrait du procès-verbal du chapitre général de la congrégation des Bénédictins exempts, tenu en l'abbaye de Saint-Sauveur de Blaye, Diocèse de Bordeaux, le premier de may de l'année mil sept cens soixante-un et les deux jours suivans*, pièce de 10 p. in f°, imprimée « pour être envoyé des exemplaires dans toutes les abbayes de la congrégation, » s. l. n. d. sans nom d'imprimeur, (*Bibliothèque de M. Jules Pellisson, avocat à Cognac*) on lit à la page 6 :

« L'abbaye de Baines, Diocèse de Saintes, auroit été appelée. Dom de Montauzon, Prieur d'icelle, auroit comparu, et dit que ses confrères n'auroient pu envoyer de députés vu le petit nombre

des religieux, qui sont actuellement dans l'Abbaye, qu'il étoit édifié de la conduite de ses Religieux, et que leur comportement étoit régulier à l'exception de celui de Dom Daine qui étoit absent depuis très longtemps : que luy Prieur luy auroit souvent écrit de vouloir se rendre pour remplir ses devoirs ; mais que ledit Daine n'auroit fait aucun cas de ses avertissements et qu'il étoit actuellement à Bordeaux, et comme l'assemblée générale a été informée que ce Religieux, au lieu de remplir les devoirs de son état, consommoit presque tout son temps en faisant des portraits de toute espèce : sur la réquisition du syndic général a ordonné, comme il ordonne, audit Daine d'avoir à se retirer dans l'Abbaye dans un mois pour le plus tard ; prohibe et défend au même Religieux de peindre le sexe, le tout sous peine d'interdit, et de suspense encourue par ce seul fait, dès qu'il aura connaissance de la présente ordonnance. »

BIBLIOGRAPHIE

(AUDIAT.) — *Etudes, documents et extraits relatifs à la ville de Saintes*, publiés par (et aux frais de) M. le baron Eschas-seriaux. — Saintes, imp. P. Orliaguet. Paris, Champion ; 1876, gr. in-8°, 554 pages. — Cet ouvrage contient : 1° L'inventaire des archives de l'hôtel de ville antérieures à 1790 ; 2° L'analyse des registres de police de 1728 à 1790 ; 3° Privilèges de la ville et du corps de ville de Saintes ; 4° Lettres de Charles XIII relatives aux portes de Saintes (1484) ; 5° Liste des maires, échevins et conseillers municipaux de la ville de Saintes jusqu'en 1874 ; notice et filiations des familles de l'échevinage ; notes historiques inédites ; 6° Armorial des maires et échevins ; 7° Anoblissement des maires ou échevins de Saintes ; 8° Election des maires et échevins de Saintes ; Prestation de serment. Nomination d'officiers de la milice bourgeoise ; 9° Délibérations du corps de ville de 1579 à 1732 ; 10° Réunion des charges de la milice bourgeoise au corps de ville ; 11° Etablissement de l'octroi et des casernes ; 12° Rôle des habitants pour payer les dettes de la ville, en 1742 ; 13° Tarif des octrois de la ville en 1759 ; 14° Observations sur la ville de Saintes ; 15° Acquisition d'un emplace-

ment pour les casernes et emprunt ; 16° Sommaire des délibérations du corps de ville de 1788 à 1790 ; 17° Emeute à Saint-Thomas de Cosnac ; 18° Assemblée primaire pour la formation du département ; 19° Délibérations de 1792, 1793, 1831, 1842, 1867 ; 20° Table onomastique par M. H. de Tilly.

Dans cet ouvrage si important, parmi un nombre considérable de faits, de noms et de dates, nous avons relevé les erreurs suivantes : p. 32, au lieu de *Brouillaud*, lisez *Bouillaud* ; p. 33 : *Armand*, lisez *Arnaud* ; p. 34 : *Jeanne* et non *Marie* Farnoulx ; p. 44, ligne 18 : la *Béraudière*, et non la *Briandière* ; p. 48, l. 19 : *Daudenet*, et non *Dudouet* ; p. 49, l. 32 : *du Tirac* et non *de Tirac* ; p. 70, l. 8 : *Daviotets*, lisez *des Daviotières* ; p. 81, l. 45 : lire *lieutenant de la maréchaussée de Saintonge* ; p. 88, l. 2 : *Poittetin*, lisez *Poittevin* ; p. 119, l. 15 : *Sarran*, lisez *Sarrau* ; p. 58, lire : « laissant deux fils : 1° Martin-Marie-Charles Boudens de Vanderbourg... qui n'eut pas d'enfants de mademoiselle de Ravel son épouse ; 2° Louis-Auguste, né à Saintes le 1^{er} mars 1767, lieutenant au régiment de Vivarais infanterie, qui de mademoiselle Compagnon de Thézac eut trois filles : Louise-Edwige, Louise-Annette-Joséphine, et Isabelle-Jacqueline-Alexandrine qui habite Saintes. » M. de La Morinerie, *La noblesse de Saintonge*, avait commis la même erreur, p. 26 : p. 130, l. 2 : *refendues*, lire *défundues* ; p. 131, note, l. 8 : *Toufou* pour *Torfou* ; p. 135, l. 69 : *de Barre* pour *de Barro* ; p. 136, l. 4 : 1654, au lieu de 1554 ; p. 141, note, l. 26 : *Couvidou* et *Couvidon* ; p. 147, note, l. 16 : 1856 pour 1866 ; p. 150, l. 7 : *Goulard* pour *Soulard* ; p. 180, note 1 : *d'escadron* pour *escadre* ; p. 239, note, l. 19 : *Burle* et *Burles*, lisez, *Burlé* ou *Beurlé* ; p. 255, l. 2 : *seigneur de Taillebourg*. Les Moreau n'ont jamais possédé *Taillebourg*, mais *Panloy*, qui relevait de la seigneurie de *Taillebourg* ; p. 258, note 1 : *Josias* et non *Jonas* ; p. 396, note 2 : *du Gua*, au lieu de *du Bois* ; p. 404, note 1, l. 1, *Dompierre* et non *Dampierre* ; p. 416, note 1, l. 11 : *Gansarde*, est mis pour *Gansas* ou *Gansar* ; p. 419, l. 6 : *prétation*, lisez *prestation* ; p. 554 : *Vineroux*, lisez *Viveroux*, etc. — Compte-rendu par M. Tamizey de Larroque, dans la *Revue des questions historiques*, livraison d'avril 1877, p. 713.

AUSSY (D'). — *De l'origine des rôles d'Oleron*. — Poitiers, imp. générale de l'Ouest, 1876, in-8°, 16 p. (Extrait de la *Revue d'Aquitaine*).

BABINET DE RENCOGNE. — *Note sur un registre de l'état civil de la paroisse de Houlettes*. — Angoulême, imp. Chassaignac et C^{ie}, 1876, 8°, 15 p. (Extrait du *Bulletin de la société archéologique de la Charente*).

BARDONNET. — *Niort et la Rochelle de 1220 à 1224*. Notes et documents. — Niort, Clouzot, 1874, in-8°, 70 pages.

Bibliophile (le) Bordelais. Catalogue de livres... de Ch. Lefebvre (n^{os} 46 et 47). — Pons, imp. Noël Texier, 1876-1877, in-8°.

BOUCHERIE.* — *Une nouvelle révision des poèmes de Clermont*. — Montpellier, imp. Ricoteau, Hamelin et C^{ie}; Paris, Maisonneuve, in-8°, 24 p.

— *Une colonie Limousine en Saintonge* (Saint-Eutrope). — Paris, Maisonneuve, in-8°, 1876. (Extrait de la *Revue des langues romanes*, 2^e série, T. 1, novembre).

BOUGUEREAU. — *Fleurs des champs. — Vendangeuses*, d'après W. Bouguereau. (Galerie photographique.) Paris photog. Goupil.

BREMOND D'ARS (Anatole de). — *Alphabet de l'art militaire de Jean Montgeon, sieur de Haut-Puy de Fleac, angoumoisain*, annoté par Anatole de Bremond d'Ars. (Extrait du *Bulletin de la société archéologique de la Charente*.) — Compte-rendu par M. le comte de Luçay, dans la *Revue des sociétés savantes*, 6^e série, t. III, p. 43; dans le *Cabinet historique*, décembre 1875, p. 292.

BROCHARD (D'). — *Manuel pratique du sevrage*; guide des mères et des nourrices. Orné de gravures. — Paris, libr. v^e Adr. Delahaye, in-18, 1 fr. 50.

— *Des bains de mer chez les enfants*; 2^e édition, revue et corrigée, avec gravures; Paris, imp. Walder; lib. Normand, v^e Delahaye et C^{ie}, in-18 jésus, 260 p.; 2 fr. 50.

Bulletin de l'académie des musées Santones, 1876, août-octobre, n^o I. — Saint-Jean-d'Angély, imp. Lemarié, 1876, 4^e, 16 p.

Bulletin (nos 3 et 4) de la Commission départementale instituée pour l'étude du phylloxera. Janvier-mars 1877. — Saintes, imp. Hus, 1877, 8°, 48 et 24 p.

CASTAGNARY. — *Les jésuites devant la loi française. — Paris imp. Debons et C^{ie}; lib. Decaux, 1877, 32°, 116 p.; 1 fr.*

CHAIGNEAU. — *Projet de création d'un nouveau cimetière à Aulnay. — Adolphe Bonnin, Saint-Jean-d'Angély.*

CHATEAU-RENAULD (M^{me} de) (Anne Pérard). — *Eloge historique d'Anne de Montmorency, duc et pair, maréchal, connétable de France....* Discours qui a obtenu l'accessit au jugement de de l'académie de La Rochelle. — Paris, imp. A. Chaix, in-8° xxii-122 p. (Réimpression de l'édition de 1783; tirée à petit nombre.)

Chemin de fer de Saint-Jean-d'Angély à Niort. Demande de tracé par la vallée de la Boutonne. — Saint-Jean-d'Angély, typ. Lemarié, 1876, 4°, 14 p. (Signé : Nestor Perthuis de La Salle*).

Compte-rendu de la boulangerie actionnaire de Nieul-sur-Mer. — La Rochelle, imp. Deslandes, in-4°.

Compte-rendu de la société mutuelle d'assurance contre l'incendie Aunis-Saintonge. — La Rochelle, imp. Siret, in-8°. (Directeur, M. Ernest Callot*).

COUTURIER. — *Première lettre des ouvriers de la marine aux députés. — La Rochelle, imp. Siret, in-4°.*

CRAON (princesse de). — *Direction générale des archives de Paris, 17 août 1755. — La Rochelle, imp. P. Dubois, in-8°.*

— *Extraits des Archives du directoire de la Charente-Inférieure, 11 juin 1807. — La Rochelle, imp. P. Dubois, in-8°.*

— *Extrait du registre des délibérations du conseil de la commune de Saint-Martin-de-Villeneuve, 12 mai 1803. — La Rochelle, imp. P. Dubois, in-8°.*

— *Cession par M. de Jumillac au s^r Apert de La Rue; 5 novembre 1812. — La Rochelle, imp. P. Dubois, in-8°.*

— *Mémoire à MM. les premiers présidents et conseillers composant la chambre civile de la cour d'appel de Poitiers. — Rochefort, imp. Triaud et Guy, in-4°.*

71

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ARCHIVES HISTORIQUES

DE LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS

RÈGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ⁽¹⁾

ARTICLE 1^{er}. — Il est formé, sous le nom de *Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, une Association pour la publication de documents inédits, pièces et travaux historiques relatifs à la Saintonge et à l'Aunis (Généralité de La Rochelle, qui s'étendait de Coutras à Marans) et les anciens diocèses de La Rochelle et de Saintes.

ART. II. — La Société se compose de toutes personnes qui adhèrent au présent règlement, et s'engagent à verser, dans les deux premiers mois de chaque année, la somme de *douze* francs. En échange de cette cotisation, les membres auront les publications de la Société, un volume au moins par an. Les sociétaires nouveaux devront verser leur souscription dans le mois qui suivra leur adhésion.

ART. III. — La Société, dont le siège est à Saintes, point central de la circonscription historique, se réunira au moins une fois tous les ans en assemblée générale, et, autant que possible, successivement dans chacun des chefs-lieux d'arrondissement, pour décider les questions qui lui seront soumises,

(1) Délibéré en Assemblée générale le 28 mai 1874, et modifié dans l'Assemblée générale du 28 septembre 1876. Voir le procès-verbal de la séance, page 17 du *Bulletin*, n° d'avril 1877.

et, s'il y a lieu, entendre, après approbation du Bureau, la lecture des travaux présentés.

ART. IV. — Elle est administrée par un Bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint, d'un trésorier, et aidée par un Comité de cinq membres, qui seront tous nommés à la majorité dans l'assemblée générale pour deux ans et pourront être réélus.

Le Bureau et le Comité pourvoiront provisoirement, jusqu'à l'assemblée générale, aux vacances du Bureau et du Comité.

Le Bureau règle l'emploi des fonds, et, avec le Comité chargé de préparer les publications, prononce l'admission des pièces ou travaux présentés.

ART. V. — Le président représente la Société dans ses relations extérieures, convoque et préside les réunions, reçoit la correspondance et détermine la part de travail qui peut incomber à chacun.

ART. VI. — Les membres de la Compagnie sont invités à recueillir tous les renseignements inédits et les documents manuscrits relatifs à l'histoire de la circonscription. Les notes de peu d'étendue et les analyses de pièces pourront être groupées sous le titre de *Mélanges*. Les documents ne seront accompagnés que d'une très courte notice. Quelques travaux historiques pourront accessoirement trouver place dans les publications de la Société.

ART. VII. — L'auteur d'un travail inséré n'en redeviendra maître que six mois après la publication du volume. Il en sera de même du tirage à part qui en aurait été fait.

ART. VIII. — Les volumes de la Société, tirés presque exclusivement pour les souscripteurs et dont la Société se réserve la vente, seront toujours vendus à un prix supérieur à la cotisation.

ART. IX. — L'auteur d'un travail suivi, égal à deux feuilles au moins d'impression, recevra gratis, s'il le désire, un tirage à part de vingt-cinq exemplaires. Les membres du Bureau et du Comité, et le sociétaire chargé des tables du volume auront droit à un exemplaire de ce volume.

ART. X. — La Société sera constituée dès qu'elle comptera 150 souscripteurs. Elle se réunira alors en assemblée générale pour l'adoption définitive du règlement, la nomination du Bureau et du Comité.

ART. XI. — Le présent règlement ne pourra être modifié que de l'assentiment des deux tiers des membres présents à la séance. La lettre de convocation énoncera les points qui seront soumis à une nouvelle discussion. Toute demande de modification du règlement devra être faite par écrit et signée de trois membres.

Le Bureau et le Comité de publication sont aussi composés pour les années 1876-1877 :

BUREAU : *Président d'honneur* : JULES DUFAURE, de l'Académie française, sénateur, à Vizelle, par Cozes (Charente-Inférieure). — *Président* : LOUIS AUDIAT, bibliothécaire-archiviste, à Saintes, lauréat de l'Institut, officier de l'Instruction publique. — *Vice-président* : Le comte THÉOPHILE DE BREMOND D'ARS, à Vénérand, par Saintes. — *Secrétaire* : HIPPOLYTE DE TILLY, maire de Pessines, par Saintes. — *Secrétaire-adjoint* : CHARLES DANGIBEAUD, avocat, à Saintes. — *Trésorier* : RICHER, directeur de l'école communale, à Saintes, rue du Palais.

COMITÉ DE PUBLICATION : Le vicomte MAXIME DE BEAUCORPS, archiviste-paléographe, au Fief de Genouillé, par Muron (Charente-Inférieure), et à Orléans. — Le baron LÉON DE LA MORINERIE, à Paris. — GEORGES MUSSET, archiviste-paléographe, à Thairé, par La Jarrie (Charente-Inférieure). — GUSTAVE DE RENCOGNE, archiviste de la Charente, à Angoulême, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. — LOUIS DE RICHEMOND, archiviste de la Charente-Inférieure, à La Rochelle, officier de l'Instruction publique, correspondant du Ministère pour les travaux historiques.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 11 mars 1877

M. le Président donne lecture de plusieurs lettres, qui prouvent que la publication du *Bulletin* a été accueillie avec faveur.

Il demande l'autorisation d'augmenter le tirage du IV^e volume, en raison du nombre croissant des souscripteurs : car il serait nécessaire d'avoir un certain nombre d'exemplaires en réserve, soit pour satisfaire aux demandes des nouveaux sociétaires, soit pour en mettre quelques-uns en vente. Cette proposition, combattue par MM. de Bremond et Dangibeaud, est ajournée à une prochaine séance.

M. Richer, directeur de l'Ecole communale de Saintes, est nommé trésorier de la Société. Il devra s'entendre avec M. Taillasson, pour le règlement des comptes de la Société.

Séance du 29 avril

M. Richer, trésorier de la Société, est installé dans ses fonctions. — Admission de plusieurs membres. — Discussion relative à l'augmentation du tirage du IV^e volume, qui serait porté de 350 à 375. Le président fait remarquer qu'il y a jusqu'à ce jour 327 sociétaires; si l'on tient compte des doubles exemplaires accordés, de ceux qui sont envoyés au Ministre, au Conseil général, au dépôt légal, 341 volumes vont se trouver employés. Il serait donc urgent d'avoir 30 et quelques exemplaires de plus pour les nouveaux sociétaires, ou pour la vente.

MM. de Bremond et Dangibeaud font observer que le nombre de 327 souscripteurs n'est pas assuré, puisque tous n'ont pas encore payé leur cotisation annuelle. Il est répondu que le fait seul de n'avoir pas retiré son engagement dans les deux premiers mois de l'année, constitue pour le sociétaire une obligation, d'après le règlement; dès lors, son adhésion est définitive. Après discussion, le Bureau décide que le IV^e volume sera tiré à 375 exemplaires.

Sur la proposition de M. le président, le Bureau est aussi d'avis d'envoyer un exemplaire du IV^e volume, aux grandes

revues, telles que la *Bibliothèque de l'École des chartes*, la *Société d'histoire de France*, la *Revue des questions historiques*, etc. : ce serait moyen d'obtenir une certaine publicité pour la Société, par suite des comptes-rendus que ces périodiques inséreraient dans leurs colonnes, en échange de ce don.

Séance du 17 juin

Le Président annonce le décès de M. de Blossac, le doyen de nos sociétaires, et fait en quelques mots son éloge. — Admission de nouveaux membres.

M. Richer, trésorier, donne connaissance de la situation financière de la Société. Il y a environ 3,000 fr. en caisse et il reste encore 150 cotisations environ à recouvrer sur l'annuité de 1877. Le Bureau engage M. le trésorier à faire payer MM. les souscripteurs en retard.

Le Président demande que le prochain numéro du *Bulletin* ait deux feuilles d'impression au lieu d'une, afin de pouvoir se mettre au courant. Les matières intéressantes abondent et les dimensions sont trop restreintes. Il demande aussi une gravure pour un objet qu'il présente. Ces deux propositions sont acceptées. — Vote d'une somme annuelle de 30 francs pour une personne chargée du service : distribution du volume et du *Bulletin* aux souscripteurs de Saintes, recouvrements de cotisations, etc.

Dans les séances des 29 avril et 17 juin, ont été admis comme membres de la Société :

MM. Paul-Emile BENUREAU, instituteur, à Chamouillac,

Le vicomte Amaury BOUCHARD d'AUBETERRE, à Marsat, par Riom, (Puy-de-Dôme).

L'abbé BRUNAUD, curé du Chay, par Saujon.

Albert CASTAIGNE, négociant à Bassac (Charente).

Julien-Ernest CHEVALIER, directeur de la Banque de l'Algérie, à Alger.

Léonce GASCHET, receveur de l'enregistrement, à Cognac.

Edmond LAINÉ, négociant, à Cognac.

Le baron G. d'HUART, préfet de la Charente-Inférieure.

De LAMBERTERIE, sous-préfet de Saintes.

Paul ROULLET, maire et négociant à Jarnac, (Charente).

La commune de SAUJON. Maire, M. Massiou.

De TOYON, membre de plusieurs sociétés savantes, à Saint-Ciers-du-Taillon, par Mirambeau.

L'abbé VAN DEN BRULE, curé de Saint-François-de-Sales, à Paris, place Wagram, 5 (Boulevard Malesherbes).

AVIS ET NOUVELLES

Ont rendu compte du II^e volume des *Archives*, la *Revue des questions historiques*, livraison d'avril 1877; du III^e volume, le *Polybiblion*, (février 1877); la *Charente-Inférieure*, de La Rochelle, (15 mars); le *Rappel charentais*, de Saintes, (15 avril); l'*Indépendant*, de Saintes, (28 avril); le *Bulletin religieux du diocèse*, de La Rochelle, du 28; les *Tablettes des Deux-Charentes*, de Rochefort, du 19 mai; le *Courrier des Deux-Charentes*, (31 mai), article de M. H. de T; l'*Indicateur de Cognac*, (31 mai), article de M. X... (M. Pellisson); la *Seudre*, de Marennes, (3 juin), article de M. W. M.

Le *Journal des villes et campagnes*, du 3 avril, et le *Monde*, du 23, ont reproduit la lettre de Louis XIV publiée dans le III^e volume des *Archives*, p. 432.

La *Chronique Charentaise*, (15 juin), et la *Volonté nationale*, de Saint-Jean-d'Angély, (13 juin), rendent compte du *Bulletin* et le pillent.

Le IV^e volume des *Archives* est sous presse. Les feuilles 2 à 10 sont tirées. Les feuilles 11-18 sont en épreuves.

En décembre prochain, la section littéraire de l'Académie de La Rochelle décernera une médaille d'argent au lauréat du concours de triolets qui sera clos le 1^{er} octobre 1877. Le choix du sujet est libre. Toute pièce non inédite sera exclue.

La Société des fêtes de Charité de la Rochelle offre une médaille d'or de 100 francs à l'auteur d'une pièce de théâtre, en

3 actes au moins, (en prose), et une médaille d'argent pour une pièce en un acte (en vers ou en prose), dont le sujet sera emprunté à l'histoire de la Rochelle.

Le concours sera clos le 30 novembre 1877. La Société se réserve le droit de faire représenter les pièces primées, autant de fois qu'elle le voudra, sans avoir à payer à l'auteur autre chose que... sa médaille. Elle fournit en outre des notices sur l'histoire locale.

M. Noël Texier, typographe à Pons *, a obtenu à l'exposition régionale d'Angoulême une médaille de bronze.

Par arrêté en date du 7 avril 1877, M. René Kerviler *, ingénieur des ponts-et-chaussées à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), a été nommé officier d'académie.

Un plat de Bernard Palissy vient d'être vendu, ces jours derniers, à Londres, 162 livres sterl. (4,050 fr.)

M. Pierre-Victor BILLAUD, à Royan, a fait sa déclaration pour être imprimeur en lettres et libraire à Royan, le 18 décembre 1876.

M. François-Mathieu-Louis GUIMBELLOT a fait sa déclaration d'imprimeur en lettres à Blanzac (Charente), le 12 mars 1877, remplaçant son père.

Mme veuve MARTIN, née Clémentine TRUTUIT, a fait sa déclaration d'imprimeur en lettres à Barbezieux (Charente), le 12 mars 1877, remplaçant son mari.

M. Elie-Jacques QUOD a fait sa déclaration d'imprimeur-lithographe à Saint-Mégrin, le 27 février 1877.

Sous le titre : *Saint Eutrope et son prieuré*, M. Louis Audiat a réuni les pièces qui ont paru dans les t. II et III de la Société, et y a joint *La vie du glorieux martyr de Jésus-Christ saint Eutrope, apostre des Saintongeais et premier evesque de Saintes*, imprimée à Saintes en 1619. Le tout forme un beau volume de 540 pages, dont le prix sur papier vergé à bras est de 10 fr. et de 7 fr. 50 sur papier vélin. La *Vie de saint Eutrope*, tirée à part, est de 1 fr.

Un mémoire intitulé : *Un Parlement au petit pied. Le présidial de La Rochelle*, présenté par M. Georges Musset à la

réunion de la Sorbonne en avril 1877, va paraître prochainement en une brochure in-8° de 80 pages environ, tiré à 200 exemplaires. Prix : 3 fr. Les membres de la Société qui, avant le 1^{er} septembre, enverront leur souscription au président ou au secrétaire de la Société des Archives, paieront l'exemplaire 2 fr. au lieu de 3 fr.

M. Noël Texier, imprimeur à Pons, va publier un volume : *Les origines de l'imprimerie en Saintonge et en Aunis*, par M. Louis Audiat.

Cet ouvrage, dont l'auteur a lu une partie aux réunions des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1876, sera imprimé en caractères elzévirien, avec ornements typographiques du XVI^e siècle, et reproduira les marques des premiers imprimeurs de notre province. Il ne sera tiré que 300 exemplaires numérotés ; 200 sur papier vélin blanc fort à 5 fr., 75 sur papier chamois, à 8 fr., et 25 sur papier de Hollande, à 8 fr.

Les membres de la Société des Archives qui, avant le 1^{er} août, enverront leur souscription soit au président soit à l'éditeur, ne paieront l'exemplaire que 3 fr. 50 sur papier vélin blanc, et 6 fr. 50 pour les deux autres tirages.

Les artistes du département de la Charente-Inférieure qui ont des toiles au salon de 1877, sont :

MM. AUGUIN (Louis-Augustin), né à Rochefort : *Le rocher, Belle journée d'octobre, Les ombrages de juillet* ; — BOUGUEREAU (Willam-Adolphe), membre de l'Institut, né à La Rochelle : *Vierge consolatrice, La jeunesse et l'amour* ; — BOUVET (Georges-Nicolas), né à La Rochelle : *François Denis*, peinture sur porcelaine ; — BRILLOUIN (Louis-Georges), né à Saint-Jean-d'Angély : *Les racoleurs, Bouquet à Chloé et Stances à Sylvie*, gouaches ; — BROSARD, (André-Guillaume-Etienne), né à La Rochelle : *Portrait du Dr Mendel, Portrait de Mme G.-B.* ; — BRUNEAU (Adrien-Louis), né à Marennes : *Cannetons et papillons, Souris et noisettes*, aquarelle ; — COQUAND (Paul), né à Surgères : *La solitude des gorges d'Apremont, Le plateau de Bellecroix* ; — FANTY-LESCURE (Ursule-Emma), née à La Rochelle : *Pêches et raisins, Roses et marguerites* ; — GALLARD-LÉPINAY (Emmanuel), né à Aulnay : *Avant-port du Havre* ; — GENTY (Emmanuel), né à Dampierre-sur-Boutonne : *Portraits de Mme D. et de Mme K. B.* ; — GOURMEL (Victor-Jean), né à l'île de Ré : *Ramasseuses de varech et pêcheuses de coquillages* ; — HUAS (Pierre), né à La Rochelle :

Portrait de Mlle de J., Giroflées; — LUCAS (Marie-Félix-Hippolyte), né à Rochefort : *Une halte d'avant-garde, Portrait de Mlle E.-L.*; — CHARLET (Pierre-Louis-Omer), né au Château-d'Oleron : *Maris-Stella*; — RÉGERT (Franck), né à Saint-Pierre-d'Oleron, *Greuze d'après son portrait par lui-même*, peinture sur porcelaine; — ROULLET (Gaston), né à Ars : *Arrivage des bois de Norvège, Grand bassin à flot de Honfleur, Pêcheurs*, souvenir de Honfleur.

M. Baudrit, de Genève, a peint la côte de Royan; Cathelinaux, de Warcq (Meuse), un chien saintongeais; Arthur de Gassowski, des sites des environs de Pons; Pradelle, les coteaux de Saint-Georges-de-Didonne. Albert Ballu, fils de l'architecte de la ville de Paris, a exposé quatre chassis contenant un projet détaillé de reconstruction de l'église fortifiée d'Esnandes.

Le 4 août 1876, M. Alexandre-Paul, né à Niort, le 25 mai 1829, demeurant à Surgères, s'est pourvu devant le garde des sceaux, à l'effet d'ajouter à son nom celui de *Rouvier*, sous lequel il est connu et de se nommer légalement à l'avenir, *Alexandre-Paul Rouvier*.

Le 5 octobre 1876, M. Emmery (Georges-Louis), capitaine d'état major, né à La Rochelle le 9 juin 1842, tant pour lui que pour ses deux enfants mineurs, se pourvoit à l'effet d'ajouter à son nom celui de *de Grozyeulx*. Ce nom complètement éteint, est celui de son grand oncle. (*Annuaire de la noblesse*, 1877, p. 192 et 194.)

Dans son audience du 11 mai 1876, le tribunal civil de Saint-Jeand'Angély a prononcé un jugement ordonnant la rectification du nom de *Perthuis* en y ajoutant celui de *La Salle*; de telle sorte que le nom véritable soit *Perthuis de La Salle*.

Cette famille, originaire de Paris, est issue de « noble homme Jacques Perthuis, conseiller secrétaire du roy en sa cour de parlement. » Elle passa en Poitou l'an 1688, et portait le nom de *Perthuis de La Salle*. A l'époque de la Révolution, Charles-Emmanuel Perthuis de La Salle, seigneur du Pouzact, fut désigné dans son acte de mariage sous le nom de Perthuis-Lasalle, que ses descendants continuèrent de porter. Voir *Annuaire de la noblesse*, par M. Borel d'Hauterive, année 1877, p. 323.

Le *Bulletin de la Société Franklin, journal des bibliothèques populaires*, n° 131 (1^{er} juin), annonce la création d'une bibliothè-

que populaire dans la Charente-Inférieure : au Bois (Ile de Ré), 895 habitants ; à Courçon, 1263 habitants ; à Lalaigue, 527 habitants, canton de Courçon ; à Saint-Christophe, 1028 habitants, et à Lagord, 758 habitants ; fondations dues à l'initiative du cercle Rochelais de la ligue de l'enseignement.

NÉCROLOGIE.

La Société des Archives a perdu son doyen d'âge et l'un de ses membres les plus dévoués. M. de Blossac est mort à Saintes le 29 mai dans sa 88^e année, et a été enterré le 1^{er} juin au milieu d'un grand concours de peuple, riches et pauvres, qui avaient tenu à donner, à cet homme de bien, un dernier témoignage d'estime.

Michel-Edouard-Marie Locquet de Blossac, membre de l'Académie de Bordeaux, et de la Société des Archives historiques, était né le 20 août 1789 au château de la Guinarois, paroisse de Saint-Meloir-des-Ondes, diocèse de Saint-Malo. Fils de Charles-Augustin-Jean-Baptiste Locquet de Blossac, major d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, petit-fils de Michel-Agathange Locquet de Châteaudacy, il était par sa mère Flore-Anne-Marie de Bedée, neveu-breton de Châteaubriand, parenté dont il était fier à bon droit. C'est même l'auteur du *Génie du Christianisme* et de la *Monarchie selon la Charte*, qui lui commença son éducation. Est-ce à son influence qu'Edouard de Blossac dut son goût pour la poésie, son amour pour Dieu et sa foi pour le roi ?

Emigré à Londres avec ses parents — son père échappa au désastre de Quiberon, — il passa ses premières années dans les plus dures privations. Il étudiait le droit à Rennes, lorsqu'arriva la Restauration. Après les cent jours, il fut nommé sous-préfet de chef-lieu à Bourg, puis à la fin de cette année 1815, les sous-préfectures de chefs-lieux ayant été supprimées, il fut remplacé, le 16 janvier 1816, à Saintes, où son père fut receveur principal des contributions indirectes. C'est dans cette ville que, le 12 août 1816, il épousa Marie-Antoinette de La Guarrigue de La Tournerie, fille de Jean-Savinien-Marie, fusillé à Quiberon, et de Marie-Hippolyte de Cumont ; heureuse union que la mort rompit en 1873. En 1821, il fut envoyé comme sous-préfet à Figeac, et le 20

mars 1822 à Marmande. Le 20 mars 1828, une ordonnance royale l'appela comme secrétaire général à la préfecture de police, sous M. de Belleyme, puis sous M. Mangin. En 1830, il n'hésita pas, et quoique sans fortune alors, donna sa démission. Il vint se fixer à Saintes, où il a passé le reste de sa longue existence. On peut dire que jamais une infortune n'a fait un vain appel à sa bourse ou à son cœur. Il aimait à faire le bien. Ame ardente, facile à l'enthousiasme, il est demeuré toujours fidèle à ses premières affections. Les lettres qu'il cultivait avec passion, lui ont valu, outre les joies intimes qu'elles procurent à tous, quelques bonnes et solides amitiés qui ont été la consolation et le charme de sa vie. Jusqu'à la dernière heure, il a conservé intactes toutes ses facultés, et sa facilité d'esprit, et sa fraîcheur d'imagination, et sa richesse d'improvisation ; on pourrait dire qu'il est mort en rimant un sonnet. Il s'est éteint sans douleur, sans effort, sans maladie. (1)

On a de lui : *Heures de poésie* ; Paris, d'Urtubie et Worms, 1838, 8°, 364 pages ; *Nouvelles heures de poésie*, La Rochelle, G. Mareschal, imprimeur, 1842, 2 vol. in-8°, non mis en vente ; *Discours prononcé*, le dimanche 17 mars 1850, à la distribution des prix de l'école des frères, classe des adultes, à Saintes ; Saintes, imprim. Chavignaud, 1850, in-8°, 15 pages (extrait du *Mémorial de l'Ouest*) ; *Jeanne d'Arc*, chronique de France, lue à la soirée littéraire pour la statue de B. Palissy ; La Rochelle, imprim. Z. Drouineau, 8°, 21 p. (extrait du *Bulletin religieux de La Rochelle*) ; *Contes, fables et sonnets* ; Paris, J. Lecoffre, 1866, in-12, 2 vol. ; Saintes, imprim. Lassus ; et *Adieux à la poésie*, Saintes, typ. P. Orliaguet, 1870, in-8°, 7 pages (extrait des *Annales de la Société des arts, sciences et belles lettres de Saintes*, t. I). Il laisse un nombre considérable de poésies, fables, sonnets, pièces diverses. Il se disposait même à publier un petit recueil de ses derniers sonnets.

M. de Blossac était chevalier de la Légion d'honneur. Les honneurs militaires lui ont été rendus. Il avait exprimé le désir qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe. M. Hippolyte de Tilly a fait son éloge funèbre dans le *Bulletin religieux*, de La Rochelle, du 16 juin.

L. A.

(1) Courcelles, *Hist. des Pairs*, t. VI, des *Pairs de France*, p. 75, trompé par le nom, a fait sous-préfet de Bourg, le 12 août 1815, « le vicomte de La Bourdonnaye-Blossac. » Les Locquet de Granville, de Chateaudacy et de Blossac, n'étaient pas la même famille que les Bourdonnaye de Blossac.

QUESTIONS ET RÉPONSES

RÉPONSES. — N° 1, p. 13. Le *Paraphrasis*, de Gombauld. — Je compte parmi les livres intéressants de ma bibliothèque Saintongaise l'exemplaire du commentaire latin de Desvignes sur la coutume de la Saint-Jean-d'Angély, qui appartient à Gombauld le poète et à Turgot l'homme d'État. La note du catalogue Lusarche a besoin d'être complétée, et je crois qu'il n'est pas indifférent de de le faire, à raison même de la rareté du livre. Je reprends d'abord son titre in-extenso :

PARAPHRASIS AD CONSVETVDINEM SANTANGELIACAM. AVTHORE D. IACOBO VIGNEO I. C. DOCT. IN SVPREMA CVRIA BVRDIGALENSI ET FORO SANTONVM PRAESIDALIVM CAVSARVM PATRONO *præceos peritissimo*. (Ici la marque de Bichon : La biche, et la devise : HORRIFICOS COELI PARIT INTER CERVA FRAGORES.) SANTONIS *Apud* IOANNEM BICHON, *Typographum Regium*. M. DC. XXXVIII. In 4°.

On trouve écrit en deux lignes, à gauche et à droite de la marque de l'imprimeur, cette invocation tirée d'un psaume de David : *In te domine speravi et non confundar*. Gombauld. L'une des gardes porte la lettre et ce chiffre : F 45, d'une ancienne bibliothèque. Sur le catalogue de Turgot, le *Paraphrasis* est inscrit au n° 638. (1).

La reliure en veau marbré est aux armes de Turgot : *D'hermines fretté de gueules de 10 pièces*. (2).

DE LA MORINERIE.

N° 3, p. 13 et 26. *Je m'en moque comme de l'an quarante*. —

En Bretagne on sourit à l'idée que les druides gaulois pouvaient crier : AU GUI L'AN NEUF ! Les druides ne parlaient guères français, et *l'an neuf*, l'année nouvelle, se traduit en langue celtique par cette locution : *Bloavez novezh*. Il n'y a donc rien là de commun avec ce dicton : « Je m'en moque comme de l'an quarante. »

A. DE B.

En 1771, paraissait un livre anonyme intitulé : « *L'an deux mille quatre cent quarante, ou rêve s'il en fut jamais*. » L'auteur, Mercier, connu surtout par son *Tableau de Paris*, y faisait indirectement la critique des mœurs, des usages et des institu-

(1) Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu M. Turgot, ministre d'État... Paris, Barrois l'aîné, 1782, in-8°.

(2) Voir Johannis Guigard, *Armorial du Bibliophile*, Paris, 1870-1873, in-8°.

tions de son siècle, en retraçant les progrès que, suivant lui, le temps devait amener. Les contemporains durent considérer ce *rêve*, dont certaines hardiesses ne leur déplaisaient pas, comme l'œuvre d'un esprit aventureux, et tourner en dérision les améliorations invraisemblables qu'on leur promettait pour le XXV^e siècle. Comment cet âge d'or, qu'ils ne verraient jamais, pouvait-il les intéresser ? Aussi, en parlant d'une chose indifférente, prit-on l'usage de dire : « Je m'en moque comme de l'an deux mille quatre cent quarante » ; puis par abréviation le dicton se réduisit à cette expression : « Je m'en moque comme de l'an quarante, » c'est-à-dire comme d'une chose trop éloignée pour être nuisible ou utile, et trop chimérique pour croire à son existence même future.

EDMOND BOURCY.

N^o 6, p. 28. — Etymologie du nom de la *Bertonnière* ou *Bretonnière*. — Ce nom fut donné au quartier de Saintes, où les *Bretons*, marchands de toile, venaient s'installer avec leurs marchandises.

A. DE B.

On trouve marraine à un baptême en la paroisse Saint-Vivien, 6 février 1741, N. de La Bretonnière, fille de messire de La Bretonnière, de la paroisse de Sainte-Colombe, et parrain, François Bonhommeau, fils de messire (*sic*) Daniel Bonhommeau, marchand de cette ville. Cette famille La Bretonnière avait-elle donné ou emprunté son nom au faubourg de La Bretonnière, compris alors dans la paroisse Saint-Vivien de Saintes ? Cette hypothèse supposerait à ceux de ce nom une très grande ancienneté.

ROCHAVE.

N^o 7, p. 28. — Origine des mots patois : *Bronzer*, *Mogette*, *Talbot*. — *Bronzer*, c'est sans doute une comparaison avec le bronze en fusion qui déborde de l'orifice du moule.

A. DE B.

Bronzer n'aurait-il pas pris son origine dans le substantif germanique *Brunn*, FONTAINE, pour exprimer que le liquide qui déborde, coule comme d'une fontaine ?

MALTOUCHE.

Mogette (haricot), c'est le contenant pour le contenu. En Languedoc, la mogette était une mesure de capacité, fractionnaire du muid, comme qui dirait l'ancien picotin de Saintonge. Les Italiens disent *moggio* (muid), et au dérivé, *moggaita*, pour désigner l'espace de terrain nécessaire pour semer un muid de blé. En Saintonge, on aura nommé *mogette*, la quantité de haricots qui se vendait usuellement au marché.

MALTOUCHE.

Talbot serait peut-être une expression figurée empruntée aux souvenirs de la domination anglaise et des exploits bien gênants et *entravants* pour nos pères, du célèbre capitaine Jean *Talbot*, « maréchal de France », gouverneur de la Guienne (pour le roi d'Angleterre) et tué au siège de Castillon, en 1453.

MALTOUCHE.

A. d'Aubigné emploie cette expression, *talbot*, au figuré : « Trois habitants de ceux qu'ils appelaient huguenots souffrants, lui apportent les clefs ; il laisse sur la porte un corporal qu'on lui avait donné pour *talbot* et qui l'importunait. » *Hist.* I ; 336. M. Littré, dans son *Dictionnaire*, en fait mention, mais n'achève pas sa dissertation sur l'origine de ce mot. Il se contente de dire qu'il est composé de *tal* et *bot*, botte de feuillages, fagot, *bouillée*. Ainsi en patois breton *Bot de ru* veut dire *bouillée* de chêne, *Bot de lio*, touffe de lierre. Il est probable que primitivement on attachait au front des bestiaux, pour modérer leur course, une sorte de fagot de branchages liés en botte. Horace n'a-t-il pas dit (liv. I satir III) *fenum habet in cornu*? Plus tard, on remplaça le fagot de branchages par une pièce de bois suspendue au cou. En Bretagne le nom de *talbot* désigne une espèce d'abat-jour formé d'une planchette attachée aux cornes des vaches trop maraudeuses, de manière à les empêcher de manger les pommiers, les haies et les arbustes. Evidemment le mot *talbot*, usité en Saintonge comme il l'est en Bretagne, pour exprimer une sorte d'entraves suspendues au front ou au cou des animaux, est dérivé de deux mots celtiques, *tal* et *bot*.

A. DE B.

N° 10, p. 28. — *Les bohémiens à Archiac*. — Cette inscription est toute récente; elle date peut-être de cinq ou six ans.

DEMANDES

N° 11. — Quels seigneurs, héritiers ou représentants de la famille Martel, et par conséquent des sires de Pons, partageaient en 1789, avec l'abbesse de Saintes, le bailliage de Marennes et ses annexes?

D. A.

N° 12. — Dans le canton de Montguyon, quand un plaideur veut faire entendre à son adversaire qu'il est bien décidé à épuiser tous les degrés de juridiction, il lui dit : *Je te mènerai, s'il le faut, jusqu'à la cour des évêques d'Agen*. — Quelle est l'origine de ce dicton?

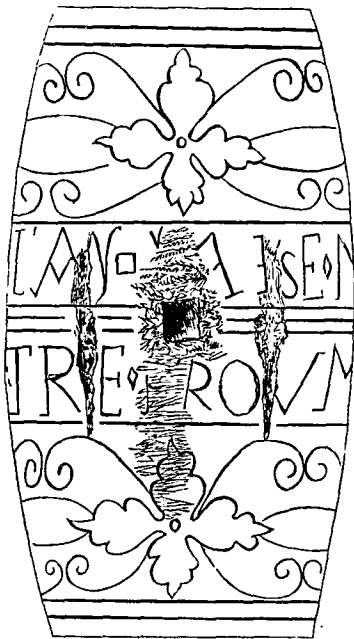
J. P.

N° 13. — Peut-on déterminer et préciser géographiquement le *Plassac*, qui avait appartenu à la famille du célèbre chevalier de

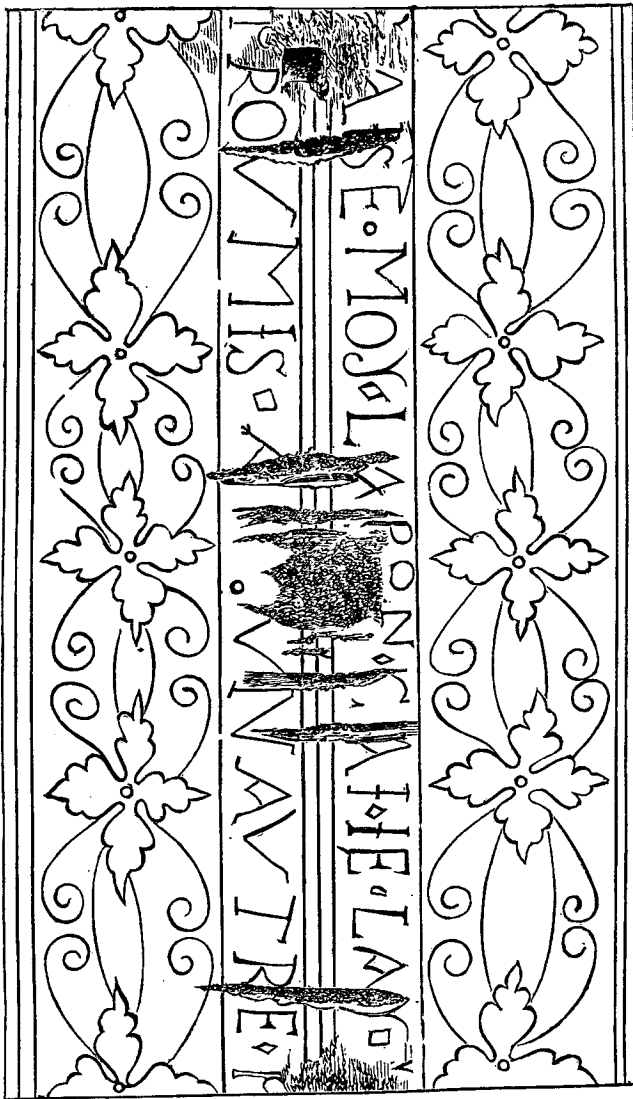
Méré, et dont l'un de ses frères porta le nom ? (Voir la brochure intitulée : *Le chevalier de Méré, son véritable nom patronymique*, etc. in-8°, édit. Clouzot, Niort, 1869, page 41).

ROCHAVE.

N° 14. — Il a été trouvé à Loix, île de Ré, dans le mur d'une vieille maison en ruines, que les plus anciens habitants ne se souviennent pas d'avoir vu construire et que leurs pères même, disent-ils, ont toujours connue aussi délabrée, un petit objet de cuivre massif représentant un barillet, et dont nous donnons ici la figure, grandeur naturelle.



Le volume est de 95 centimètres cubes ; le poids, 820 grammes ; la densité 8, 7. Cette espèce de baril, au moment de la trouvaille, était traversée de part en part, au centre, par une tige en fer grosse comme le petit doigt d'un homme, et dans la partie supérieure, longue de quelques centimètres seulement ; elle tomba en poussière au premier contact. Dans sa longueur il a été aussi traversé par une tige de fer, mais beaucoup plus faible, dont les extrémités sont visibles.



M. Babaud, instituteur au Gué d'Alléré, par Nuaillé, qui nous transmet ces détails, nous demande l'emploi de cet objet et le

sens de l'inscription. Plusieurs savants consultés sont en désaccord. Est-ce un fil à plomb? est-ce un marteau? La seconde gravure reproduit l'objet dans son développement.

N° 15. — On sait qu'au moyen-âge les Juifs, par mesure de police, étaient relégués dans certains quartiers des villes, qui prirent de là les noms de *cités* ou de *rues des Juifs* ou de *la Juiverie*. On demande où était située, à Saintes, la rue de la Juiverie?

N° 16. — Où était à Saintes la *rue des Menuts*, paroisse Saint-Michel, en 1770?

N° 17. — D'où vient le nom de *rue des Iles* donné à une rue de Saintes?

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Ami (L') de la maison, mai 1877 (4^e année, n° 5), contient BERNARD L'ALISSY, article où l'on retrouve l'histoire du « martyr » de Palissy à la Bastille et celle de la visite du roi Henri III, qui n'y mit jamais les pieds.*

Archives historiques du Poitou. Le t. IV (1875) contient : *Registre des comptes d'Alfonse, comte de Poitiers*, publié par M. Bardonnnet* (années 1243-1248), où il est question des fermes et revenus de différents fiefs situés en Saintonge et en Aunis, tels que Tonnay-Boutonne, Benon, Tonnay-Charente, Surgères, Saint-Jean-d'Angély, des dépenses faites pour les garnisons des châteaux de Saintes, de Merpins, de Cognac, etc. On y trouve les noms de plusieurs seigneurs de ces deux provinces; — *L'Eloge funèbre de Charlotte-Flandrine de Nassau, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers*, par Catherine de La Trémoille, qui lui succéda dans cette dignité, et qui était fille de Gilbert de La Trémoille, marquis de Royan, (réimpression), p. 342; — *Lettres d'Eléonore Desmier d'Olbreuse, duchesse de Brunswick-Zell*, publiées par M. Louis de La Rochebrochard,* p. 362; — *Visites des monastères de l'ordre de Cluny situés dans la province de Poitou* (1330 et 1343), par M. Redet, p. 407; il y est question des monastères de Saint-Georges-de-Didonne, Barbezieux, l'île d'Aix, Breuillet, Saint-Eutrope de Saintes, le Vergereux, Croix-Chapeau, etc.; — *Lettres des rois de France, princes et grands personnages à la commune de Poitiers*,

(1515-1569), par M. Bélisaire Lcdain. Beaucoup de ces lettres ont rapport aux guerres en Saintonge, Aunis, Angoumois et aux mouvements des villes de Saintes, Cognac, Angoulême, etc.

Archives historiques du département de la Gironde, tome XV, année 1874 : p. 64 (1168), L'évêque de Xaintes accompagne Eléonor, fille du roy d'Angleterre, lors de son mariage avec Alphonse II, roi de Castille ; — p. 65 (1312), Guillaume de Lamothé transféré de Bazas à l'évêché de Xaintes ; — p. 212 (1455), Lettre de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, écrite de Cognac à Arnaud II de Bourdeille et autres lettres de Bourdeille ; communication de M. Louis Audiat ; — p. 478 (1678), M. de Lacroix-Maron, conseiller au parlement de Bordeaux ; — p. 488 (1677), Election de Cognac comprise dans le *Mémoire* de l'intendant de la généralité de Bordeaux sur les lieux où il y a des temples de la religion ; — p. 496 (1682), Liste des gentilshommes de la généralité de Bordeaux qui font faire dans leurs châteaux l'exercice de la R. P. R. Diocèse de Saintes : le marquis de Thors, au Douhet ; le sieur de Beaumont, à Cravans, etc. ; — p. 512 (1685), Etat des temples interdits, diocèse de Saintes ; — p. 513 (1685), Etat des seigneurs faisant l'exercice de la R. P. R. : la marquise de Mirambeau, le sieur de Beaumont, à Cravans, etc. ; — Rôle des ministres de la R. P. R. autorisés à quitter Bordeaux : Orilard, ministre de Saintes ; Jouneau, de Barbezieux ; Aubin, de Cravans ; Carrier, de Segonzac ; Goussé, d'Ozillac, etc. ; — p. 528 (1689), Femmes protestantes restées en Guyenne : M^{me} de Pressac, de Saint-Jean-d'Angély ; M^{me} de Belleville, etc. ; — p. 529 (1690), Pensions aux protestants convertis : MM. du Roullet, à Cognac, neveux de M. de Chatellaillon ; — p. 531 (1695), Nouvelles converties gémissant dans les prisons : Montendre et Saint-Etienne, en Saintonge.

Bulletin monumental, t. XLII, n° 6, p. 643. Dans le mémoire de M. l'abbé Desnoyers, relatif à la sainte Larme de Vendôme, on cite ces lignes : « Le 24 octobre 1792, les conseillers municipaux de Vendôme firent briser les chasses... Cent cinquante pierres précieuses et quarante perles furent détachées de la chasse et de celle de saint Eutrope. » — Tome XLIII, n° 8, p. 829 (1876), dans *Tours archéologique*, M. Grandmaison cite l'artiste Michel Colombe : « De 1507 à 1509 il a fait un sépulcre du Christ pour l'église de Saint-Sauveur de La Rochelle. » Voir Jourdan, *Ephémérides historiques de La Rochelle*, t. II, p. 178.

VARIÉTÉS

1387, 1^{er} Juin. — Rassemblement de la flotte destinée à opérer une descente en Angleterre. Quittance du salaire et des frais de voyage de Jean Innocent. — *Orig. parch. Sceau enlevé. Bib. de M. de La Morinerie.*

En 1386 une descente en Angleterre avait été décidée sous le commandement de l'amiral Jean de Vienne et du connétable Olivier de Clisson, quatorze cents vaisseaux rassemblés dans le port de l'Ecluse devaient transporter 100,000 hommes de pied, 50,000 chevaux et des approvisionnements considérables. Au mois d'août, le roi Charles VI arrive en Flandres. Il n'attend plus que le duc de Berri pour donner l'ordre du départ ; mais le duc, sous différents prétextes, ne rejoint l'armée qu'au mois de novembre. Il fallut remettre l'expédition à l'année suivante : la saison était trop avancée, la flotte ne pouvait plus tenir la mer ; on la dissémina le long des côtes.

En 1387, dès qu'il fut possible de reprendre les opérations, le roi ordonna la réunion de la flotte. Les gouverneurs des provinces maritimes reçurent des instructions en conséquence. C'est ainsi que le gouverneur de La Rochelle, Jean de Montmor, dut procéder au rassemblement des navires qui avaient hiverné dans les ports de son gouvernement. Des commissaires spéciaux furent nécessairement employés à ce soin. Voici la quittance de l'un de ces agents :

Sachent touz que ge Johan Innocent confesse auoir eu et receu de Johan le Flament, trezorier des guerres du Roy, nostre sire, quatre frans d'or pour mon salaire et despens d'aler de La Rochelle en Fors, en Olonne et à Saint-Gile sus vie et ès haures et pors d'environ arrester le nauire que trouuer y pourroie nécessaire et profitable pour le seruice du Roy, nostre dit seigneur, pour l'armée ordennée estre mise présentement sur mer, par le commandement et mandement à moy sur ce fait par monsieur Jaques de Montmor, cheualier, chambellain du Roy, nostre sire, et commissaire dudit seigneur ordonné sur ce ; desquelx quatre frans d'or ge me tien à bien païé et content, et en quipte le Roy, nostre sire, ledit trezorier et touz autres à qui quiptance en puit et doit appartenir. En tesmoing de ce, ge en Pay donne audit trezorier ceste quiptance scellée à ma requeste du contrescel

du scel roial establi aus contraux en ladite ville pour ledit seigneur gardé par Johan Garin, le premer jour de jung l'an mil CCC IIII XX et sept.

JOSSELIN (avec paraphe).

L'expédition eut le même sort que l'année précédente : elle avorta. Notre rochelais Amos Barbot écrit à ce sujet : « Comme le connétable de Clisson et l'amiral de France Jean de Vienne se préparaient à mettre à la voile, le duc de Bretagne, Jean de Montfort, favorisant l'anglais, fit retenir prisonnier ledit connétable pour dissiper la dite flotte et les desseins du Roi. »

Jean de Montmor était gouverneur de La Rochelle de 1372. Lui et son frère Michelet sont désignés dans un titre de 1373 comme gardes et gouverneurs de l'île d'Oleron. En 1381, Jean de Montmor avait le gouvernement du Dauphiné.

LA MORINERIE.

1424, 13 août. — Quittance de Jean de Chabonais, gouverneur de Cognac. — *Original sur parchemin. Archives et communication de M. le comte Anatole de Bremond d'Ars, à Nantes.*

Saichent tous que je Jehan de Chabonais, escuier d'escurie de monseigneur le duc d'Orléans et cappitaine et garde de ses chastel et chastellenie de Cougnac sur Charente, confesse avoir eu et reçu de Jacques Bouchet, trésorier général de mondit seigneur le duc, la somme de deux cens livres tournois, laquelle somme le conseil de mondit seigneur m'a fait délivrer comptant à mon fils Jehan de Chabonais, par mandement et provision sur ce qui me peut et pourra estre deu de mes gaiges que mondit seigneur m'a pieça ordonnés, à cause de mon dit office pour l'année présente qui finira au dernier jour de septembre prochain venant ; de laquelle somme de deux cens livres tournois dessusdite je me tiens pour content et bien payé, et en quicte mondit seigneur le duc, sondit trésorier et tous autres, tesmoings mon scel et seing manuel cy contre mis le XIIII^e jour d'aoust l'an mil CCCC vint et quatre.

JEHAN DE CHABANES.

Sceau de cire rouge, armorié (25 millimètres de largeur et 28 millimètres de hauteur) représentant dans l'écu deux lions léopardés, l'un sur l'autre, surmontés d'un lambel à 5 pendants

Pour supports un lion et un griffon, et pour cimier, un léopard.
En légende : JEHAN DE CHABANAIS.

On remarque que le gouverneur de Cognac signe JEHAN DE CHABANES, bien que dans le texte de la quittance et sur son sceau le nom soit écrit CHABANAIS. Jean de Chabonais était très âgé en 1424 : on le voit par sa signature tracée d'une main tremblante, et il suivait sans doute l'ancienne orthographe plus conforme au nom latin *Cabanensis*. Ce même Jean de Chabonais avait signé une quittance le 8 septembre 1418, pour lui et les huit écuyers qui servaient sous ses ordres, contre les Anglais. Dans cette quittance, il ajoute la qualification de seigneur de Comporté-sur-Charente. En 1425, le 19 septembre, son fils Jean de Chabonais fut également chargé de représenter son père pour rendre hommage au Roi de la seigneurie de Comporté-sur-Charente et autres fiefs. (*Archives nat. Registre 553*.) On ne peut voir l'indication des émaux dans l'empreinte un peu fruste ci-dessus décrite, mais les couleurs étaient *or* et *gueules*, comme pour toutes les familles sorties de la maison d'Aquitaine. Le lambel prouve bien ici que les seigneurs de Comporté-sur-Charente étaient les puînés des princes de Chabonais de la première race.

UNE PROMESSE DE MARIAGE EN 1680

Jeanne Guinot, dite mademoiselle de Gombaудиère, fille de Gilles Guinot, écuyer, seigneur de la Gombaудиère et de Mageloup en Floirac, et de Jeanne Vigier, était orpheline et demeurerait au château de Rioux, lorsqu'elle épousa, par contrat du 24 juillet 1680, passé audit lieu de Rioux (par Fouchier, notaire royal), son cousin germain, Charles Guinot de La Chapelle, fils de Jean Guinot, baron de Rioux, et de Marie Guinot. Ce mariage avait été précédé d'un contrat et de promesses signées, qui avaient sous notre ancienne législation, plus d'importance qu'ils n'en auraient de nos jours. Voici le texte de cet engagement passionné et quelque peu dramatique, qui nous a paru remarquable par la naïveté du style et des sentiments :

A Mageloup, le 6 janvier 1680.

Je Janne Guinot promais à monsieur de La Chapelle, mon couzain, de luy garder une fidélité inviolablle pandan son absance à l'arme (armée) et promais lespouser à son retour par des enclinaison toute particulier que je me san pour luy qui durent ottand que jorès eun momand de vie. Se sera luy qui sera toujours l'obegait de mais tandrese. Il iy a bien des

chose de plus forte qui sont pasé, qui est eun contrat, mais ce que jescris nès seullement quune nouvelle réitérasion que je luy fais de la posesion de mon cœur. Je le pris de conter qui le posède antièremant ; de ne jamais le retirer à moin que je m'apersoive de quelque enfidélité. Mais omoïn que de sela, il le posèdera jusque au tombos. Ses les asurance que lui donne unne couzine qui ne ce dit plus à elle, mais anteïrmant à luy.

Siné de son sang : GOMBODIÈRE (GOMBODIÈRE)
(*sic*, avec parenthèse).

On remarque en effet que la signature est de caractères plus pâles que ceux du corps du billet, ce qui indique qu'ils ont été réellement tracés à l'aide du sang de cette généreuse cousine. Que si quelque jeune pédant s'avisait de trouver à redire à l'orthographe de la pauvre fille, nous le renverrions aussitôt à celle de sa propre grand mère. Quant à son aïeule vivant à la même date (1680), moins avancée que Jeanne Guinot, elle ne devait même pas savoir signer son nom. — Dans le contrat de mariage ci-dessus mentionné, mademoiselle de Gombaudière se constitue en dot tous les biens à elle échus par le décès de ses père et mère, et donne pour vendre lesdits biens et les aliéner, plein pouvoir à son futur époux, après toutefois qu'il aura atteint l'âge de majorité.

MALTOUCHE

COLLECTION DE MICHEL BEGON, INTENDANT A LA ROCHELLE (1)

A la Bibliothèque nationale, M^{ss}; collection dite *Mélanges* de Clairambault, vol. 1068, on lit, p. 243 :

« Je vous renvoye, Monsieur, et je l'aurois deu faire plutôt, l'inventaire du cabinet de M. Begon. Je l'ay vu à Paris en 1720, tems auquel M. le maréchal d'Estrées voulut l'acheter; ce qui ne s'effectua point. Je vous renouvelle toujours avec plaisir les assurances de la sincérité parfaite avec laquelle j'ai l'honneur d'estre, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

« A Versailles le 17 février 1731.

RAUDOT.

P. 244: « Je trouve par une note de M. Baudelot que M. Begon, intendant de marine, avait acheté tous les dessins de M. Nointel. M. Begon est mort à La Rochelle, et je sais, à n'en pouvoir douter,

(1) Pour Begon voir t. II des *Archives*, p. 17.

qu'un petit libraire de La Rochelle avait acheté sa bibliothèque. Dans un petit catalogue qu'il envoya à Paris dans le tems, il n'est fait mention d'aucun dessin (*sic*). Ne reste-t-il aucun des parens de ce M. Begon qui put dire ce qu'ils sont devenus? J'espère tout de la mémoire et des connaissances de monsieur Clairambault. »

A la suite de la lettre de Raudot à Clairambault, se lit cette note qui n'est ni datée, ni signée : « J'ay eu les lettres de M. Nointel qui sont au dépôt ; mais je ne trouve aucun éclaircissement et peu de choses curieuses. Il n'y a rien à la Bibliothèque du Roy qui concerne ce beau voyage. »

P. 245 : Extrait des inventaires du cabinet de M. Begon, intendant de la marine et de la généralité de La Rochelle. Imprimé de 4 pages in 4° avec cette date : « A Rochefort, le premier juin 1699. » On signale, dans cet extrait, la bibliothèque de Begon composée de sept mille volumes, dont un quart in-4° et le reste in-8°, in-12, in-16, etc. P. TAMIZEY DE LARROQUE. *

1780, 6 septembre. — Lettre du baron de Montmorency (1) à M. d'Aussy.

A La Rochelle, le 6 septembre 1780.

Je vous rends grâces, Monsieur, de l'avis que vous me donnés. Votre lettre est arrivée un moment avant M. de Belzunce (2), qui n'a pas manqué de me faire la proposition que je n'ay pas acceptée. Je suis charmé d'apprendre que M. de Saint-Pierre, commissaire des guerres à La Rochelle, est hors d'affaire : car j'étais très affligé de l'état où je le sçavois. Il faudra que vous travailliez avec le comte de Saint-Simon pour les canoniers garde-côtes. J'espère que les maladies ont cessé, et je suis charmé que vous n'en ayez été attaqué ni vous ni les vôtres, à qui je vous prie de dire bien des choses de ma part.

J'ay l'honneur d'estre, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. MONTMORENCY.

A M. d'Aussy, commissaire des guerres à Saint-Jean-d'Angély.

(1) Lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, commandant en chef l'Aunis, Poitou et Saintonge.

(2) Le marquis de Belzunce, mestre de camp commandant le régiment de Belzunce dragons, en garnison à Saintes. Ce régiment comptait parmi ses lieutenants en premier un Caradeuc de La Chalotais.

1789, 28, 29 et 30 juillet. — Mouvement populaire à Angeduc, canton de Barbezieux, et dans les paroisses voisines.

« L'émute est arrivé à Angeduc sur les dix heures du soir du 28 juillet 1789. Ainsi que dans les autres paroisses circonvoisines on battoit le tocsein dans toutes les cloches. La dite paroisse d'Angeduc fut à Blanzac, le 29 de juillet 1789. On crioit partout : « L'ennemi arrive. » On disoit que Rufait avoit été mis au pillage ; point du tout.

Le 30 juillet 1789, il passa au bourg d'Angeduc le nommé Bancheraud, de la paroisse d'Anbleville, qui venoit du côté de Barbezieux ; il dit : « Armez-vous, l'ennemi arrive à Barbezieux. » En moins d'un quart d'heure le nommé Rulier, de Jurignac, passa aussi au bourg d'Angeduc, qui couroit à bride abattue : « Armez-vous, l'ennemi arrive à Barbezieux. » En moins de dix minutes. le sieur Lusnier, du village de Chabrignac, vient aussi, qui dit qu'il falloit sonner la cloche, que l'ennemi arrivoit à Barbezieux. On sonne et on part aussitôt pour Barbezieux ; et nous fumes presque en moitié du chemin de Barbezieux que nous rencontrâmes des personnes qui en venoient, qui dirent que c'étoit une fausse alarte. Ils y avoient été pour défendre la ville de Barbezieux.

Il y en avoit qui avoient des fusils, les autres des broches de fer, des faux emmanché en l'enrever, des serceaud, des alberde. Enfin c'étoit chose pitoyable à voir ; les femmes crioient de toutes parts : « Voici l'ennemi ! » et ce ne fut rien.

Note copiée sur un registre de l'époque appartenant à M. Bernier, de Barbezieux. Communication de M. Jules Pellisson, avocat à Cognac.

LA CHALOTAIS A SAINTES

Nous avons donné au III^e vol. des *Archives historiques*, page 444 et suivantes, une correspondance de MM. de La Chalotais, père et fils. Dans cet article où *Anne-Jacques-Raoul* de La Chalotais est appelé *Aimé-Jean-Raoul*, on a omis d'indiquer que ce dernier, « plus tard procureur général au parlement de Bretagne », l'avait été précédemment et conjointement avec son père. C'est ce qui est établi dans l'acte de naissance de la fille qu'il eut à Saintes, de son premier mariage.

« Ce seizième avril mil sept cent soixante-neuf, Marie-Louise-Anne, fille légitime de haut et puissant seigneur messire Anne-Jacques-Raoul de Caradeuc, chevalier, comte dudit lieu, conseiller du Roi en ses conseils et son procureur général au parlement de Bretagne, et de haute et puissante dame madame Marie de Coëtmen, son épouse, née du même jour, a été baptisée en l'église cathédrale et paroissiale Saint-Pierre de Saintes. » Pas de signatures.

Il est à regretter que l'on ait omis dans cet acte de donner les noms des parrain et marraine. Marie-Louise-Anne, qui paraît avoir été fille unique de ce premier mariage de son père, fut plus tard madame de Bouteville. De son second mariage avec mademoiselle de Montboucher, Anne-Jacques-Raoul eut plusieurs filles et un fils : Raoul-Marie-Victor de Caradeuc de La Chalotais, qui a été le père de madame la comtesse de Falloux, morte ces jours derniers, femme de l'ancien ministre de l'Instruction publique, membre de l'Académie française.

On lit aussi sur le registre des inhumations de la paroisse Saint-Michel de Saintes : « Le onze janvier 1774, a été inhumé dans cette église, en présence des soussignés, le corps de dame Marie-Gabrielle de La Chalotais, veuve de messire Charles-Isaac-Marie-Magdeleine de Boissard, écuyer, décédée le neuf, âgée de trente-trois ans et demi. BOUYER, *prêtre*. JEAN RIVALET. DANGIBEAUD, *curé de Saint-Michel*. »

Cet acte modifie et ratifie certains prénoms des personnages mentionnés en la note de la page 446 du III^e vol., et nous apprend que la dame de Boissard, évidemment fille de Louis-René de Caradeuc, le célèbre procureur général, est morte à Saintes, quelques mois avant la délivrance et le départ de ses proches.

ROCHAVE.

Le *Catalogue de la Bibliothèque de M. E. Clerc de Landresse* (Paris, in-8°, 1862, 2^e partie) mentionne les trois pièces suivantes, sous le n° 73 : « 1^o Charte par laquelle Eudes Bernard, valet, et Sibille, sa femme, de la paroisse de Creyssac, (Cressac, commune du canton de Blanzac, arrondissement d'Angoulême), diocèse de Saintes, promettent de marier Isabelle, leur fille, à Jean de Montauzier, demeurant à Angoulême, neveu de Guillaume de Montauzier, chanoine d'Angoulême, lorsque l'un et l'autre auront atteint l'âge de se marier. Donné l'an 1284. »

« 2^o Charte relative aux droits et privilèges des habitants de Saintes ? Donné l'an 1407, le 7 juin. (En très mauvais état).

« 3^o Bulle du pape Clément, annulant la dignité de sous-diacre conférée à Nicolas de Montaigne, de la ville et du diocèse de Saintes. Donné à Rome, à Sainte Marie Majeure, l'an 1674. »

Le *Catalogue de la librairie historique et archéologique* de Dumoulin, (in-8^o, 1869) mentionne, sous le n^o 1330, le manuscrit suivant :

« Etat en 1727 de la communauté des religieuses de Notre-Dame de Saintes, pièce in folio. — Manuscrit curieux ; on y trouvera avec le nom des religieuses, l'indication des propriétés et revenus de l'abbaye. »

A. B.

BIBLIOGRAPHIE

Création d'un port d'escale et de refuge dans la rade de l'île d'Aix. — Rochefort, imp. Thèse, in-8^o.

DAUDIN-CLAVAUD — *Discours prononcé à l'institution diocésaine de Pons.* — Pons, Noël, Texier, in-8^o.

DASQUE (Auguste). — *Fleur de mai*, valse pour piano. — Saintes, Dasque, éditeur, 1876, 4^o, 5 p.

— *Un doux souvenir*, polka-mazurka. — Saintes, Louis, Dasque, éditeur, 1874, in-4^o, 5 p.

— *Le Petit Follet*, quadrille pour violon. — Saintes, Dasque.

· DELAYANT. — *22^e rapport sur les travaux de la Société littéraire de La Rochelle.*

DEVERS (D^r A.) — *Le christianisme et le matérialisme devant la raison et la science* (poésie). Cercle catholique de Saint-Jean-d'Angély, séance d'ouverture. — Saint-Jean-d'Angély, imp. Lemarié, 1877, 8^o, 8 p.

DUCOS DE LA HAILLE (J.-F.-G.) — *Ce qu'était l'île d'Oleron... ce qu'elle est... et ce qu'elle pourrait être.* — Marennnes, A. Florentin, 1876, 8^o, 55 pages.

DURET (Théodore). — *Histoire de quatre ans, 1870-1873*.
T. 1. La chute de l'empire. — Paris, Charpentier, in-18,
378 p., 3 fr. 50

DUTOUQUET (Ernest). — *Œuvres posthumes, avec une notice
par Gustave Drouineau*. — La Rochelle, imp. Siret, in-8°,
400 p.

DUYERGER. — *Testament douanier*. — La Rochelle, imp.
Mareschal et Martin, in-8°.

Exposition des œuvres d'Eugène Fromentin à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, mars 1877. Notice biographique par
Louis Gonse. — Paris, imp. Quantin, 8°, 62, p. 1 fr.

L'abbé Belnet, chanoine titulaire de la cathédrale de La Rochelle. — La Rochelle, imp. P. Dubois, in-8°. (Extrait du *Bulletin religieux*.)

Fête de l'association amicale des anciens élèves de Pons. —
La Rochelle, imp. P. Dubois, in-8°, 1876.

FLEURY. — *Le bibliophile de l'Aunis et de la Saintonge*.
(Catalogue de livres en vente.)

FOURNAT. — *Rapport fait au conseil municipal de Saintes
sur l'établissement d'une école communale dans le faubourg
de Saint-Eutrope*. — Saintes, imp. Amaudry, in-8°.

FROMENTIN (Eugène). — *Une année dans le Sahel*, 4^e édition. — Paris, imp. et lib. Plon, 1877, in-18, 306 p.

— *Un été dans le Sahara*, 4^e édition. — Paris, Plon, 1877,
in-18, xxiii — 286 p., 3 fr. 50.

Souvenir d'Enesh (Haute-Egypte) d'après Fromentin; salon
de 1876. — Paris, photog. Goupil, grand in-f°.

DROUINEAU (Gustave). — *Compte-rendu des travaux des
quatre sections de l'Académie de La Rochelle, le 16 décembre
1876*.

FEUILLERET et DE RICHEMOND. — *Biographie de la Charente-Inférieure (Aunis et Saintonge)* — Niort, Clouzot; La Rochelle, Petit, 1877, 2 vol. in-12, 852 p., 10 fr. — *Compte rendu dans le Courrier des Deux Charentes*, de Saintes, du 26 avril; de *La Charente-Inférieure*, de La Rochelle, du 10 mai, reproduisant la *Chronique Charentaise*, du 9 mai; le *Courrier*, de La Rochelle, du 12; le *Moniteur du Cantal*, du 13 juin; le *Moniteur des Bibliophiles*, de Bordeaux, du 9 mai 1877.

GABORIAU. — *Progrès compagnonique*. — Surgères, imp. Tessier, in-12.

GARCEAUD. — *Aubépine et Lilas* (poésies). — Marennes, imp. Florentin aîné, in-8°.

GAUDIN (Paul). — *Essai sur Eugène Fromentin*, conférence faite le 9 décembre 1876. — La Rochelle, imp. Siret.

GAUDOIS (Achille). — *Les monarchie et la république ou les privilèges de l'égalité*. — Pons, imp. Noël Texier, in-8°.

GAUTIER. — *Les gens de Mazerolles*, (album) — Pons, imp. Noël Texier, in-4°.

GELINEAU (Dr). — *Après le bal*, comédie en un acte et en vers. — Surgères, imp. J. Tessier, in-8°, 36 p.

GIRAUDIAS (Louis). — *Enumération des plantes phanérogames et des fougères observées dans le canton de Limogues, (Lot)*. — Angers, imp. E. Barassé, in-8° de 32 p.

GONZALÉS (Emmanuel). — *Les danseurs du Caucase*. — Paris, Dentu, 1876, in-18, avec illustrations ; 3 fr. 50 c.

— *La Servante du diable*. — Paris, Dentu, 1877, in-18, 352 p. 3 fr.

— *Grand almanach de Saintes, année 1877*. — Saintes, Hus, 1876, in-18, 100 p.

GROC (Alcide). — *Carte du département de la Charente-Inférieure...* gravé et imprimé par MM. Chaix, 1876.

JÔNAIN et BILLAUD. — *Brises Santones*. — Saint-Jean-d'Angély, imp. Lemarié, in-12.

JÔNAIN. — *Mappemonde grammaticale ou grammaire graphique* (dessinée, figurée aux yeux), universelle, applicable à toutes les langues alphabétiques. Tableau in folio. — Royan, imp. Florentin-Blanchard, 1876.

— *Notice historique sur la commune de Gemozac*, par un indigène, d'après les mémoires du curé Pouzaux et d'autres manuscrits. — Saint-Jean-d'Angély, Lemarié, 1876, in-8°, 142 p.

JUILLOT (Lucien). — *Giraud le faux monnayeur*. — Pons, imp. Noël Texier, in 4°.

KERVILER (René). — *Documents pour servir à l'histoire de Saint-Nazaire*; recueillis et annotés par René Kerviler, de

Saint-Nazaire (1453-1714). — Saint-Nazaire, imp. Gérard, 1877, in-32, 139 p.

— *Guillaume Bautru, comte de Serrant*, l'un des quarante fondateurs de l'Académie française (1588-1665). — Le Mans, imprimerie Monnoyer; Paris, lib. Menu, in-8°, vi-89 p.

— *La Saintonge et l'Aunis à l'Académie française. J. Ogier de Gombauld*, 1570-1666. Etude biographique et littéraire sur sa vie et ses ouvrages. — Paris, Aug. Aubry, in-8° de 103-pages. (Extrait de la *Revue d'Aquitaine*)

— *Henri-François Salomon de Virelade et sa correspondance inédite* (1620-1670) — Paris. Dumoulin, in-8° de 58 pages. — Page 12, lettre du 30 juillet 1648, relative à la Fronde en Saintonge, à Mortagne; page 18, lettre du 22 juillet 1657, relative au passage de Mazarin en Saintonge, aux nièces de Mazarin à La Rochelle.

— *La Presse politique sous Richelieu et l'académicien Jean de Sirmond* (1589-1649). — Paris, Baur, 1877, in-8°, 55 p. (Extrait du *Correspondant*).

— *Un chapitre inédit de l'histoire de Saint-Nazaire* (Loire-Inférieure) du VI^e au XVIII^e siècle. — Nantes, imp. Forest et Grimaud, 8°, 95 p.

LACROIX (P.) — *Chroniques, faits historiques et traditions de l'Angoumois occidental* (papier fort). — Paris, 1876, in-12, br. 3 fr. 50.

— *Le Château de Bouteville*. — Paris, Dumoulin, 1876, in-8°, 2 fr. 50.

— *Les gouverneurs de l'Angoumois*. — Paris, 1876, in-8°, 2 fr.

— *Les gouverneurs de Cognac*. — Paris, 1876, in 8°, 2 fr.

— *Notice sur Bernard de Javrezac, poète angoumois, au XVII^e siècle*. — Paris, Dumoulin, 1876, in-8°, 1 fr. 50.

(Ces trois ouvrages sont extraits du *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1875.)

LA TRÉMOILLE (LE DUC LOUIS DE) — *Chartrier de Thouars*. Documents historiques et généalogiques. — Paris, 1877. in-8°, 449 p. (Tiré à 200 exemplaires, non mis dans le commerce). Achevé d'imprimer le XXV avril 1877 par Vin-

cent Forest et Emile Grimaud, à Nantes. Le papier fabriqué exprès par Dambricourt frères, à Hollines (Pas-de-Calais). Le filigrane porte : OU VERTU GUIDE HONNEUR SUIT devise du duc. Sceaux; 36 gravures. Pièces du plus haut intérêt. M. Marchegay a publié (*Bibliothèque de l'école des chartes*, 1876, t. xxxvii, p. 322), et tiré à part une partie de la table de ces pièces. — Compte-rendu par M. Louis Audiat dans la *Revue des questions historiques*, de juillet 1877.

LEBOUROUX (l'abbé). — *Controverse entre Bossuet et Fénelon*, au sujet du quietisme de madame Guyon, présentée au triple point de vue de l'histoire, de la théologie et de la philosophie. — Rochefort, imp. Thèse, in-8° 298 p.

LETÉLIÉ (A.-L.). — *Esprit-Charles Le Terme*, sous-préfet de Marennes 1828-1837. — Marennes, A. Florentin, 8°, 25 p. (Extrait de la *Revue d'Aquitaine*).

— *Notice sur l'abbé Brassaud...* curé-archiprêtre de Marennes. — Marennes, impr. A. Florentin, 1876, in-32, 22 p.

LECOQ DE BOISBAUDRAN. — *Sur un nouveau métal, le galium*. — Paris, imprimerie de Gauthier-Villars, 42 p., in-8°, planche. (Extrait des *Annales de chimie et de physique*, 5^e série t. x; 1877).

LEMOYNE (André). — *Les Charmeuses. Les Roses d'Antan. Paysages de mer*. — in-18 jésus, 297 p. Paris, imp. Chamerot; lib. Charpentier, in-18, 297 p., 3 fr. 50 c. (27 janvier 1877).

— *Alise d'Evran*. — Paris, Sandoz, 1876, in-18, 150 p. 2 fr.

LÉRIDON. — *Eloge de M. F. Laferrrière*, prononcé à l'occasion de l'installation de son buste dans la chambre des avocats du barreau d'Angoulême, le 10 décembre 1876. — Angoulême, imp. Chasseignac, 1877, 8°, 54 p.

LESSON. — *Notes sur l'identité de la calenture et du delirium tremens*. — Rochefort, imp. Triaud et Guy.

MARCHEGAY (Paul). — *Trois lettres à messieurs les administrateurs des hospices d'Angers, concernant le chartrier, le cartulaire et le fondateur de l'hôpital Saint-Jean l'Évangéliste*. — Les Roches-Baritaud (Vendée), 1877, 8°, 71 p. — Il y a une réponse de M. Célestin Port, archiviste de Maine-et-Loire,

sous ce titre : *L'inventaire et le chartrier de l'hôpital de Saint-Jean d'Angers. Lettre à M. P. Marchegay.* — Angers, impr. E. Barassé, 1877, 8°, 39 p.

— *La rançon d'Olivier de Coëtivy, seigneur de Taillebourg et sénéchal de Guyenne, 1451-1477.* — Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley 1877, in-8°, 48 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. xxxviii).

MÉLINGE (l'abbé Calixte). — *Philosophie du surnaturel*, thèse pour le doctorat présentée à la faculté de théologie de Paris, en 1876. — Surgères, imp. Tessier, 1876, 8°, x-89. — Cette thèse a valu le titre de docteur à M. l'abbé Mélinge.

Mémoires et conclusion présentés par divers propriétaires expropriés par la compagnie de la Seudre (commune de Royan), aux jurés d'expropriation. — Marennes, imp. Florentin-Blanchard, in-4°

MERCIER. — *Méthode de lecture en onze leçons et six tableaux à l'usage des écoles primaires et des salles d'asile, pour apprendre très promptement à lire aux enfants et aux adultes.* — La Rochelle, imp. P. Dubois, in-12.

MESCHINET DE RICHEMOND. — *Découverte du testament original d'Aufredi.* (Lecture faite, le 23 décembre 1876, à la séance publique de la Société des Archives hist. de la Saintonge, à Cognac.) — La Rochelle, imp. Siret, 1877, 8°, 16 p. M. Cognacq a photographié le testament. (*Annales de l'Académie de La Rochelle*, séance publique de 1876.)

MONTBRUN (Edgard). — *Le Livre d'or des poètes.* — Marennes, typ. Florentin-Blanchard, 1877, 8°, 247 p. — Ce 1^{er} volume contient les biographies, entre autres de MM. Louis Audiat; Victor Billaud, de Saint-Julien-de-l'Escap; Jean-Camille Chaigneau, de Villeneuve-la-Comtesse; Eutrope Lambert, de Jarnac-Charente; M^{me} Nelly Lieutier, de La Tremblade; Edmond Maguier, de Rioux; Oscar de Poli, de Rochefort; M^{me} Gagne (Elise Moreau), de Rochefort, et Edgard Montbrun (Marie-Evariste Mouton) de Restaud. — Compte-rendu dans le *Polybiblion* de juin 1877 (*Revue universelle de bibliographie*) par M. L. A.

MOREAU (Marcellin). — *Tableaux anecdotiques de la vie de l'écolier.* — Paris, Haton, 12°, 333 p., 2 fr. 50.

MORISSONNEAU. — *Circulaire adressée à M. le président et MM. les membres du Conseil général de la Charente-Inférieure.* — Saintes, imp. Orliaguet, in-8°.

MOUILLEFERT. — *Le Phylloxera*. Résumé des résultats obtenus en 1876, à la station viticole de Cognac. Mode d'emploi des sulfo-carbonates alcalins. — Paris, imp. Chamerot, 1877, in-8°, 55 p.

Musée de Rochefort fondé en 1859. — Rochefort, imp. Thèze et C^{ie}, in-8°.

MUSSET. — *Le cavalier au portail de Notre-Dame de Saintes.* — Paris, imp. Pillet et Dumoulin, 1877 (27 avril), 8°, 16 p. (Extrait de la *Revue archéologique*, de décembre 1873). C'est une réponse au mémoire de M. Louis Audiat ; *Les cavaliers au portail des églises.*

Noces (les) d'or de M. l'abbé Pierre Renault, chanoine honoraire, curé de Saint-Fort-sur-Gironde. — Surgères, imp. J. Tessier, 1876, 8°, 9 p.

Observations météorologiques de la commission départementale de la Charente-Inférieure. — La Rochelle, imp. Mareschal et Martin, 1877, 8°.

Organisation d'observations météorologiques dans la Charente-Inférieure. — Rochefort, imp. Triaud et Guy.

PAPILLAUD. — *Sur quelques indications du chloral et du bromure de potassium*; par M. le docteur Lucien-Henri-Almès Papillaud, de Saujon (Charente-Inférieure). — Nantes, imp. Forest et Grimaud, 1876, in-8°, 7 pages. (Extrait de l'*Annuaire de l'association pour l'avancement des sciences*, 1875.)

PAQUIER. — *Hernies, goutte, hémorroïdes, maladies de la vessie. Moyen le plus sûr de les soulager toujours promptement et d'obtenir guérison radicale.* — Cognac, imp. Bérauld ; Dompierrre-Saintes, l'auteur, 1877, in 8°, 31 p.

PELLISSON (Jules). — *Registre des délibérations du Consistoire de Barbezieux (1680-1684).* — Paris, Dumoulin, 1877, in-8°, 54 pages.

— *Notice sur la perte de Barbezieux.* — (1629-1630). — Paris, Dumoulin, 1877, in-8°, 30 pages.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ARCHIVES HISTORIQUES

DE LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 16 septembre 1877

Le Président annonce le décès de M. Gustave Babinet de Rencogne, archiviste de la Charente, qui était membre du comité de publication de la Société, et paye un juste tribut de regrets à la mémoire de notre savant collègue.

Il donne ensuite communication d'une lettre de M. le ministre de l'Instruction publique qui accorde une subvention de 400 francs à la Société, « pour encourager, dit-il, les travaux de cette compagnie et lui donner un témoignage de son intérêt. »

M. Perthuis de La Salle écrit pour faire observer, à propos d'un article du dernier numéro du *Bulletin*, page 41, que le jugement ordonnant la rectification de son nom de famille constate que ses ancêtres s'appelaient *Perthuis de La Salle*.

Le Président demande, vu l'abondance des matières, que le prochain numéro du *Bulletin* ait exceptionnellement deux feuilles d'impression. — Accordé.

Admission de membres.

Le Président soumet au Bureau une difficulté relative à l'impression du volume. — Elle sera réglée postérieurement.

Dans la séance du 16 septembre ont été admis comme membres de la Société :

M. Louis BÉRAUD, sous-préfet de Rochefort, officier d'Académie.

M. DE FLEURY, archiviste-paléographe, archiviste de la Charente, à Angoulême.

AVIS ET NOUVELLES

Par arrêté du 19 juillet, M. le Ministre de l'Instruction publique a accordé à la Société des *Archives historiques de la Saintonge* une allocation de quatre cents francs.

Etat de l'impression du iv^e volume : feuilles 2-18 tirées ; 19-24, en bons à tirer ; 25-27 en première épreuve.

M. P. de Fleury, archiviste du département de Loir-et-Cher, a été nommé aux mêmes fonctions à Angoulême, en remplacement de M. Babinet de Rencogne, décédé.

Le *Polybiblion*, revue bibliographique universelle, 2^e série, t. VI^e, XX^e de la collection ; 2^e livraison, août 1877, p. 170, a reproduit en analyse notre article nécrologique sur M. Edouard de Blossac.

Le 2 août dernier, dans sa séance publique, l'Académie française a décerné un des prix Montyon de quinze cents francs, à M. René Kerviler, ingénieur des ponts-et-chaussées à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), auteur d'un ouvrage intitulé : *la Bretagne à l'Académie française*, et de six biographies académiques, parmi lesquelles se trouve *Jean Ogier de Gombaud*, de Saint-Just de Lussac en Marennnes.

L'Académie a partagé le prix Marcellin Guérin, cinq mille francs, entre M. Charles Capmas et M. Eugène Pelletan, de Royan, sénateur, pour ses deux volumes : *Jarrousseau, le pasteur du désert*, et *Royan, la naissance d'une ville*.

Dans sa séance du 27 juillet 1877, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a accordé une mention honorable à M. Chabanneau, receveur des postes à Cognac, pour sa *Grammaire limou-*

sine; *phonétique*; et à M. Alfred Richard*, archiviste de la Vienne, pour son livre les *Colliberts*.

Le 31 août, a eu lieu, à Royan, la séance annuelle de l'*Académie des muses santones*, sous la présidence de M. Pierre Jônain; on y a décerné le prix du concours de poésie, dont le sujet était *Bernard Palissy*. Le premier prix a été accordé à M. Paul Laur, à Paris; le second à M. Victor Honorat, du Var. Dans un autre concours, dont le sujet était laissé au choix, ont été classés premiers *ex æquo*, MM. Auguste Buchot, professeur à La Réole, et Ogier d'Ivry, capitaine au 9^e hussards, à Vesoul; puis viennent MM. Marc Bonnefoy, capitaine-rapporteur au conseil de guerre, à Toulon; Ferdinand Huart, à Paris; Félicien Maurel, à Nîmes; Robert Le Minihiy de la Villehervé, au Havre. A cette séance a été lue une poésie, *Clair de lune à Foncillon*, de M. Edmond Maguier*.

M. ALBERT (Georges), à Saint-Jean-d'Angély, a fait sa déclaration de libraire à Saint-Jean-d'Angély, le 13 juillet 1877.

M^{me} veuve Elisa BRUNETEAU, née Autreux, a fait sa déclaration de libraire à la Rochelle, le 31 mai 1877, remplaçant son mari.

M^{me} veuve MARESCHAL, à la Rochelle, a fait sa déclaration d'imprimeur en lettres à la Rochelle, remplaçant son mari, le 17 juillet 1877.

M. Léon NOGUÈS a fait sa déclaration de libraire à Cognac, le 13 juillet 1877, remplaçant son père.

On vient de créer à Saïgon, sous le nom du marquis de Chasseloup-Laubat, un collège indigène, où les jeunes Annamites reçoivent l'instruction secondaire.

Le 5 juin 1877, a été représenté au petit séminaire de Montlieu, à l'occasion de la réunion de la Société amicale des anciens élèves de cet établissement, un drame chrétien en vers, *Muritta*, dû au talent de M. le chanoine A. Rainguet, ancien supérieur.

Il existait dans la commune de Geay, arrondissement de Saintes, à Civrac, un dolmen important. Ce monument mesurant

quatre mètres trente centimètres de pōurtour et cinquante centimètres d'épaisseur, élevé sur trois pierres brutes fichées en terre, vient d'être complètement détruit, et ses débris ont été employés à paver les chemins. D'après la légende du pays, le roi saint Louis s'y serait reposé, en 1242, après la bataille de Taillebourg.

Un rapport de la commission française des Monuments historiques cite parmi les édifices récemment mutilés l'église de Sainte-Marie des Dames à Saintes.

ERRATA. — Page 57 du *Bulletin*, ligne 12, au lieu de *Bouteville*, lire *Bonteville*; ligne 25, au lieu de « *ratifie* certains prénoms », lire : *rectifie*; — page 64, avant dernière ligne, lire : « Notice sur la *peste* de Barbezieux » et non *perte*.

NÉCROLOGIE.

I. — La Société des *Archives* vient de faire une perte cruelle. Un des membres de son comité de publication, M. Gustave Babinet de Rencogne, archiviste de la Charente, inspecteur des archives communales et hospitalières du même département, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, président de la société archéologique et historique de la Charente, est mort presque subitement à Angoulême, le 11 août dernier.

Louis-Antoine-Joseph-Pierre-Gustave Babinet de Rencogne, fils de Pierre-Auguste Babinet de Rencogne et de Joséphine de Jean de Jovelle, était né le 13 décembre 1831, à Montaigon, commune de Gourville, canton de Rouillac. Le *Dictionnaire des familles de l'ancien Poitou*, t. 1, p. 186-191, donne des détails étendus sur sa famille qui depuis deux siècles a fourni un grand nombre d'hommes distingués. Un de ses ancêtres, Pierre-Mathieu Babinet, seigneur du Peux, de Joué et de Chaume, commissaire aux saisies réelles, maire de Poitiers de 1727 à 1730, avait épousé, en juillet 1721, Madeleine Babin, fille de Philippe Babin de Rencogne, écuyer, et de Françoise Mesnard; il devint ainsi seigneur de Rencogne, paroisse de Mons, près Aigre. Il portait : *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles du même en chef*

el d'un croissant d'argent en pointe, avec cette devise : LICET MAJOR SEMPER IDEM. Son fils, Pierre, écuyer, seigneur de Rencogne, assista par procuration à l'assemblée de la noblesse du Poitou tenue à Poitiers en 1789.

Après avoir fait de brillantes études au lycée d'Angoulême, Gustave de Rencogne se fixa dans cette ville et publia dans les journaux des feuilletons de critique musicale et des notices historiques. Sa vocation pour la paléographie se révéla à la suite de relations qu'il entretenait avec plusieurs archéologues. Cette vocation se développa très rapidement. Membre de la Société archéologique de la Charente dès 1855, il fut nommé en 1859, archiviste-adjoint aux archives départementales qui étaient alors sous la direction de M. de Jussieu. Il succéda à ce dernier le 1^{er} janvier 1861.

Aimant avec passion son pays natal, M. de Rencogne employa son ardeur infatigable à terminer le classement de l'immense dépôt qui venait de lui être confié. On lui doit notamment la mise en ordre des minutes de notaires, collection unique en son genre : car elle est la plus considérable de France. Favorisé de la fortune, aucune dépense ne l'arrêtait quand il s'agissait de sauver de la destruction un monument angoumoisins de quelque nature qu'il fût. Toutes les éditions des écrivains charentais prenaient place dans sa bibliothèque composée d'au moins sept mille volumes. Les tableaux, gravures, autographes, faïences, vases et objets d'art se rattachant à notre histoire locale, étaient aussi l'objet de ses recherches souvent couronnées de succès. On sait avec quel zèle intelligent il parvint tout dernièrement à conserver les belles mosaïques de Fouqueure.

Sa vaste érudition, fruit d'un travail opiniâtre, le plaça bientôt au premier rang parmi les archéologues charentais. En 1865, il fut nommé secrétaire de la Société archéologique. En 1868, après la mort de M. Gellibert des Seguins, il fut appelé au fauteuil de la présidence qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Dans sa carrière d'écrivain, si courte, hélas ! et si bien remplie, M. de Rencogne a touché à bien des sujets. Il laisse beaucoup de travaux inachevés. Voici la liste aussi complète que possible de ceux qu'il lui a été donné de pouvoir terminer. Citons d'abord par ordre de date les documents et mémoires qu'il a publiés de 1859 à 1876 dans le *Bulletin* de la Société archéologique de la Charente et qui ont presque tous été tirés à part :

Ordonnance de Philippe III accordant aux habitants d'Angoulême le droit de faire construire un port sur la Cha-

rente (juillet 1280); Lettre de M. de Montpensier père à la reine mère (8 décembre 1575); Requête au roy de la noblesse d'Angoumois, Xaintonge et Aunis, lui demandant modération pour le pauvre peuple des taxes mises sur ces provinces ruinées par la guerre (1590); Rapport sommaire sur l'ensemble des archives du greffe de la sénéchaussée et siège présidial d'Angoumois; Lettre de Guy Chabot (8 juin 1561) et de Charles de Bony, évêque d'Angoulême (20 novembre 1575) à la reine mère; Notice et dissertation sur un fragment du cartulaire de l'abbaye de Lesterps; Relation du pillage de l'abbaye de la Couronne par les protestants en 1562 et 1568, suivie des inventaires des reliques et objets précieux de cette abbaye dressés en 1555 et 1556 (extraits inédits de la chronique française de l'abbaye de la Couronne, par Antoine Boutroys, chanoine régulier de cette abbaye); Charte d'Almodis, comtesse de la Marche, en faveur de l'abbaye de Lesterps; Rôles du ban et arrière-ban des provinces d'Angoumois et Saintonge en 1467, 1689 et 1758; Inauguration d'une foire en Angoumois sous Henri IV (6 mai 1598); Rôle des vingtièmes imposés sur les nobles et privilégiés de l'élection d'Angoulême en 1780; Procès verbaux constatant le brûlement officiel des titres féodaux à Angoulême, Cognac et Confolens; Courte notice sur les archives départementales de la Charente; Documents pour servir à l'histoire des guerres civiles en Angoumois au XVI^e siècle; Rôle des fiefs et arrière-fiefs du siège royal de Cognac en 1703; Description et prix d'un antiphonaire noté à l'usage du diocèse de Saintes d'après une charte de 1389; Fons Barbesiliensis, idylle inédite d'un poète anonyme de Barbezieux; Du commencement de l'année en Angoumois au moyen âge et dans les temps modernes; Les confirmations de noblesse de l'échevinage d'Angoulême sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV; Note sur une charte d'annoblissement accordée par un grand feudataire en 1290; Les origines de la maison de Nesmond, rectification au Dictionnaire de la noblesse de la Chesnaye-Desbois; Note sur la seigneurie de Maillou; Nouvelle chronologie historique des maires de la ville d'Angoulême, publiée avec de nombreuses pièces justificatives (avec deux suppléments); Eloge de M. E. Gellibert des Seguins, prononcé dans la séance solennelle tenue à l'Hôtel de Ville d'Angoulême, le 15 décembre 1869, par les Sociétés archéologique et d'agriculture réunies pour inaugurer le portrait de leur président commun;

Documents historiques sur l'Angoumois ; (1^{re} série), comprenant : Deux singuliers hommages (24 février 1362, 4 novembre 1390) ; Testament de Michel Ravailac, procureur au présidial d'Angoulême, (10 mars 1586) ; Deux curieux monitoires (7 décembre 1540, 12 juin 1632) ; Acte de fondation du couvent des révérends pères Récollets de Confolens, (25 mars 1616-9 octobre 1626) ; Mémoire sur la fondation de l'église et du chapitre collégial de Notre-Dame de La Rochefoucauld, (26 janvier 1662) ; Eloge de J.-F. Eusèbe Castaigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême, fondateur et vice-président honoraire de la Société archéologique et historique de la Charente, prononcé à Angoulême dans la salle de la bibliothèque, à l'inauguration du buste en marbre du défunt, le 15 juin 1870 ; Documents pour servir à l'histoire des guerres civiles en Angoumois au XVI^e siècle, (2^e série) ; Notice sur le fief des Bouchauds dans les limites duquel est situé un théâtre romain ; Le testament de Balzac, publié pour la première fois, (avec un fac-simile) ; Documents paléographiques et bibliographiques extraits des archives d'Angoulême et publiés pour la première fois, (avec deux fac-simile et cinq lithographies) ; Documents historiques sur l'Angoumois (2^e série), comprenant : Fondation de l'aumônerie Saint-Michel, faite en la paroisse Saint-André par Pierre de Meung, chanoine d'Angoulême (21 novembre 1371) ; Lettres patentes du roi Henri III, portant création d'un siège d'élection à Cognac, (août 1576) ; Lettres patentes du roi Henri III pour la réparation des pont et port de la Charente à Angoulême, (28 août 1575) ; Permission de faire graver en taille-douce un tableau représentant la naissance du Dauphin, accordée par le roi Louis XIV à frère Jacques de Rippes, religieux clerc de l'abbaye de Saint-Cybard sous les murs d'Angoulême, (23 janvier 1644) ; Enquête et ordonnance concernant les archives de l'Hôtel de Ville et du présidial d'Angoulême (1667) ; Une sentence de l'officialité d'Angoulême. (29 août 1667) ; Lettres patentes du roi Louis XV ordonnant la suspension des privilèges de noblesse rétablis en faveur de la maison de ville de Cognac, par lettres du mois de février 1719, (6 septembre 1723) ; Lettres patentes du roi Louis XV, ordonnant la vente des anciens baliveaux défectueux dans les bois de la Grande-Garenne, près Angoulême, (19 avril 1735) ; Déclaration des revenus du chapitre cathédral d'Angoulême, (1752) ; Notice sur Jean-François-Léopold Galzain, ancien préfet de la Charente ; Note sur un

registre de l'état civil de la paroisse de Houlette; Du nom véritable de l'oratoire consacré à Notre-Dame sous les murs d'Angoulême; Oraison de François de Nesmond, Angoumois; nouvelle édition publiée sur l'imprimé communiqué par Mgr X. Barbier de Montault.

Le *Bulletin* de 1876, actuellement en cours d'impression, contiendra un travail intitulé : *Recueil de documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en Angoumois*. Dans le 1^{er} volume du *Trésor des pièces angoumoises inédites ou rares*, (Paris, Aubry, 1863, in-8°) M. de Rencogne a publié : *Procès-verbal de l'exécution d'un cadavre en Angoumois au XV^e siècle*, (1469), et dans le second volume, (Angoulême, Goumard, 1866) *Testament de Gabriel de La Charlonye, juge-prévôt honoraire de la ville et chatellenie d'Angoulême*, (11 septembre 1646).

Dans les *Documents historiques sur l'Angoumois*, publication faite comme la précédente par la Société archéologique de la Charente, M. de Rencogne a édité pour la première fois le curieux manuscrit de la Bibliothèque nationale intitulé : *Mémoire sur l'Angoumois par Jean Gervais, lieutenant criminel au présidial d'Angoulême*, (Paris, Aubry, 1864, in-8°).

On lui doit également : *Une mézée du corps de ville d'Angoulême au XVI^e siècle*, (1572), grandeur de l'original, publiée pour la première fois d'après le manuscrit des archives de l'Hôtel de Ville pour servir à son étude historique sur la commune d'Angoulême (Angoulême, Goumard, 1868, grand in-folio avec planche en couleur); *Allocution prononcée dans la séance de rentrée de la Société archéologique et historique de la Charente*, le 10 novembre 1875, à l'occasion de la mort de monseigneur Antoine-Charles Cousseau, ancien évêque d'Angoulême, (Angoulême, imprimerie Chasseignac, in-8°); *Les mosaïques de Fouqueure*, rapport lu l'année dernière, lors de la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne et publié dans les journaux d'Angoulême; *Discours lu à l'inauguration de la statue de Marguerite de Valois à Angoulême*, reproduit dans le journal la Charente du 20 mai 1877.

Parmi ses œuvres de jeunesse publiées dans les journaux littéraires d'Angoulême, nous avons retrouvé : *le Bien et le mal qu'on a dit d'Angoulême, de l'Angoumois et des Angoumoisins*, (*l'Arlequin*, nos du 18 novembre au 30 décembre 1860).

Voici enfin les documents qu'il a publiés dans les *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. I, p. 163 : *Testament*

de Guillaume de Blanzac, (1232), de Guillaume Lecourt, bourgeois de Beauvais-sur-Matha (1295). Il avait préparé pour les prochains volumes de la Société, plusieurs séries de documents auxquels il ne lui restait qu'à mettre la dernière main.

Gustave de Rencogne était encore membre du Comité de surveillance et d'achat de livres de la bibliothèque publique d'Angoulême et membre de la commission du musée. Il fut en outre nommé président de la commission des Beaux-arts à l'exposition régionale d'Angoulême de 1877. On se souvient de l'impulsion qu'il donna à cette œuvre. Il y épuisa ses forces déjà ébranlées, et très peu de jours après son retour des Pyrénées où il était allé chercher le repos, il expirait. Ses funérailles ont eu lieu à Angoulême le 13 août dernier, au milieu du concours des membres de la Société qu'il dirigeait avec tant d'autorité. M. Joseph Castaigne, vice-président, a prononcé sur sa tombe, au nom de la Société, un discours où il s'est fait, en termes émus, l'organe des regrets de ses collègues et de ses nombreux amis. M. Émile Biais lui a consacré un article nécrologique dans la *Charente* des 13 et 14 août, et M. de Richemond dans la *Charente-Inférieure*, de La Rochelle, du 23, reproduit par la *Chronique charentaise*, de Saint-Jean-d'Angély, du 16 septembre.

M. de Rencogne avait épousé à Toulouse, en octobre 1858, Mlle Sidonie de Dubor ; il laisse un fils âgé de 18 ans. Les amis des lettres et des arts garderont longtemps le souvenir de cet homme d'élite qui sut faire de sa fortune un usage si intelligent, de ce savant chez qui le sens critique était si développé, de ce chercheur laborieux qui eut la bonne fortune de conserver à son pays les mosaïques de Fouqueure et de lui faire connaître le testament de Balzac.

JULES PELLISSON.

II. — M. Claude Gigon, docteur en médecine, médecin du lycée et des prisons, ancien médecin des hôpitaux et hospices d'Angoulême, ancien membre du conseil municipal, ancien vice-président de la Société archéologique et historique de la Charente et de l'Association médicale du département de la Charente, officier de l'instruction publique, est décédé le 13 septembre, à l'âge de soixante-six ans, dans sa demeure, à Angoulême, rue du Soleil. La mort l'a frappé tout à coup, à l'heure où l'on disait partout dans la ville que le maréchal-président, sur la présentation de la commission des hospices, allait le nommer chevalier de la légion d'honneur, juste récompense de ses services publics depuis plus de quarante ans. Ses obsèques ont eu lieu le 14, dans l'église

cathédrale de Saint-Pierre. Sur sa tombe, M. le Dr Eyriaud, au nom de l'Association médicale, a rappelé les titres du défunt à l'estime de ses confrères et à la reconnaissance de ses clients. Puis, un ami de la famille, M. le Dr Barthélemy Benoit, médecin en chef de l'hôpital maritime de Rochefort, professeur à l'école de médecine, officier de la légion d'honneur, a payé un tribut légitime d'hommages et de regrets à la mémoire du médecin et du citoyen. « Caractère droit, loyal, cœur aimant, généreux, dévoué à tous les siens, il n'a jamais refusé ses soins aux malheureux, ses services à une infortune imméritée. » M. Dérivan, avocat à Angoulême, son ami, lui a consacré un article dans le *Charentais* du 17 septembre. Il raconte ce court dialogue qui fait un égal honneur à tous les deux : « En 1870, à la nouvelle de la perte de la première bataille de l'armée française contre la nation allemande, le docteur Gigon, en proie à un sentiment patriotique qui lui faisait oublier son âge et ses attachements de famille, écrivit sur le champ au ministre de la guerre, le suppliant de lui expédier au plus vite une commission de service médical dans les ambulances des armées en campagne où ses deux fils combattaient. La patrie est une mère, disait-il ; quand elle est en danger, tous ses enfants doivent voler à son secours. — Et ton âge ? — Le patriotisme est de tous les âges. — Et ta fille ? — Ma fille !... ma fille !... N'es-tu pas là ! »

Claude Gigon avait publié plusieurs ouvrages d'histoire et d'archéologie locales. En voici la liste : *Mémoire pour la conservation du château d'Angoulême*, avec deux vues photographiées et trois plans du château à différentes époques, avec légendes explicatives, inséré au *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, de 1859 ; deux éditions à part ; *Notice historique sur Hugues II, évêque d'Angoulême*, insérée au *Bulletin* de 1862 ; tirage à part avec deux lithographies ; *Gérard II, évêque d'Angoulême, et ses détracteurs* ; épisode du schisme d'Aquitaine, (1130-1136), dans le *Bulletin* de 1862 ; tirage à part ; *Documents sur la peste de Barbezieux*, (1629-1630), même *Bulletin* ; *Notice biographique sur les deux officiers généraux de Ruffec, les barons Laroche et Pinoteau*, avec deux portraits, au *Bulletin* de 1863 ; *Note sur un registre de l'abbaye de Bassac*, même *Bulletin* ; *Discours prononcé sur la tombe de M. Eusèbe Castaigne*, par le Dr Gigon, vice-président de la Société archéologique, le 22 novembre 1866 ; *Les victimes de la Terreur du département de la Charente*, récits historiques, première série, 8°, *Bulletin* de 1866 ; deux édi-

tions de cet ouvrage dans une même année outre celle du *Bulletin*, la première avec deux portraits; la deuxième sans portraits, mais beaucoup plus étendue; *Note sur les anciens hôpitaux et les maisons de secours de la ville d'Angoulême*, avec trois planches gravées; *Bulletin* de 1867; tirage à part in 8°; *Le château de Touvre* (faussement appelé château de Ravillac); *Bulletin* de 1868-1869, p. 431, avec deux lithographies; *Recherche de l'antiquité d'Engoulesme*, par Elie Vinet, 1567, réimprimé et publié avec nouvelles notes historiques et philologique, 8°, 1876; 2^e édition, 1877. Il allait publier la deuxième série des *Victimes de la Terreur*, comprenant trente nouvelles notices avec un grand nombre de documents originaux à l'appui, émanant des comités révolutionnaires de La Rochefoucauld, Cognac, Confolens, et tirés des archives nationales.

A.

QUESTIONS ET RÉPONSES

RÉPONSES.

N° 5, p. 27. Le nom *patronymique de d'Argence* (bataille de Jarnac, 1569, 13 mars). — Le récit de la mort de Condé, à la bataille de Jarnac, est présenté par les divers historiens avec de notables variantes. D'après Davila, quand le prince fut attaqué par Montesquiou, il « résistait vaillamment, un genou en terre », ce qui implique qu'il ne s'était pas rendu prisonnier. Mais la narration de Davila, généralement taxé de partialité pour les Valois, est suspecte. Brantôme insinue que Montesquiou avait reçu l'ordre secret du duc d'Anjou de le délivrer de ce puissant adversaire; et cette insinuation ne pouvait manquer d'être donnée comme une certitude par la majeure partie des écrivains qui se sont succédé en se copiant, en même temps qu'ils copiaient Pierre de Bourdeille. Il est assez remarquable que ce dernier ne craint pas de dire, en parlant de Montesquiou : « C'étoit un brave et vaillant gentilhomme, et bonhomme avec cela ». Il ajoute encore que Condé se rendit prisonnier à d'Argence et à Le Rogier, honnête gentilhomme de M. de La Vauguyon. M. le duc d'Aumale, en son *Histoire de sprinces de Condé*, t. II, p. 71, raconte aussi que le prince se rendit à deux gentilhommes catholiques, dont l'un était bien toujours d'Argence, tandis que l'autre se serait appelé Saint-Jean.

Voici maintenant le récit de Massiou, *Histoire de la Saintonge*, t. IV, p. 1459 : « Condé désarmé fut lâchement assassiné par un obscur gentilhomme gascon, nommé Montesquiou. » Le baron de Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, un obscur gentilhomme !!! Pour trouver une pareille phrase, il fallait l'historien Rochelais et sa grande ignorance de certaines choses. Quoiqu'il en soit, il reste bien démontré que d'Argence joua, dans ce sinistre et triste drame, un rôle chevaleresque et parfaitement honorable ; mais l'histoire ne nous paraît pas avoir été suffisamment généreuse à son égard, en ne transmettant à la postérité que la moitié de son nom. Essayons donc de le faire connaître tout entier.

Léon de Polignac, chevalier de l'ordre du roi, seigneur d'Ecoyeux et de Vénérand, gouverneur de Saintes, épousa, le 23 novembre 1577, Catherine Tizon, fille de Cibar Tizon, chevalier, seigneur d'Argence, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de Catherine de Villebresme. L'ordre des temps permet de supposer que ce Cibar Tizon pouvait être le d'Argence de 1569 : car en admettant que sa fille se soit mariée vers l'âge de 20 ans, ce qui reporterait la date de sa naissance à l'an 1557, le père pouvait bien vivre en 1569. De plus, on voit qu'il est qualifié « gentilhomme ordinaire de la chambre du roi », titre honorifique qui supposait une certaine notoriété.

Vigier de la Pille, en son *Histoire de l'Angoumois*, assure que ce Cibar Tison (car il s'agit évidemment du même personnage) se qualifiait en 1571 « chevalier, seigneur d'Argence et de Fissac, et gouverneur d'Angoumois ». Cette dernière qualification justifierait ce que disent les historiens, qu'il aurait été connu et même *des amis* du prince de Condé. Corlieu nous apprend que ce Cibar était fils de Charles Tison ; qu'il avait un frère appelé Benoit, et qu'ils descendaient d'Hélie Tison, chevalier du temps de la reine Isabelle, comtesse d'Angoulême, lequel Hélie avait épousé Dauphine de La Monnoye, dame d'Argence, au 13^e siècle. « C'était une très ancienne et très illustre famille de la province, ajoute Vigier de la Pille, et Duchesne, en la préface de son *Histoire des Chastaigners*, dit qu'il y a plusieurs maisons nobles, anciennes, qui n'ont point ajouté de particule à leurs noms, et il cite pour l'Angoumois les Tison ».

Un dicton bien connu : Les Tisons, les Achards et les Voisins, du pays d'Angoumois ont chassé les Sarrasins », témoigne de l'estime et de la renommée dont jouissait dans ce pays l'antique famille des Tisons. Elle s'est fondue, au 17^e siècle, dans celle des

Joumard-Achard, par le mariage de Gabrielle Tison avec Gaspard Joumard, chevalier, seigneur de Sufferte, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, petit fils de Marguerite de Saint-Jean. Le contrat, en date du 15 juillet 1608, reçu par Braud, notaire royal à Angoulême, stipule expressément que les enfants à naître de ce mariage, porteront les nom et armes de Tison : *d'or, à 2 lions passants de gueules*.

Cette Gabrielle Tison, dernière de son nom, était fille de Françoise de La Rochebeaucourt et de François Tison, chevalier, seigneur d'Argence, qui pouvait être lui-même fils de Cybard d'Argence, vivant en 1569.

Nous ne connaissons sous le nom de d'Argence, en Angoumois, qu'un hameau considérable de la commune de Champniers près d'Angoulême. Tout porte à croire que ce hameau aura donné ou emprunté son nom à la principale seigneurie des Tisons. Et à ce propos nous ferons observer que notre savant collègue, M. le baron de La Morinerie, en son livre d'ailleurs si exact : *La Noblesse de Saintonge aux États Généraux*, page 148, doit s'être rendu coupable d'une distraction, en indiquant comme l'ami de M. de Voltaire... et surtout du roi de Prusse, Frédéric II, François Achard-Joumard, marquis d'Argence de Dirac, tandis que ce « pourvoyeur de pâtés truffés » signait marquis d'*Argens* et non pas d'*Argence*. Il s'appelait Jean-Baptiste Boyer, et était né à Aix en Provence, où son père, Pierre-Jean de Boyer, marquis d'Argens, était procureur général au parlement. (LACHENAYE, III, p. 98.)

On se demandera peut-être s'il est indispensable que le d'Argence qui nous occupe — celui de la bataille de Jarnac — ait été angoumoisin, et s'il ne pouvait pas être, par exemple, de la province de Normandie, où il y avait aussi une seigneurie de ce nom ? Mais il ne faut pas perdre de vue que d'après le récit de Mgr le duc d'Aumale, emprunté à d'Aubigné, d'Argence ne fut pas seul à recevoir la parole du noble vaincu de Jarnac, et qu'il avait pour second, dans cet acte de généreux dévouement, un gentilhomme du nom de Saint-Jean. Or, les Saint-Jean, seigneurs de Saint-Laurent, de Mondésir et de La Martelle, qui portaient pour armes : *d'argent à la croix de gueules, cantonnée de 4 renards de sable*, étaient du Périgord, c'est-à-dire voisins des Tisons. Il y a donc lieu de croire que d'Argence et Saint-Jean, servant dans la même compagnie, étaient de la même contrée, suivant l'usage de ces temps, circonstance qui vient à l'appui de notre thèse.

MALTOUCHE.

N° 7, p. 28. *Origine du mot mogette ou mongette (haricot).* — En Gascogne, on désigne les haricots sous la dénomination de *moungette*. Cette expression est dérivée de *moungé*, qui, en patois gascon signifie *moine*. Les Gascons l'avaient sans doute donné aux haricots le nom de *moungette*, parce que les moines en faisaient leur nourriture habituelle. *Moungette*, *mongette* ou *mogette* pourraient bien être la même expression et avoir une origine commune. E. E.

Dans une transaction des 22 juin et 4 août 1770 entre le chapitre de Saintes et Ch. Laroche, curé de Chérac, je lis cette phrase : « Fèves, gesses, garobes, millet, petites fèves vulgairement appelés *mongettes*. » A.

N° 12, p. 46. *Je te mènerai jusqu'à la cour des évêques d'Agen.* — Ce dicton est complètement inconnu dans l'Agenais. Je ne l'ai rencontré dans aucun livre et ne l'ai jamais entendu prononcer. Agen, 28 août 1877. A. M.

Voici une réponse un peu hasardée, que nous soumettons humblement à la sagacité de notre savant collègue, M. J. Pellisson. Pendant la durée de l'institution des chambres de l'Edit, chambres ou cours mixtes où étaient jugés les procès dans lesquels les réformés étaient parties en appel, ces procès pour la Saintonge ressortissaient à la cour d'Agen. L'ironie des plaideurs aura pu assimiler à des prélats les assesseurs en robe rouge. C'est ce qui expliquerait pourquoi le dicton parle des *évêques* et non pas de l'*évêque* d'Agen. ROCHAVE.

N° 13, p. 46. *Le Plassac du chevalier de Méré.* — Ce devait être le logis de Plassac, paroisse de Verrières, canton de Segonzac (Charente), que Cassini écrit *Plessac*. Or, dans un acte de 1644, relaté par M. Beauchet-Filleau, le frère du chevalier de Méré, Josias Gombaud, est précisément qualifié seigneur de *Plessac*, et non *Plassac*. De plus, le père du chevalier, Benoît Gombaud, sieur de Méré, est cité parmi les gentilshommes de la province « d'Angoumois » qui, avec le maire Normand, se mettent à la tête de l'entreprise tentée, au nom du parti de la Ligue, contre le duc d'Epéron, à Angoulême, en 1588. (Voir Marvaud, *Etudes sur l'Angoumois*, p. 304). Il résulte de ce passage : 1° que la famille du chevalier de Méré était loin d'être protestante, comme l'ont avancé certains historiens ; 2° qu'elle habitait alors l'Angoumois. Si l'on rapproche de cette dernière circonstance le passage de la

lettre du chevalier à M^{ne} la marquise d'Ars, où il dit à cette dame qu'il « prétend lui porter lui-même » les titres qu'elle lui avait prêtés, on sera bien disposé à admettre qu'il entend par là profiter d'un voyage en Angoumois, c'est-à-dire à Plassac-Verrières, qui avoisinait les terres du Fresne et de Saint-Fort-sur-Né, appartenant à la famille de M^{me} d'Ars. Ars n'était pas non plus éloigné de Plassac-Verrières. Cette proximité de lieux suffit à expliquer l'intimité des relations entre les deux familles, outre qu'elles étaient alliées. Tout concorde donc pour faire admettre que le Plassac des Gombaud était celui du canton de Segonzac.

MALTOUCHE.

N° 14, p. 47. *Objet trouvé à Loix*. — 1° Quelques personnes ont pensé que c'était un marteau de sculpteur, mais il est impossible d'admettre cette opinion. L'une des extrémités du barillet de cuivre serait usée, s'il eût servi à frapper sur un ciseau. Dans le cas où il aurait été destiné à cet usage, il n'eût pas été nécessaire qu'il fut percé de part en part dans le sens de la longueur. 2° D'autres ont cru que c'était un fil-à-plomb. Mais à quoi bon le trou qui le traverse dans le sens de la largeur ? Pourquoi cette inscription ? 3° Il en est enfin qui le considèrent comme un chef-d'œuvre d'ouvrier, pour être reçu maître. Les ouvriers qui aspiraient à la maîtrise, ne faisaient de chef-d'œuvre qu'en exécutant un objet déterminé du métier qu'ils voulaient embrasser. 4° Le barillet de cuivre que représente la gravure est simplement un maillet dont on servait encore au XVI^e siècle, comme d'une arme offensive. L'objet, étant emmanché au bout d'une tige de fer, devait produire une grande force de propulsion ; de plus les deux trous pratiqués aux extrémités s'expliquent par la présence d'une pointe de fer qui pouvait faire une entaille à l'armure de l'adversaire. Les mailloins tiraient leur nom de maillets semblables, dont ils étaient pourvus. M. Viollet-Leduc (*Dictionnaire du mobilier français*, tome VI) a décrit ce genre de maillets et en a reproduit par la gravure plusieurs spécimens ; celui de la page 181, représente assez exactement l'objet qui nous occupe ; « Ces maillets de plomb, dit ce savant, se composaient d'un cylindre de ce métal, emmanché au bout d'un long bâton, au moyen de deux éclisses de fer. Il est évident que c'était une arme excellente pour assommer les gens, mais qu'à la guerre, ces masses de plomb devaient être promptement déformées. On perfectionna bientôt ce marteau. La masse principale était coulée en plomb avec deux pointes de fer à chaque extrémité du cylindre. Cette masse était percée d'un trou carré, à travers lequel passaient les branches

soudées à une dague de fer. Ces branches étaient rivées au manche de bois, à section carrée à la partie supérieure. » Enfin l'inscription : LAISE MOY LA PON (pointe ?) CAR IE LAY PROVMISE A VN AVTRE, exprime une phrase goguenarde que semble dire l'agresseur à son adversaire : « Je te donne un coup ; mais laisse-moi la pointe de mon arme ; car je l'ai promise à un autre. »

H. de T.

N° 15, p. 49. *La rue de la Juiverie à Saintes.* — « Le 15 mars 1642, Marie Berthus, autorisée par son mari, Joachim du Bourg, conseiller du roi et receveur des tailles en l'Electon de Saintes et y demeurant, loue et afferme à honnête femme, Marie Sanson, veuve de François Laisné, marchand, partie du logis appartenant aux sieurs et demoiselle du Bourg, appelé le Petit-Logis, au bout de leur Grand-Logis, sis en la rue *Juifve*, confrontant d'un bout aux salles dudit grand logis, et d'autre bout à la maison de Denis Noël, maître tailleur d'habits. Iceluy petit logis est séparé par une muraille et entre deux, dit la basse-court desdit logis, et qui voisine avec le dit Noël. La location est consentie pour un an et demi, au prix de six vingt livres par an. Fait et passé au logis des sieur et demoiselle du Bourg, en présence de Dominique Foreau, sergent royal, et de Jean Réveillaud, clerc, demeurant audit Xaintes, témoins requis, pardevant Limouzin, notaire royal à Xaintes. » *Extrait des archives de la famille du Bourg.* — Il résulte de cet acte que la *rue Juive*, sorte d'impasse, devait être située au fond de la cour de l'hôtel de la rue Vieille-Prison, qui appartient de nos jours à M. Anatole de Bremond d'Ars, et qui lui vient par succession en ligne directe de Joachim du Bourg, mentionné dans ce contrat. Cette ruelle devait remonter vers l'emplacement occupé par le le jardin de M. Paul Drilhon. On sait du reste que les Juifs étaient jadis relégués et enfermés dans des cités ou culs-de-sac. Tout porte à croire que l'impasse en question avait alors une sortie sur la rue Vieille-Prison. D'après la tradition, la maison des du Bourg aurait été édifiée en 1572 par Dominique du Bourg, qui fut plus tard (1598) maire de la ville de Saintes. Voir *Documents et extraits relatifs à la ville de Saintes*, pages 43 et 44, par M. Audiat.

ROCHAVE.

N° 17. page 49. Le nom de la rue *des Iles* à Saintes. — Ce nom a été donné à une rue de la ville de Saintes, parce que la Charente qui coule en face, formait dans cet endroit plusieurs îles. C'est ce qu'indique le plan de Saintes par Georges Braunius en 1560. A.

Le nom de cette rue pourrait venir de la famille saintongaise *Isle*, qui l'aurait habitée. D.

DEMANDES

N° 18. — Quelle est l'étymologie des mots saintongais *zire* pour *horreur*, et *natre* pour *méchant*, *incorrigible* ?

N° 19. — Jean Ogier de Gombaud, l'un des fondateurs de l'Académie française et Saintongais, avait-il pour nom patronymique ou de famille, celui d'*Ogier* ou celui de *Gombaud* ? Si *Ogier* est patronymique, comment expliquer *Gombaud* ? Y aurait-il eu un fief ou un logis de ce dernier nom ? Où était-il situé ? Et à quelle famille appartenait le poète ? MALTOUCHE.

N° 20. — Comment concilier ce qu'avancent Armand Maichin, et d'après lui la *Biographie saintongaise*, que la famille des d'Aguesseau tirerait son origine de Pierre d'Aguesseau, lieutenant général au siège de Saint-Jean-d'Angély en 1520, et maire de cette ville en 1542, charge qui conférait alors la noblesse, avec ce que dit le généalogiste Laisné (*Dictionnaire véridique des origines des maisons nobles*) : « François d'Aguesseau, marchand, puis échevin d'Amiens, fut anobli par lettres de l'an 1597, registrées en la cour des aides, le 9 août 1613, pour avoir contribué à la réduction de cette ville à l'obéissance du Roi ? » Prière à nos collègues, particulièrement ceux de Saint-Jean-d'Angély, de résoudre cette difficulté. B^{on} de COMPORTÉ.

N° 21. — On lit dans le journal *La Commune*, publié à Angoulême (n° du 10 mai 1857) : « On trouve à la librairie Alvarez, rue de la Lune, 24 : « *Diverses poésies de P. Arquesson, Saintongais*, » divisées en trois parties : la première appelée la Muse sérieuse, » la seconde Latine, la troisième Joyeuse ou Amoureuse. Saintes, » de l'imprimerie de François Audebert, 1598 ; 1 vol. in-8°. » Ce volume a-t-il été acquis par un amateur saintongais ? J. P.

N° 22. — A-t-on des renseignements sur la fabrication des épingles à Barbezieux et à Baignes ? Sait-on si les épingliers de ces deux villes étaient organisés en corporation ? J. P.

N° 13. — Sur un morceau de papier qui appartient à M. P.-B. Barraud, de Cognac, on lit d'une écriture du XVIII^e siècle :

« Guerre civile en l'an 1569. Sous le Règne de Charles IX contre les protestants de Saint-Jean-d'Angély, Sébastien de Leuxembourg, duc de Martigours et gouverneur de Bretagne, fut tué et fut transporté à Saint-Pierre de Saintes. On n'a trouvé ce corps lundy 15 avril 1764, sans être endommagé non plus que

son suaire. Voilà les nouvelles qui se débitent à Saint-Jean venant de Saintes.»

Sébastien de Luxembourg, duc de Penthievre, marquis de Baugé, vicomte de *Martigues*, dit le chevalier sans peur, fils de François de Luxembourg, II^e du nom, et de Charlotte de Brosse, époux de Marie de Beaucaire, assista aux batailles de Mérignac, de Jarnac et de Moncontour et fut tué à Saint-Jean-d'Angély, le 19 novembre 1569. Son corps fut porté à Guingamp en Bretagne. D'après le P. Anselme, tome VIII p. 217, répété par Moréri, tome VI page 521, son corps fut transporté à Guingamp en Bretagne et enterré dans l'église des Cordeliers en 1613. Sa femme, Marie de Beaucaire, y fut inhumée près de lui. On demande quelle est la valeur de la note ci-dessus. A.

N^o 23. — Sait-on quelle est l'origine du nom de *Rousset*, donné dès 1548 à une porte de la ville de Barbezieux, alors que cette ville était place forte ?

N^o 24. — Où étaient situés, en la ville de Saintes, le canton dit de la *Pentecôte* ? — « les prisons royales de la ville de Xaintes », au XVII^e siècle ? — la maison de Dominique Dubourg, maire de Saintes en 1599, et celle de Jean Bichon, imprimeur, en 1618 ?

N^o 25. — A-t-on des renseignements sur l'hôpital de Chalais et sur les religieuses de l'ordre de Saint-Dominique qui tenaient cet hôpital ? J. P.

N^o 26. — Quelle est l'origine du mot *cayen*, employé en Saintonge comme épithète malsonnante ?

N^o 27. — Dans le *Courrier des deux Charentes*, 9 août 1877, on lit cette phrase prononcée à la distribution des prix du collège de Saintes, par M. Texcier, professeur d'histoire : « Henri IV n'a-t-il pas appelé la Charente « le plus joli ruisseau de son royaume ? » On demande quel auteur rapporte ce mot si souvent cité ; et sur quoi se fondent quelques historiens qui le donnent comme de François I^{er}.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Annales de la société d'agriculture, sciences, arts et belles lettres du département d'Indre-et-Loire, tomes 41 et 42 (1872 et 1873) : étude de M. Alonzo Péan sur les origines du pineau. L'auteur montre le progrès de la culture de la vigne

en Touraine, et il invoque, en faveur de l'excellence du pineau et de sa culture dans la province, le témoignage de Rabelais. Compte-rendu de cette étude, par M. E. Levasseur, inséré dans la *Revue des Sociétés savantes*, sixième série, tome II, page 325, où on lit : « On sait que le pineau est le meilleur cépage cultivé dans la France centrale ; c'est à lui que la Bourgogne doit en partie la renommée de ses grands vins. Deux cépages rivaux se disputent ses coteaux : le pineau qui rend, année moyenne, 13 hectolitres à l'hectare, et le gamay qui en donne jusqu'à 40. Mais le gamay est bien inférieur, et à une époque où les rois et les princes ne craignaient pas de régler par édit les cultures ainsi que les industries, le gamay a été souvent proscrit comme indigne de pousser sur les bons terroirs de la province. En 1395, Philippe-le-Bon rendait une ordonnance dans laquelle il faisait un pompeux éloge du pineau, défendait de fumer les ceps et prescrivait d'arracher le gamay, « très mauvais et très déloyal plant, duquel vient très grande abondance de vins. » La défense a subsisté jusqu'en 1792, plus ou moins observée. Depuis ce temps, le gamay et le fumier ont pris leur revanche. M. Alonzo Péan s'efforce de donner une origine antique à notre cépage. Il attribue à son nom la même étymologie qu'aux mots *PINEIN* et *Vinum* : c'est la boisson par excellence. Il le montre d'abord, avec Columelle, couvrant les coteaux du Bordelais, où il aurait été planté par les Ibères qui eux-mêmes l'auraient, dans la suite de leurs migrations, apporté d'Orient, peut-être des flancs du Liban, où les Maronites cultivent encore la vigne. La critique doit être très sobre d'affirmations sur de pareilles étymologies et sur des origines si lointaines. Mais du moins l'auteur montre bien le progrès de la culture de la vigne en Touraine, et il peut invoquer, en faveur de l'excellence du pineau et de sa culture dans la province, le témoignage de Rabelais, non moins expressif que celui du duc de Bourgogne : « O lacryma christi ! c'est de la « Desvinière (la Desvinière était un cru de Touraine) ; c'est du « pineau ! ô le gentil vin blanc, et par mon âme ce n'est que vin « de tafetaz. »

Archives du Poitou. Le t. V, 1876, in-8°, XLVII-473 p. (Poitiers, imp. Oudin), contient : *Actes de l'assemblée générale des églises réformées de France et souveraineté du Béarn* (1620-1622), publiés par M. Anatole de Barthélemy.

Bibliothèque (La) de l'école des chartes, t. XXXVII, (1876) p. 574, parmi les inventaires sommaires des archives départementales en cours de publication, cite : « Charente-Inférieure, en

cours d'impression : Introduction 3 feuilles ; A, 1 f. ; C, 8 f. ; D, 1 f. ; E, 7 f. ; E, supplément 8 f. Introduction 1 f. ; G, 9 f. ; H, 5 f. — Annexes à l'inventaire des archives départementales : Aumônerie et Hôtel-Dieu Saint-Barthélemy, hospice de Saint-Charles, Pons et autres de Rochefort, 11 f. ; Hôpital général de La Rochelle, 3 f. ; Ville de Rochefort, 12 f.

Avenir (L'), de Surgères, publie dans les n^{os} des 25 août, 1^{er}, 8 et 15 septembre 1877, *Un chroniqueur rochelais du XV^e siècle*, par M. Paul d'Estrées ; il s'agit d'*Une relation sur Jeanne d'Arc*, qu'a publiée la *Revue historique* de juillet 1877, sous la signature de J. Quicherat, d'après un extrait du *Livre noir* de La Rochelle, communiqué par M. de Richemond.

Bulletin monumental (Le) 5^e série, tome 5, 43^e de la collection, n^o 3, publie *Inscriptions et devises horaires*, et cite l'inscription de Pérignac, p. 255 : ME LUMEN VOS UMBRA. L'auteur, M. le baron de Rivière, ajoute à tort : « Dans une maison de l'ancien collège. » *L'Épigraphie santone* p. 224, cite cette inscription, et p. 172, celle de Saint-Pierre de Saintes :

TEMPORA CVNCTA SVIS VISITANTES DISCITE VOTIS.

Voici l'inscription qu'on lit sur un cadran scolaire dans le jardin de l'institution diocésaine de Pons :

DE CONVËTV FF MINORV CONVENTVALIVM PONTINIACENSIVM REVERENDO ADMODVM PATRE LVDOVICO BERNARD COMMISSARIO GENERALI AC EXPROVIN GVIARDIANO DO SORB ELABORATVM.

Bulletin (Le), de la société historique et archéologique du Périgord, tome 1^{er}, parle des dessins de M. Dupuy représentant « des pans entiers de l'enceinte murale de la cité de Périgueux dans lesquels, comme à Saintes, sont noyées des pierres équarries, des chapiteaux, des tambours de colonnes cannelées. » Comptendu par M. Edmond Le Blant, dans la *Revue des sociétés savantes*, sixième série, tome II, page 251.

Cabinet historique (mars-avril 1877) : *Le comte Charles d'Aubigné*, par M. H. Bordier. (Fragment d'une notice destinée à *La France protestante*) : « ... Jean d'Aubigné, de la ville de Loudun, fut élevé domestique de Jaquette de Montbron, dame d'Archiac, parce qu'il était cousin ou cousin-germain de Michelle Joly, femme de chambre de cette dame, et depuis femme d'Aubin d'Abbeville, juge d'Archiac et de Mathas... »

Charentais (Le), d'Angoulême, des 31 mars et 1^{er} avril 1877 ; art. de M. Dérivau sur les poésies d'Eutrope Lambert, à Jarnac : *Feuilles de rose* ; — *Les Etapes du cœur* ; — *Enfantines*.

Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques, (mai-juin 1877), contient : *Discours d'ouverture*, par M. Ernest Bersot.

Correspondant, t. CVI, 3^e livraison, p. 539, (10 février 1877). Dans un article : *Les droits féodaux et la révolution*, M. de Loménie, de l'Académie française, pour prouver que « ce n'est pas la Révolution qui a donné la terre aux paysans, selon le mot d'Alexis de Tocqueville, » s'exprime ainsi : « Un député de la Saintonge, M. de Richier (1), intervient dans la discussion relative au rachat des droits féodaux, dans une séance de la Constituante : « Permettez-moi, dit-il, de citer un fait que je connais bien, puis-« qu'il m'est personnel. Je possède un fief en agrier de deux cents « pièces de vin sur trois mille propriété particulières. » (2)

Débris de Quiberon (Les), par M. Eugène de la Gournerie, (Nantes, chez Libaros, 1875, in-8°), contient les noms de plusieurs personnages de notre ancienne province : Pallet d'Antraize Saint-Jean-d'Angély, p. 47 et 104 ; de Lage de Volude, p. 51 et 148 ; Desmier de Chenon, p. 70 ; d'Anglars, de Nachamps (Charente-Inférieure), p. 103 ; Beaupoil de Saint-Aulaire (Jonzac), p. 105 ; Beaucorps de l'Epineuil, près Saintes, p. 107 ; Chadeau de La Clocheterie (Rochefort), p. 123 ; Froger de La Clisse et de l'Aiguille, p. 133 ; La Guarigue (Rochefort), p. 134 ; La Laurencie (Villeneuve-la-Comtessse) p. 152 ; Castin de Guérin de La Magdeleine, p. 156 ; de Mainard, lisez *Meynard* (de La Rochelle), p. 156 ; Bidé de Maurville, p. 162.

Ere nouvelle, de Cognac, 12 avril 1877 : *La Tour de Pons*, par M. L. ; reproduction par le *Phare littéraire*, du 15 et le *Progress de la Charente-Inférieure*, de Saintes, du 20-22 avril, 3, 27 et 31 mai, 17 et 21 juin, 5 et 15 juillet ; *Recherches historiques*

(1) Jacques-Raymond de Richier, seigneur de Touchelonge en Marennes, capitaine au régiment de Beaujolais infanterie, etc, député de la sénéchaussée de Saintes aux Etats Généraux, incarcéré à Brouage en 1791, mort à Marennes le 9 février 1800.

(2) « Plus on étudie les faits, plus on se convainc de la vérité de cette pensée de Tocqueville : « La Révolution n'a pas créé la petite propriété ; elle l'a libérée. » L'opinion vulgaire consiste à se représenter tous les citoyens, avant 89, comme des serfs qui seraient devenus tout à coup des hommes libres et des propriétaires. Rien de semblable. Si les Français eussent été des serfs en 1789, ils n'auraient pas fait de révolution. Il n'y a pas d'exemple dans le monde de révolutions opérées par des serfs ; c'est parce que les paysans étaient devenus propriétaires de fait, qu'ils ne pouvaient plus supporter de maîtres. » *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1877, p. 331. t. XXIII, art. de M. Paul Jannet : *La propriété pendant la Révolution*.

sur *Châteauneuf-Charente*, par M. L.; — *Le château de Triac*, 13 et 20 septembre; *Recherches historiques sur Mutha et ses seigneurs*, par X. L'auteur prétend « qu'après la date de 1777 on ne trouve plus trace des Bourdeille-Matha ». Il se serait épargné cette erreur, s'il avait consulté l'ouvrage de M. le baron de La Morinerie : *La noblesse de Saintonge et d'Aunis aux Etats-Généraux de 1789*, où il aurait vu, p. 164, que la branche de Matha est encore représentée, de nos jours, par M. le marquis de Bourdeille-Matha, marié à demoiselle de Galz de Malvirade, dont postérité. Ce dernier est arrière petit-fils au 4^e degré d'Henri, marquis de Bourdeille, et de Marie-Suzanne Prévost de Sansac, auxquels s'arrête la notice que nous signalons. Simple observation : pourquoi l'auteur qualifie-t-il le P. Anselme « bénédictin », quand il était augustin déchaussé ? Pourquoi écrit-il Gabriel de Beauvain (nom barbare), au lieu de *Beauvais*, qui est un surnom des La Cropte de Chantérac ?

Baron de SAINT-FORT-SUR-NÈ.

Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, (Paris, Hachette, 1876. 1^{er} volume, p. 263-269), contient quelques pages sur Cordouan, Oleron (Uliarus, Oliarionensis insula), l'île de Ré, l'île Madame, Brouage, le *Portus Santonum*, la Charente (Canentelus ou *Carantonus fluvius*), l'*Oceanus santonicus*... L'auteur mentionne les noms de M. Louis Audiat, pour son *Epigraphie santonie et aunisienne*, M. l'abbé Lacurie, pour sa *Notice sur le pays des Santons*, M. Kerviler et M. A. de Barthélemy.

Indicateur de Cognac, 15 avril 1877 : *Le pavage de la ville de Cognac en 1736*, par M. J. P. (Jules Pelisson).

Journal officiel de la République française, 23 janvier 1877, p. 492, *Les archives nationales*, par M. Jules Claretie, cite une lettre de Joseph Vernet à M. de Marigny, datée de Rochefort, le 12 novembre, 1761 et où Vernet, arrivé à Rochefort, écrit au marquis pour lui demander ses ordres au sujet des tableaux de ce port qu'il doit exécuter. Il lui annonce l'envoi à Paris des petits tableaux dont il avait eu la commande, et lui demande la permission, quand il aura fait un bon ouvrage, de l'offrir à madame de Pompadour : « Il y a douze jours, dit-il, que je suis icy pour proffiter de l'armement qu'on y fait, qui me fournit des objets convenables à orner les tableaux que je fais pour le roy. » — 2 mai 1877, article signé E. C. (Emile Chédieu), *Explorations et Voyage en Palestine*, sur les *Tableaux évangéliques des lieux saints* par M. l'abbé Letard.

Mémoires de la société nationale d'agriculture d'Angers ; tome XVIII, 1875, page 77, citent, d'après le *Bulletin de la société philomatique du Morbihan* (2^e semestre 1871) p. 140, ce passage d'un article sur les cacous : « Les drapiers de Josselin descendaient d'une colonie de huguenots de La Rochelle ou de Montauban, que le vicomte de Rohan aurait fait venir pour utiliser les laines de la contrée, où, avant leur arrivée, on ne s'habillait que de toile. Aussi ont ils conservé la dénominations de calvins graissous. »

Musique (La) à Bordeaux, revue mensuelle sous la direction de M. Anatole Loquin, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de cette ville. Premier n^o, février 1877.

Dans la *Nouvelle géographie universelle*, M. Elisée Reclus cite, parmi ses collaborateurs pour la partie relative à la Saintonge, MM. Marchegay, Charles Botton et Létélié.

Phare littéraire, écho de Royan, (6 mai 1877). Dans un article sur *Royan*, l'auteur met Royan en Aunis, et prétend que le mot *aulnis* vient des *alains* ; — (3 juin 1877), sous le titre : *Grands effets d'une petite cause*, reproduit Massiou, *Histoire de la Saintonge*, t. II, p. 378-387.

Polybiblion de 1876 : Bibliographie raisonnée de l'Académie française par M. René Kerviler. Il cite (n^o de novembre, p. 148) : « Bernard Palissy devant l'académie en 1854. » Lisez : l'*académie des sciences* ; — (août 1877) : Adolphe Bouyer, compte-rendu sur *Michel Begon*, Mémoire sur la généralité de La Rochelle, publié par M. Georges Musset, archiviste-paléographe, et extrait des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. II.

La revue d'Aquitaine scientifique et littéraire, (Poitiers, imprimerie générale de l'Ouest, mai 1875 à mai 1876) a publié : n^{os} 3-10, 12, 13, 18-24, vicomte de LASTIC SAINT-JAL, *Controverses religieuses des XVI^e et XVII^e siècle* ; — n^{os} 5 à 9, 23, RICHARD, *les missions apostoliques dans l'Aquitaine* ; — n^o 14, DELAYANT, *Cauriana* ; 11 et 12, *Aliénor d'Aquitaine* ; — 11-15, 17, 18, 21, RENÉ KERVILER, *La Saintonge et l'Aunis à l'Académie française*. Jean Ogier de Gombauld ; — LOUIS AUDIAT, *Saintes et Toulouse*, sonnet ; et n^o 14, *Le frère de madame de Maintenon*. Charles d'Aubigné après sa mort ; — n^o 16, (1^{er} janvier 1876), D. D'AUSSY, *De l'origine des rôles d'Oleron* ; (tiré à part) ; — n^o 17, RAOUL DE CROY, *Un bienfaiteur inconnu* (Walton), *Chronique de Saintonge* ; — 17 à 19, LÉTELIE, *Un*

sous-préfet de Marennes, Esprit-Charles Le Terme; — 19, KEMMERER, *La seigneurie de l'Isle de Ré du VI^e au XIII^e siècle*; — 21, 23, 24, L. AUDIAT, *Une fondation d'hôpital par un philanthrope anonyme, le marquis Guinot de Monconseil*; — 22, 23, DELAYANT, *L'Aunis au X^e siècle d'après le cartulaire de Saint-Cyprien*; — 14, 16, 18, 19, 20, UN CHERCHEUR, BONSERGENT, TARTARIN, *Les deux Mamoris* (polémique à propos de Mamoris, chanoine de Saintes); — 19, LOUIS AUDIAT, *Signe de mort*, (sonnet), et 24, *Revue bibliographique*, ouvrages de MM. Geay-Besse, de Mongis, Henri Luguët, l'abbé Letard, l'abbé Braud, Paul Gaudin, Jules Pellisson, Chatonet, Anatole de Bremond d'Ars, René Kerviler.

Revue de Gascogne, tome XVIII, livraisons de mai, août et septembre : *Un neveu de Michel Montaigne, Raymond de Montaigne président à Saintes, évêque de Bayonne*, par M. Louis Audiat.

Revue des Sociétés savantes, 6^e série, tome II, p. 375 : Testament de Marie comtesse d'Eu (1260) publié par M. Ch. de Beaurepaire : « Item lego ecclesie xantonensi C solidos... item volo et constituo quod idem Alphonsus, dominus et maritus meus, habeat bailium et custodiam liberorum nostrorum communium quantum ad totam terram qui michi competit in pictaviensi et xantonensi diocesis. » — T. IV, juillet-septembre 1876, contient : p. 74, compte-rendu par M. Hippeau du volume des *Annales de l'académie de La Rochelle*, année 1876, reproduit par la *Chronique charentaise* du 19 août 1877; — p. 160, rapport par M. G. Desjardins sur divers documents que M. Meschinot de Richemond, archiviste du département de la Charente-Inférieure, a trouvés dans les registres des notaires de La Rochelle, Boutin et Noyreau (1421-1469), et dont il a envoyé des copies ou des extraits au comité des Sociétés savantes, à Paris, savoir : 1^o Testament et inventaire du mobilier de Guillaume de La Lande, charpentier de vaisseau et bourgeois de La Rochelle, partant pour lever en Ecosse des troupes en faveur du dauphin de France, depuis Charles VII, qui a été rédigé le 17 juin 1421; 2^o don à l'église de Saint-Sauveur de La Rochelle, par sire Jehan Le Boursier, écuyer, maire de la ville, d'une image de Notre-Dame d'Abondance, en argent, avec 40 écus d'or, pour les frais d'installation, moyennant le droit de sépulture près l'autel du Saint-Sépulcre, 22 décembre 1422; 3^o bail pour un an du revenu, en deniers et en cire, des reliques de Saint-Nicolas, passé par la confrérie de Saint-Antoine, des-

servie en l'église de Saint-Nicolas de La Rochelle, à Jean Faivre, curé de Saint-Nicolas, moyennant un loyer de six livres tournois, De plus ledit curé, par dévotion, donne 65 sous pour faire un tableau à l'autel de Saint-Nicolas, 18 janvier 1467 ; 4^e marché de la fourniture du bois nécessaire à la charpente d'une maison, 7 novembre 1468 ; 5^e livraison, par le prieur du Temple de La Rochelle à la municipalité de cette ville d'une cloche pesant 1000 livres à employer à la fonte du gros zinc que l'on veut fondre à la monnaie, 19 septembre 1469 ; 6^e legs fait par messire Guillaume Garreau à la compagnie des chapelains de l'église Saint-Sauveur de La Rochelle, « d'un sien bréviayre, de gros volume, à l'ordinaire de Xaintes, qui fut à messire Jehan Garreau, prestre, son oncle, compaignon de ladite compaignie, à son vivant..... pour icellui bréviaire tenir et exploiter par lesdits chappellains compaignons et leurs successeurs en ladite compaignie et aussi par ledit Jehan Garreau, tant seulement pour eulx ou aider et issuir en cuer de ladite église » etc. Dans d'autres actes des mêmes notaires, M. de Richemond a relevé : le prix, au 20 juillet 1423, « d'un grant cheval bayart à longue queue, pour le charroi de 35 tonneaux de vin de Laleu » d'un lieu quelconque, à la volonté de l'acquéreur, jusqu'à La Rochelle ; le prix d'un autre cheval avec « les ouseau et esperons » pour 42 sous 11 deniers tournois, 26 novembre 1468 ; le prix d'une paire de souliers pour hommes à 6 sous, pour femmes à 3 sous 4 deniers, en 1424 ; l'indication du commencement de l'année au 25 mars ; la mention de l'entrée à La Rochelle, le 6 juillet 1469, de Charles, duc de Guyenne, par la porte Saint-Nicolas, « vestu d'une robe courte de damas blanc fourrée de martres, monté sur un cheval bayart, et fut la ville parée ; » enfin deux autres pièces qu'insère, p. 162, la *Revue*, savoir : 1^o l'engagement d'accomplir un pèlerinage par procuration moyennant 10 écus d'or moitié de poids et moitié « assez compettans, » le 29 mai 1423 ; et 2^o un marché pour la confection d'un livre d'heures avec vignettes et initiales d'or et d'azur, prix de 6 livres tournois, 3 juin 1468 ; p. 285, rapport par M. F. de Guilhermy, sur la découverte faite par MM. de Richemond, sur l'emplacement d'une chapelle dépendante de l'ancienne abbaye des Châtelliers, dans l'église de Saint-Laurent, commune de La Flotte (île de Ré), de deux dalles funéraires, dont l'une a été dessinée par M. le major Gaucherel, de Saintes ; rapport reproduit par la *Chronique charentaise* du 19 août 1877.

Revue historique, nobiliaire et biographique, janvier-février

1876, art. de M. le comte de Sornay, *Epigraphie héraldique du département de la Nièvre*, cite, p. 21, l'inscription suivante qui se trouve en l'église de Myennes (Nièvre) :

CY. GIST. LE. COEUR. DE. NOBLE. HOME. RENE. DE. VIELBOVRG. LIE
VTENANT. DVNE. CONPAGNYE. AV. REGIMENT. DES. GARDES. DV. ROY.
LEQUEL. EVT. LE. BRAS. EMPORTE. DYN. COUP. DE. CANON. AV. SIEGE.
DE. LA. ROCHELLE. DE. LAQVELLE. BLESSVRE. IL. EST. MORT. A. LAAGE.
VINGT. TROES. AINS. SON. CORPS. REPOS. EN. LEGLISE. DE. EETRE.
PRES. DE. LA. ROCHELLE. PRIE. DIEU. POVR. SON. AME. CESTE. EGLISE.
A ESTE. REPARÉE. DE. BIENC. QVIL. Y. A. DONE. 1638.

Revue des questions historiques, avril 1876, p. 589 ; trois lettres inédites de Saint-François de Paule. Dans l'une adressée à M. Bajoue, supérieur des prêtres de la mission de Lorm à Lorm on lit ce qui suit : « Nous vous avons déjà destiné M. Liebbe pour enseigner le seminaire de Monteichis, et voicy la seconde fois qu'yl est party de Richelieu pour s'y en aller ; la première fois il s'en retourna de Poitiers pour y avoir appris que les passages étaient fermés de gens de guerre, et depuis il a tiré sur Xaintes, d'où il m'a escrit qu'yl attendoit l'occasion de partir pour Bourdeaux et ensuite pour Montauban, de sorte que jespere que vous le verrez bientost, s'il n'a trouvé de grands empeschements. Je loue Dieu des auances qui se font pour mettre ce seminaire sur pied, et de la grace qu'yl vous a fait trouver en l'esprit de M. d'Agan, qui a tant d'ardeur pour ce bon œuvre et tant de bonne volonté pour la compagnie ; je me donne la confiance de l'en remercier par une lettre qui accompagne la présente. M. Cuissot ne manquera pas de vous donner copie de l'établissement à Caors, si vous luy demandez, sinon je vous la donnoiray d'icy ; mais il me semble qu'yl y a plus de sureté à suivre celle de Xaintes à cause que toutes les formalités ont esté gardées en l'union de la cure... » — (octobre 1876, p. 544) : *Le mot de l'ailly allant à l'échafaud*, par M. Louis Audiat ; reproduit par la *Chronique charentaise* des 18 janvier et 28 février 1877.

Volonté nationale (La) du 13 juin et la *Chronique charentaise* du 15 publient : « *Déclaration du roy*, du 7 juin 1644, par laquelle tous les habitants et autres personnes qui sont de présent es villes de La Rochelle et Saint-Jean-d'Angély, sont déclarés criminels de lèze-majesté. » C'est la reproduction d'une plaquette imprimée à Paris, par A. Estienne en 1644, in-12, 8 pages.

VARIÉTÉS

—

Il a été trouvé, en 1876, à Saintes, dans un champ appartenant au sieur Chaillou, serrurier, et situé sur la hauteur qui domine le cimetière de Saint-Vivien, un bloc grossier de pierre, presque carré, de 60 centimètres de hauteur, portant sur l'une des faces une énorme tête gravée en creux, d'un caractère barbare mais non sans quelque grandeur.



Le front est décoré d'une rouelle ; la partie droite de la figure est entourée d'un serpent taillé en relief, dont la queue est mutilée en deux endroits. Ce monument de l'art gaulois, antérieur à l'invasion romaine, nous a paru digne d'être gravé ; il offre d'ailleurs aux recherches des archéologues un sujet d'études très-important et soulève plus d'un problème.

1448, 12 Mars. — Certificat du bailli du bailliage d'Aunis concernant certains articles de recette du compte de Hugues Sauvestre, receveur ordinaire du roi en Saintonge et à La Rochelle. — *Orig. parch.; sceau de cire rouge fruste. Bib. de M. de La Morinerie.*

Pierre Lucas, licencié en loix, lieutenant de monseigneur le bailly d'Aunis, à touz ceulx qui ces lettres verront, salut :
Sauoir faisons que depuis l'onziesme jour du moys d'octobre l'an mil IIIJ^e XLVJ jusques à la feste Saint Jehan Baptiste en suivant mil IIIJ^e XLVIJ, oudit bailliage d'Aunis ne sont escheues ne obueñues aucunes forfaictures, épauës, biens d'ennemis, ne aucuns droiz de naufrages et grosses auantures qui soit venu à nostre cognoissance et dont il nous soit aparü. En tesmoing de ce nous en auons donné ceste présente cetificacion a Adenete de Cambray, vefue de feu Hugues Sauuestre, naguères receueur ordinaire du roy nostre sire en Xainctonge et à La Rochelle, pour à lui valloir où il appartiendra. Fait en ladite ville de La Rochelle soubz notre scel, le XIJ^{me} jour de mars l'an mil IIIJ^e XLVIJ.

P. LUCAS. (avec paraphe.)

BIBLIOGRAPHIE

PELLISSON (Jules). — *Les anciennes bibliothèques de Cognac.* Notice lue, le 23 décembre 1876, à Cognac, à la réunion générale de la société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*. — Cognac, imp. Durosier, 1877, 8°, 16 p. — Compte-rendu dans le *Polybiblion* de juillet 1877, p. 90, par M. Louis Audiat, et dans la *Chronique Charentaise* du 15 juillet, par M. Alexandre Vincent.

PERDRIGEAT. — *Manuel des bons écoliers*, journal des enfants studieux. — Rochefort, rue des Petites-Allées, paraissant le 15 de chaque mois, par livraison de 20 p. in 8°. (Abonnement, 3 fr. 75 par an.) 2^e série, 17^e année. Rochefort, 1877, imp. Thèze, 8°. Directeur, M. F. Perdrigeat,

ancien instituteur, ancien professeur, ancien économe du collège de Rochefort.

PERTHUIS DE LA SALLE. — *Thèse pour la licence*. — Rochefort, imp. Thèze, in-8°.

Pétition au Conseil général des habitants de la commune de Saint-Hippolyte. — Rochefort, Triaud et Guy, 1876, in-4°.

Pétition au Sénat. — La Rochelle, imp. P. Dubois, in-4°, 1876.

PIOLIN (Dom Paul). — *Les prêtres déportés dans la rade de Rochefort en 1793 et 1794*. Lettre de Simon Guilloreau à Pierre Hesmivy d'Auribeau, document inédit publié par le R. P. Dom Paul Piolin. — Mamers, imp. Fleury et Dangin, 1876, in-8°, 22 pages.

PROS (Docteur). — *Point noir non politique*. — La Rochelle, imp. Siret, 1876, in-8°.

RAINGUET (L'abbé Augustin). — *Ixile*, (tragédie en 3 actes et en vers, avec chœurs). — Montlieu, procure du petit séminaire ; Surgères, imp. Tessier, in-12, 72 p., 2^e édition.

— *Sainte Eustelle*, drame chrétien en trois actes avec chœurs. — Surgères, J. Tessier, imprimeur-éditeur, in-12, 96 p. — Compte-rendu de ces deux ouvrages par M. L. A. dans la *Chronique charentaise* du 5 août 1877.

Rayonnement de la vie spirituelle. — Marennnes, imp. Florentin-Blanchard, 1876, in-8°.

Règlement de la société des secours mutuels des ouvriers de Rochefort. — Rochefort, Thèze et Cie, 1876, in-16.

Règlement et tarif des médicaments de la société des ouvriers laboureurs de Rochefort. — Rochefort, Triaud et Guy, 1876, in-8°.

RAYMOND (Louis). — *Les prêtres déportés en 1793*. — Paris, lib. de la Soc. Bibliographique, 1877, in-18, 36 p.

REIGNIER (Le D^r Gabriel). — *Dieu, ses preuves*, (poème philosophique). — Paris, A. Lemerre, 1877, 8°, p. 15 ; Surgères, imp. Tessier.

REISET (comte de). — *Le château de Crècy et madame de Pompadour*. — Chartres, imp. Edouard Garnier, 8°, 81 p.

— *Lettres inédites de Marie-Antoinette et de Marie-Clothilde*

de France, (sœur de Louis XVI), reine de Sardaigne. — Paris, Firmin Didot, 1876, in-12, 394 p., 1 gravure. Prix : 6 fr.

REYNAUD. — *Les travaux publics de la France.* Livraisons 11 à 20, format in-folio, 80 p. et 50 pl. (Paris lib. J. Rothschild), contiennent le *Phare de Cordouan*, le *Port de La Rochelle*, etc.

RIVIÈRE. — *Nouveau procédé pour reproduire les dessins de broderie.* — Rochefort, Triaud et Guy, 1876, in-8.

RICHARD (Alfred). — *Les Colliberts.* Etude lue à la séance publique annuelle de la société des antiquaires de l'Ouest, le 7 janvier 1876. — Poitiers, Dupré, 8°, 45 p. (Extrait des *Mémoires de la société des antiquaires de l'Ouest*); a obtenu une mention honorable à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

SAINTES (A.-E. de). — *La nécessité du travail, ou l'enfant abandonné.* — Limoges, imp. et lib. F.-F. Ardant frères; Paris, même maison, in-8°, 143 p. et grav.

— *Les délassements de mon fils.* — Limoges, imp. et lib. F.-F. Ardant frères; Paris, même maison, in-8°, 120 p. et grav.

— *Les délassements de ma fille.* — Limoges, imp. et lib. E. Ardant, 1877, in-12, 144 p.

— *Les voyages du petit André en Afrique.* — Limoges, lib. Ardant, in-32, 63 p. (L'auteur est M. Alexis Emmery, de Saintes).

SEBILLEAU. — *Thèse pour la licence.* — Rochefort, Thèse et C^{ie}, 1876, in-8°.

Société protectrice des animaux. — Marans, Fraigneau, in-8°.

Société philanthropique de secours mutuels de Pons. — Pons, impr. Noël Tessier, in-8°.

Société pour favoriser le développement de Royan. Bull. n° 1. — Royan, imp. Florentin-Blanchard, in-8°, 148 p. et 2 plans.

Statuts de la Société de gymnastique de La Rochelle. — La Rochelle, imp. Siret, in-12.

Statuts de l'Union de Marans, société mutuelle libre. — Marans, Fraigneau, in-12°.

Statuts de la société de secours mutuels des ouvriers de la commune de Saujon. — Marennes, imp. Florentin-Blanchard, in-8°.

SYLVESTRE DU FOUR. — *Instruction morale d'un père à son fils qui part pour un long voyage*, (1678). Edition publiée par M. L. de Richemond. — Toulouse, Société des livres religieux, 1876, in-12, 108 p.

TANIZEY DE LARROQUE. — *Documents inédits sur Gassendi.* — Le Mans, imp. Monnoyer, 1877, in-8°, 36 p. (Extrait de la *Revue des questions historiques*).

— *Louis XIII à Bordeaux.* — Bordeaux, imp. Gounouilhou, 1876, in-8°, 47 pages.

TANON. — *Registre criminel de la justice de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, au XIV^e siècle.* — Pons, imp. Texier ; Paris, lib. Willem, 8°, 10 fr.

(THÈZE.) — *Le Port de Rochefort devant la Commission du budget.* — Rochefort, impr. Thèze, 8°, 44 p. (La préface est signée Ch. Thèze. A la p. 30 est cité le *Mémoire* de Begon, publié par M. Musset dans le t. II des *Archives*).

THOMAS (Mgr). — *Histoire et culte de sainte Eustelle.* — La Rochelle, imp. P. Dubois, 1876, in-8°.

— *Lettre pastorale. Restauration du culte de sainte Eustelle.* — La Rochelle, 1876, imp. Deslandes, in-8°.

— *Lettre pour des prières publiques à l'ouverture des Chambres.* — La Rochelle, imp. Deslandes, 1876, in-4°.

— *Lettre pastorale et mandement pour le saint temps de carême de l'an de grâce 1876. Histoire et culte de sainte Eustelle.* La Rochelle, imp. Deslandes, 1876, in-8°, 25 p.

— *Lettre pastorale et mandement pour le carême de l'an de grâce 1877. La sanctification du dimanche.* — La Rochelle, J. Deslandes, imp.-lib. 1877, 4°, 26 p.

TORNÉ-CHAVIGNY. — *Ce qui sera ! Almanach du grand prophète Nostradamus pour 1877, d'après les commentaires de l'abbé H. Torné-Chavigny, connu comme curé de La Clotte et de Saint-Denis-du-Pin, (diocèse La Rochelle).* — Paris, imp. Roussel, 8°, 136 p.

Translation solennelle des reliques de saint Fauste, martyr, au petit séminaire de Richemont, le 7 janvier 1877. — Angoulême, imp. Baillarger, 8°, 26 pages.

Travaux de la société d'agriculture, des belles-lettres, sciences et arts de Rochefort. Année 1875-76. — Rochefort, imp. Thèze, in-8° de 135 pages.

TURNER (E.) — *Les planches anatomiques de J. Dryander et de G. H. Ryff. Les six premières planches anatomiques de Vésale et leurs contrefaçons*. — Paris, imp. Martinet, 1877, 8°, 22 p., 14 juin. (Extrait de la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*).

VERDIER. — *Blocus du territoire d'Assinie*. — La Rochelle, imp. Siret, in-8°.

— *Echange du territoire colonial*. — La Rochelle, imp. Siret, in-8°.

VINCENT. — *Une excursion botanique à la forêt de Vouvant, (Vendée)*. Lecture faite, le 16 décembre 1876, à la séance publique de l'académie de La Rochelle. — La Rochelle, imp. Siret, in-8°, 16 pages.

VINET (Elie). — *Recherche de l'antiquité d'Engoulesme, 1567*. Réimprimé et publié par le D^r Cl. Gigon. — Angoulême, Goumard, 1876, in-8°, III-71 pages. La deuxième édition, III-95, (1877), contient des *Notes et commentaires* qu'on ne trouve pas dans la première. Compte-rendu par M. Louis Audiat dans la *Revue des questions historiques* d'octobre 1876, 40^e livraison, p. 676.

Vœux présentés au Corps législatif et à M. le Ministre de la Marine par les travailleurs maritimes. — Rochefort, Triaud et Guy, in 8°.

VOYÉ (Antonin). — *Le Croisé*, tragédie historique en quatre actes, en vers. Représentée par la société des amis chrétiens de Saint-Jean-d'Angély, février 1876. — Surgères, imp. J. Tessier, in-8°, 103 p. — Compte-rendu dans la *Chronique charentaise* du 5 août 1877, par M. L. A.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ARCHIVES HISTORIQUES

DE LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 9 décembre 1877.

Le Président annonce le décès de M. le colonel de La Sauzaye, directeur du génie à Bordeaux, et fait en quelques mots son éloge. Le secrétaire est chargé de lui consacrer un article nécrologique dans le prochain numéro du *Bulletin*.

Il donne ensuite communication de lettres de MM. de Longperrier et de Falloux, de l'Institut, et Léon Palustre, directeur de la Société française d'archéologie, relatives au *Bulletin*.

Le Président demande, vu l'abondance des matières, que le prochain numéro du *Bulletin* ait deux feuilles d'impression. — Adopté.

Il propose de fixer la réunion générale des sociétaires à l'époque où paraîtra le 4^e volume des publications de la Société. Les travaux d'impression de ce volume sont très avancés, et dans peu de temps il pourra être livré aux souscripteurs. — Adopté.

Le Trésorier fait connaître la situation financière de la Société. L'encaisse est de 4,000 francs environ, indépendamment d'une somme de 500 francs qui reste à recouvrer.

Admission de nouveaux membres.

Dans la séance du 7 décembre, ont été admis comme membres de la Société :

MM. Louis PLANTY, négociant à Saintes ;

Le marquis de QUEUX DE SAINT-HILAIRE, à Paris.

AVIS ET NOUVELLES

La réunion annuelle de la Société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, pour le renouvellement du Bureau et du Comité de publication, aura lieu le mercredi 27 février prochain, à une heure, dans une des salles de la Sous-Préfecture, à Saintes. Cet avis tiendra lieu de lettre d'invitation. Les membres de la Société, qui auraient des lectures à faire, sont priés de les communiquer au bureau, quelques jours avant la réunion.

Le tome IV des *Archives*, 1 vol. grand in-8° de 528 pages, avec une eau-forte, (l'église de Lonzac), par M. Léon Gaucherel, l'éminent artiste, est en distribution. Chaque souscripteur, ayant payé la cotisation de 1877 (12 francs), est prié de faire retirer son exemplaire, au moyen du bon à toucher qui lui est envoyé, chez un de nos correspondants : A Niort, chez M. Clouzot, libraire, pour les Deux-Sèvres ; à Paris, chez M. Champion, libraire, quai Malaquais, 15, pour Paris et les départements, sauf ceux indiqués ; à Cognac, chez M. Broussard, notaire, pour les arrondissements de Barbezieux et de Cognac ; à La Rochelle, chez M. Ernest Callot, rue Réaumur, pour l'arrondissement de La Rochelle ; à Rochefort, chez M. Thèze, imprimeur, pour l'arrondissement de Rochefort ; à Jonzac, chez M. Camus, négociant, pour l'arrondissement de Jonzac ; à Marennnes, chez M. Florentin, aîné, libraire, pour l'arrondissement de Marennnes ; à Saint-Jean-d'Angély, chez M. Saudau, greffier, pour l'arrondissement de Saint-Jean ; à Saintes, chez le trésorier, M. Richer, directeur de l'école communale, rue du Palais, pour l'arrondissement de Saintes. Nous en exceptons les personnes qui ont donné d'autres indications, ou un autre mode d'envoi, tel que par la poste. On est prié d'acquitter en même temps la cotisation de 1878, exigible d'avance, dont notre correspondant délivrera quittance.

Chaque année, pendant la semaine de Pâques, ont lieu à la Sorbonne les réunions des délégués des Sociétés savantes des départements. Les membres de la Société des *Archives* qui auraient des lectures à faire, voudront bien envoyer au bureau leur manuscrit avant le quinze mars prochain. Il est accordé une réduction de demi-place en chemin de fer, aux membres, — le nombre est limité, — que la Société déléguera.

Les membres de la Société sont priés de rectifier les erreurs qui auraient pu se glisser dans la liste des membres, page VIII du IV^e volume des *Archives*.

Dans sa session de décembre 1877, le Conseil général de la Charente-Inférieure a accordé une subvention de 300 francs à la Société des *Archives*.

La *Revue des questions historiques*, (1^{er} octobre 1877), p. 649, publie un compte-rendu du III^e volume des *Archives*, par M. Tarnizy de Larroque, et l'*Avenir de Surgères*, (n^o du 8 décembre 1877), rend compte du 4^e numéro du *Bulletin de la Société*.

Par décret du Président de la République, (12 octobre 1877), a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, M. Paul de Lamberterie,* sous-préfet de l'arrondissement de Saintes : 15 ans 1/2 de services, dont 8 comme secrétaire-général ou sous-préfet, engagé volontaire et capitaine des mobilisés du Lot, pendant la guerre de 1870-1871. (*Journal officiel.*)

Par décret du 17 novembre 1877, le bey de Tunis a conféré à M. Nestor Perthuis de La Salle, d'Aulnay,[†] avocat du barreau de Marseille, secrétaire de la Compagnie de navigation Valéry, la croix de commandeur de l'ordre du Nicham, pour services rendus à ses nationaux.

Le 31 décembre 1877, est décédé à Saintes, dans sa 72^e année, Bernard-Félix Godard de Labosterie, ancien receveur des contributions indirectes, qui a publié : *La Charente (Inférieure) pittoresque, Saintes* ; in-18 de 64 p. imprimé en 1862 à Saintes par Hus.

M. Daniel Bernard, de Royan, ancien élève de l'école des Chartes, vient d'être nommé Conservateur de la Bibliothèque nationale de l'Arsenal, à Paris.

NÉCROLOGIE.

I. — M. le colonel de La Sauzaye, directeur du génie à Bordeaux, est décédé dans cette ville le 3 novembre dernier. Marie-Henri-Auguste Masson de La Sauzaye, était né à Saintes le 19 juillet 1819. Après de bonnes études au collège de cette ville, il entra successivement à l'école polytechnique et à l'école d'application du Génie. Sous-lieutenant en 1842, il partit l'année suivante comme lieutenant pour les îles de la Réunion, où il devint capitaine. On l'envoya ensuite à notre colonie de Mayotte, sur les côtes de Madagascar, pour présider à la construction d'établissements importants. De retour en France, il fut désigné pour la place de Paris. Sa haute intelligence, et son énergie attirèrent l'attention du général de Sallenave, qui se l'attacha comme aide-de-camp. C'est en cette qualité qu'il s'occupa activement de l'organisation des grands établissements militaires, dont le second empire dota la capitale. A l'époque de la guerre d'Italie, Henri de La Sauzaye, capitaine au 2^e du génie, se trouva aux combats du Turbigo et de Melegnano, puis aux batailles de Magenta et de Solferino. Au retour de cette campagne, le capitaine de La Sauzaye passa chef du génie à Vendôme, où il reçut le grade de chef de bataillon. De là il fut envoyé à Mascara en Algérie, puis à Rochefort. Il était à La Rochelle, lorsque commença la grande crise de 1870. Les hautes capacités du commandant de La Sauzaye, le firent désigner pour mettre Mézières en état de défense. Il relia cette place à Charleville au moyen de fortifications improvisées et fut assez heureux pour repousser les Prussiens. Ce premier succès lui valut comme récompense le grade de lieutenant-colonel. Il fut appelé d'abord à remplir les fonctions de chef d'état-major du génie de l'armée du général Faidherbe, et quelques jours après celles de commandant du génie du 23^e corps. C'est avec cet emploi qu'il prit une part active aux combats de Vermand, et à la désastreuse bataille de Saint-Quentin. Quand la paix fut conclue, le lieutenant-colonel de La Sauzaye revint prendre son ancien poste à La Rochelle. En 1874 il y fut nommé colonel-directeur du génie, et quelques temps après, passa aux mêmes fonctions à Bordeaux. M. de La Sauzaye avait été nommé chevalier de la